

SAHARA OCCIDENTAL
Les Etats-Unis n'ont pas changé de position
et appuient les efforts de l'ONU P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 26 Janvier 2015 - 5 Rabie El Thani 1436 - N° 851 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président du Niger en visite d'Etat en Algérie

P. 28



Le Président Bouteflika reçoit le ministre allemand des AE

P. 28



11° : ALGER

20° : TAMANRASSET P. 2

SANTÉ PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Boudiaf annonce des mesures d'urgence

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a présenté une série de mesures d'urgence pour améliorer la prise en charge des cancéreux dont la relance du plan national de lutte contre le cancer (2014-2019). S'agissant de la radiothérapie qui souffre d'un grand déficit, le ministre de la Santé a affirmé, lors d'une évaluation du bilan des activités de 2014 et la présentation du plan d'action de 2015, que le centre de Blida et le Cpmc d'Alger «ont été réhabilités en plus du renouvellement des équipements du centre d'Oran». Il a, en outre, fait savoir qu'un partenariat stratégique a été conclu avec les fabricants d'équipements de radiothérapie en vue d'en approvisionner tous les centres et d'améliorer la prise en charge des malades dans toutes les régions du pays. P. 3-6



L'année 2015 marquera la relance du système de santé

UNITÉ DE PRODUCTION DE CHAUSSURES MILITAIRES DE BOUSAÂDA :

LE pari de la qualité

N LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

D 2 contrebandiers arrêtés et 2 véhicules tout-terrains saisis P. 3

ANONYMAT DANS LES PROFONDEURS DU NET

Bataille en eaux troubles

SANTÉ

ARTHRITE
4 idées
reçues à oublier vite fait P. p 14-15

HISTOIRE

Ecrire
l'Histoire de la glorieuse révolution de Novembre par des gens intègres P. 16

FOOTBALL

CAN 2015
Les **Verts** concentrés sur la préparation du Sénégal P. 26

ALGER

Il tue sa femme et sa fille
25 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE P. 10

Météo



Régions Nord : 11° à Alger

Temps froid et instable avec averses de pluies et ou de grêle localement plus fréquentes sur les régions côtières Centre et Est. Temps passagèrement nuageux vers l'Ouest en cours de journée. Chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant 800 mètres d'altitude. Les vents seront modérés en général avec rafales de vent sous orages. La mer sera agitée à localement forte.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps relativement froid et voilé sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

AUJOURD'HUI À TINDOUF ET BÉCHAR
Homologation
des pistes secondaires
des aérodromes



Le ministre des Transports, D' Amar Ghoul, supervisera accompagné du ministre des Travaux publics M. Abdelkader Kadi, aujourd'hui, l'opération d'homologation des pistes secondaires des aérodromes de Tindouf et Béchar.

COMMUNICATION

Grine à Djelfa et Médéa

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui et demain, des visites de travail et d'inspection dans les wilayas de Djelfa et Médéa.



JEUDI AU CENTRE
CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI
Concert du
groupe Zoobazar



L'institut Cervantes d'Alger en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie avec le soutien de la Radio nationale, organise jeudi 29 décembre à 19h au centre culturel Aïssa Messaoudi, un concert du groupe espagnol Zoobazar.



TLEMCEN
Séminaire national sur
les «prisons et la torture»
durant la guerre
de libération

Un Séminaire national sur les «prisons et la torture» sera organisé aujourd'hui et demain au musée du Moudjahid par le ministère des Moudjahidines, El Djoumhuria et la wilaya de Tlemcen dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la révolution.

DEMAIN AU FAYET CLUB
Conférence sur
le Road Show California



Une conférence de presse sera organisée demain mardi 27 janvier à 10h au Fayet Club (route de Bouchaoui) pour la présentation du Road Show California. La conférence se déroulera autour du thème «Mission des affaires et des études dans le secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire aux USA».

DEMAIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur
«L'environnement
et le développement
économique»

L'avenir des générations se construit sur les décisions et mesures prises aujourd'hui. Partant de ce principe, Le Forum de DK News accueillera demain mardi 27 janvier à 10h30, M. Abdelmajid Attar ancien ministre des Ressources en eau et ex-PDG de Sonatrach, M. Bachir Messaïfa, ancien secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, ainsi que des universitaires et spécialistes de différents horizons, pour une conférence-débat se rapportant à l'exploitation du gaz du schiste intitulée «L'environnement et le développement économique». La rencontre qui verra la participation de Mme Fatima Moussa présidente de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa), aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

SALON DE L'OPTIQUE

	Max	Min
Alger	11°	09°
Oran	14°	07°
Annaba	13°	08°
Béjaïa	11°	09°
Tamanrasset	20°	01°

Horaires des prières

Lundi 5 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:26
Dohr	13:01
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Isha	19:30



CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence
du Pr Douagui sur :
«L'apnée du sommeil
et ses conséquences
sur la santé»



rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

CE MATIN DE 11H À 13H
AU FORUM DE LA RADIO
«Le développement
économique des
entreprises»

Le Forum de la radio organisé par la Chaîne 1 avec la participation de la Chaîne 2, de Radio Algérie internationale, de la Chaîne 3, de la Télévision algérienne et de l'APS, reçoit ce matin de 11h à 13h, au centre culturel, Aïssa Messaoudi (21, boulevard des Martyrs Alger), des spécialistes dans l'économie, des représentants de la Confédération nationale des entreprises économiques, le Haut conseil du patronat et le Forum des chefs d'entreprises, pour débattre de la question du développement des entreprises économiques dans la conjoncture actuelle caractérisée par la chute des cours du pétrole et son impact sur la croissance.



SALLE ALGÉRIA
Projection
du film Parfum
d'Alger



Dans le cadre du programme Ciné Bladi, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à partir de 15h à la salle Algérie, la projection du film *Parfum d'Alger* de Rachid Benhadj.

DEMAIN AU SHERATON
Séminaire sur l'utilisation
des additifs dans l'industrie
agroalimentaire

L'association de protection et d'orientation des consommateurs (Apoco), organise pour la première fois ce matin à partir de 9h à l'hôtel Sheraton d'Alger, un séminaire sur l'utilisation des additifs dans l'industrie agroalimentaire. L'événement se déroulera en présence d'experts algériens et étrangers ainsi que de représentants d'associations professionnelles du secteur agroalimentaire. L'objectif est de sensibiliser les consommateurs et les producteurs.



VENDREDI À L'HÔTEL SOFITEL
Salon de l'Optique



Sodis, AB MED et Ouzi Optic, organisent vendredi 30 janvier 2015 à l'hôtel Sofitel d'Alger (Salle Hammam), un salon de l'Optique.

SANTÉ: LA PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Boudiaf annonce des mesures d'urgence

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a présenté une série de mesures d'urgence pour améliorer la prise en charge des cancéreux dont la relance du plan national de lutte contre le cancer (2014-2019).

S'agissant de la radiothérapie qui souffre d'un grand déficit, le ministre de la Santé a affirmé, lors d'une évaluation du bilan des activités de 2014 et la présentation du plan d'action de 2015, que le centre de Blida et le CPMC d'Alger "ont été réhabilités en plus du renouvellement des équipements du centre d'Oran".

Il a, en outre, fait savoir qu'"un partenariat stratégique a été conclu avec les fabricants d'équipements de radiothérapie en vue d'en approvisionner tous les centres et d'améliorer la prise en charge des malades dans toutes les régions du pays". Le ministre a insisté, dans ce contexte, sur la maintenance des équipements de radiothérapie soulignant la nécessité pour les fabricants de ces équipements d'ouvrir des filières à l'intérieur du pays en assurant la formation de radiothérapeutes. Rappelant la relance des projets à l'arrêt relatifs à la réalisation des centres anticancéreux (CAC) dans les vilayats de Tizi-Ouzou, Annaba, Sidi Bel Abbès, Laghouat et Tlemcen dont la réception est prévue pour 2015. M. Boudiaf s'est dit satisfait du rôle des CAC de Batna et Sétif ouverts au 2^e semestre 2014, en termes d'amélioration et de réduction des délais des



rendez-vous de radiothérapie. En plus de l'ouverture des services et unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas du pays en vue de rapprocher les soins du citoyen, le ministre a insisté sur la formation des médecins généralistes dans ce domaine, assistés par des équipes paramédicales afin qu'ils puissent prendre en charge les malades.

Dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer dont le suivi et l'évaluation sont assurés par le P. Messaoud Zitouni, M. Boudiaf a précisé qu'un fichier électro-nique national serait mis en place dans l'objectif de recenser le nom-

bre exact des types de cancers répandus en Algérie et des cancéreux. Ce plan renferme tous les éléments liés à cette maladie notamment la formation, la formation continue, la prévention, la sensibilisation, les stratégies de traitement consensuelle et la recherche. Près de 50.000 nouveaux cas de cancer sont enregistrés chaque année dont sept types de cancer très dangereux, à savoir le cancer du sein (10.000 nouveaux cas/année) et du col de l'utérus chez la femme, le cancer des poumons et de la prostate chez l'homme, le cancer de l'appareil digestif, du colon et du rectum chez les deux sexes.

SAHARA OCCIDENTAL : Les Etats-Unis n'ont pas changé de position et appuient les efforts de l'ONU

Les Etats-Unis n'ont pas changé de position vis-à-vis du conflit du Sahara occidental et appuient toujours les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable de cette question, a indiqué hier un responsable au département d'Etat américain. "La position des Etats-Unis à l'égard de la question sahraouie est restée constante et inchangée ces dernières années. Avant tout, nous cherchons une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable à ce conflit", a ajouté ce même responsable dans une réponse écrite transmise à l'APS. Il a réaffirmé que les Etats-Unis appuyaient les efforts des Nations unies, y compris les efforts menés par M. Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, par Kim Bolduc, représentante spéciale du SG de l'ONU pour le Sahara occidental et par la MINURSO (Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental). "Nous exhortons les parties au conflits (Maroc et Front Polisario, ndlr), à œuvrer pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable", a-t-il souligné. Le responsable américain réagissait à des écrits de presse faisant état d'un changement dans la position américaine à

l'égard de la question sahraouie après la publication d'informations faisant état de l'abrogation par la Chambre basse du congrès américain, en décembre dernier, d'une loi qui excluait jusqu'à-là les territoires sahraouis occupés du périmètre d'utilisation des 7 millions de dollars d'aides régulièrement accordées à la défense marocaine. "Le département d'Etat américain est en train de déterminer comment l'assistance économique américaine au Maroc sera octroyée pendant l'année fiscale 2015", a expliqué le même responsable. Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France. Dans ses différentes résolutions, l'ONU a toujours appelé les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) à continuer à œuvrer sous l'égide des Nations unies, à travers des négociations directes et sans préalable, à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Temps froid, nuageux et pluvieux aujourd'hui sur les régions Nord

Un temps froid et instable avec des averses de pluie et de grêle localement plus fréquentes sur les régions côtières Centre et Est, et passagèrement nuageux vers l'Ouest, marquera la journée d'aujourd'hui, a indiqué l'Office national de météorologie (ONM) sur son site internet.

Des chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant 800 mètres d'altitude sont prévues durant la même journée où les vents seront modérés en général avec ra-

fales, selon la même source qui signale que la mer sera agitée à localement forte. Au Sud, le temps sera relativement froid et voilé sur le nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales, tandis que dans les autres régions, le temps sera ensoleillé avec des vents modérés et des soulèvements de sable locaux.

Pour la période du mardi au jeudi, l'ONM prévoit un temps froid et nuageux avec localement quelques averses de pluie vers les

régions côtières Centre et Est, excepté les régions Ouest, avec une tendance à l'amélioration sur le Centre et l'Est à partir du jeudi.

Les températures maximales varieront, durant cette période, de 12°C à 16°C près des côtes et entre 5°C et 8°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront faibles à modérés.

Dans les régions Sud, le temps sera ensoleillé. Les températures maximales varieront entre 15°C et 22°C.

UNITÉ DE PRODUCTION DE CHAUSSURES MILITAIRES DE BOUSAÂDA : Le pari de la qualité

Satisfaire aux exigences de la qualité et de la robustesse est le challenge que les travailleurs de l'unité de production de chaussures militaires de Bousaâda (M'sila) sont parvenus à relever, affirme le directeur de l'usine, le lieutenant-colonel Hamdane Abid.

Cette unité, sous tutelle de l'établissement d'habillement et de couchage (EHC) relevant de la direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, a produit sa première paire de chaussures en décembre 2008. Jusqu'à 1.000 paires de chaussures de 14 modèles différents (chaussures de pilote d'hélicoptère, de pilote d'avion de chasse, de combat, de sortie, bottes de motards), destinées aux différents corps militaires et de sécurité, y sont quotidiennement fabriquées, selon le lieutenant-colonel Abid.

Le processus de production incluant les étapes de coupe, de couture, d'assemblage des différentes parties de la chaussure et de teinture, est assuré par des travailleuses et des travailleurs de haute compétence, affirme-t-il également.

Chacune des phases de fabrication est minutieusement contrôlée, fait encore savoir le même officier ayant de préciser que les cuirs constituant la matière première proviennent du tannage de peaux de bovins, d'ovins et de caprins. Le cuir caprin, pas très épais, sert surtout à la fabrication du revêtement de l'intérieur de la chaussure ou à la confection des parties supérieures des modèles militaires spéciaux pour cérémonies et sorties.

La matière première essentielle, le cuir en l'occurrence, est acquise auprès de six (6) tanneries des secteurs public et privé, indique le directeur de l'unité, relevant que les commandes de cuir effectuées par l'usine de Bousaâda ont permis de sauver de la faillite plusieurs tanneries à travers plusieurs régions du pays.

Dans un souci de rentabilisation, les chutes de cuir sont

vendues à des artisans maroquiniers et les autres produits entrant dans la fabrication sont recyclés pour de futurs usages, à l'instar du plastique transparent, note le même officier qui précise aussi que certaines semelles spéciales sont fournies par plusieurs entreprises privées.

La reprise en 2008 par l'Armée nationale populaire de cette unité industrielle a permis de relancer ses activités et de réintégrer ses anciens travailleurs qui jouissent d'une grande expérience professionnelle et administrative, en plus du recrutement de nombreux jeunes.

L'unité dépendait de l'Entrepise nationale des manufactures de chaussures (EMAC) jusqu'à sa fermeture en 2000 à la suite d'une crise financière asphyxiante. Ses 200 travailleurs avaient été alors mis au chômage.

Selon des travailleurs dont certains sont proches de l'âge de la retraite, la réouverture de l'unité par l'Armée nationale populaire a non seulement permis la réintégration des anciens travailleurs licenciés mais également a créé de multiples nouveaux emplois pour les jeunes.

L'usine emploie actuellement 240 travailleurs recrutés en 2008 par la voie de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Elle envisage de créer, à l'avenir, de nouveaux autres emplois pour répondre à la demande de ses différents clients, affirme le lieutenant-colonel Abid.

Aujourd'hui, l'armée algérienne, qui s'emploie depuis quelques années à l'élargissement du champ de ses activités économiques, ambitionne, à travers l'acquisition ou la création d'unités industrielles, de porter, d'ici à cinq ans, les effectifs de ses travailleurs à 25.000 personnes. Il s'agit également de mettre en place une base industrielle solide en créant, aussi, des plateformes technologiques sur des sites industriels existants.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE: BORDJ BADJI MOKHTAR ET IN GUEZAM 2 contrebandiers arrêtés et deux véhicules tout-terrains saisis (MDN)

Deux contrebandiers ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrains, 7 kg de kif traité et 2300 litres de carburant ont été saisis samedi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam par deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'Armée nationale populaire des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam/6^e Région militaire, ont arrêté hier 24 janvier 2015, dans deux opérations distinctes, deux contrebandiers, et ont saisi deux véhicules tout-terrain, sept kilogrammes de kif traité, un téléphone satellitaire, une quantité de 2300 litres de carburant et une somme d'argent s'élevant à 130.000 dinars algériens», a précisé la même source.

APS

Frank-Walter Steinmeier reçus par M. Sellal

Le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, qui effectue une visite de travail en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué.

La rencontre «a été l'occasion d'effectuer une évaluation des relations bilatérales que les deux pays n'ont de cesse de développer», a précisé la même source.

«Après s'être accordées sur l'existence de réelles opportunités susceptibles d'être exploitées dans le cadre du développement de la coopération, les deux parties ont, à cet égard, tenu à exprimer leur volonté de la consolider, notamment dans le domaine économique», a souligné le communiqué.

Au cours de cet entretien, les questions régionales et internationales d'intérêt commun, ont été passées en revue, particulièrement la situation au Sahel et au Moyen-Orient, a ajouté la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Le MAE allemand pour le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a plaidé samedi à Alger en faveur d'un renforcement de la coopération internationale pour une lutte plus efficace contre le fléau du terrorisme.

«Nous sommes tous appelés à renforcer la coopération internationale contre le terrorisme, notamment à travers l'échange d'information pour lutter efficacement contre ce fléau», a affirmé M. Steinmeier lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le MAE allemand a indiqué avoir évoqué également avec son homologue algérien les conflits et les crises dans le monde, notamment la situation dans la région et au Moyen-Orient.

Sur la coopération militaire algéro-allemande, le chef de la diplomatie allemande a indiqué avoir «examiné avec un esprit d'ouverture toute demande ou requête qui soit formulée par l'Algérie à l'Allemagne».

Qualifiant les relations bilatérales de «fructueuses», il a précisé que sa visite en Algérie vise à «consolider» la coopération économique, relevant qu'une séance de travail est prévue lors de son séjour à Alger entre des représentants des secteurs économiques des deux pays.

«La délégation allemande est composée également de représentants des secteurs culturel et universitaire où existe une réelle possibilité d'intensifier les échanges entre étudiants des deux pays», a relevé M. Steinmeier.

Le MAE allemand est arrivé samedi après-midi à Alger pour une visite de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation composée de parlementaires, de représentants du monde des affaires et de la culture.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre des «consultations régulières» entre les deux pays, «intervient à un moment où la coopération bilatérale connaît une réelle dynamique», avait souligné un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Elle «constitue une opportunité pour pérenniser le dialogue politique entre l'Algérie et l'Allemagne appelé à se consolider davantage à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de consultations de haut niveau», avait ajouté la même source.

Cette rencontre sera, également «une occasion d'échanges de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Sahel et en Libye».

Par ailleurs, la visite de M. Steinmeier «sera une occasion d'examiner les voies et moyens à même d'élargir les axes de la coopération algéro-allemande à tous les secteurs recelant des potentialités», avait conclu le communiqué.

ALGÉRIE/ALLEMAGNE

La visite du MAE allemand en Algérie s'inscrit dans le cadre des traditions de la coopération bilatérale «profonde»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a qualifié samedi soir la visite du ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier en Algérie d'«importante» assurant qu'elle s'inscrivait dans le cadre des traditions de la coopération «profonde» entre les deux pays.

Lors d'une conférence de presse animé conjointement avec son homologue allemand, M. Lamamra a dit que l'Algérie est un «grand Etat et constitue la 5^e économie dans le monde et la plus forte économie en Europe».

Cette visite, de deux jours, s'inscrit dans le cadre des «traditions profondes» qui unissent les deux pays», a-t-il ajouté rappelant que «durant les 10 dernières années, un échange de visites intenses ont eu lieu entre les hauts responsables des deux pays à leur tête la visite d'Etat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en Allemagne ainsi que la visite du président allemand et de la chancelière allemande en Algérie».

La visite de M. Steinmeier constitue la troisième visite d'un ministre allemand des Affaires étrangères durant la décennie écoulée, a rappelé le chef de la diplomatie algérienne soulignant les démarches algériennes visant à renforcer et consolider ses relations avec ce pays.

Alger - Berlin : un grand rôle dans la mobilisation de la coopération internationale contre le terrorisme

Par ailleurs, M. Lamamra a affirmé que l'entretien qu'il a eu avec son homologue allemand avait porté sur le «traitement de la question du terrorisme international» soulignant l'encouragement des deux pays de la coopération internationale dans la lutte contre ce fléau. Il a, ainsi, rappelé le «rôle important et efficace» joué par les deux pays.

Le ministre allemand a indiqué avoir évoqué également avec son homologue algérien les conflits et les crises dans le monde, notamment la situation dans la région et au Moyen-Orient.

Sur la coopération militaire algéro-allemande, le chef de la diplomatie allemande a indiqué avoir «examiné avec un esprit d'ouverture toute demande ou requête qui soit formulée par l'Algérie à l'Allemagne».

Qualifiant les relations bilatérales de «fructueuses», il a précisé que sa visite en Algérie vise à «consolider» la coopération économique, relevant qu'une séance de travail est prévue lors de son séjour à Alger entre des représentants des secteurs économiques des deux pays.

«La délégation allemande est composée également de représentants des secteurs culturel et universitaire où existe une réelle possibilité d'intensifier les échanges entre étudiants des deux pays», a relevé M. Steinmeier.

Le MAE allemand est arrivé samedi après-midi à Alger pour une visite de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation composée de parlementaires, de représentants du monde des affaires et de la culture.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre des «consultations régulières» entre les deux pays, «intervient à un moment où la coopération bilatérale connaît une réelle dynamique», avait souligné un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Elle «constitue une opportunité pour pérenniser le dialogue politique entre l'Algérie et l'Allemagne appelé à se consolider davantage à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de consultations de haut niveau», avait ajouté la même source.

Cette rencontre sera, également «une occasion d'échanges de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Sahel et en Libye».

Par ailleurs, la visite de M. Steinmeier «sera une occasion d'examiner les voies et moyens à même d'élargir les axes de la coopération algéro-allemande à tous les secteurs recelant des potentialités», avait conclu le communiqué.



pour mobiliser la coopération internationale contre le terrorisme en plus de leurs «actions soutenues pour le règlement des crises complexes dont la situation au Proche-Orient et en Palestine». S'agissant de la situation en Libye, M. Lamamra a affirmé avoir évoqué ce sujet avec son homologue allemand ainsi que la situation au Mali et au Proche Orient. A une question sur les visites intenses des chefs d'Etats africains dernièrement

Lamamra : «Une visite importante»

en Algérie, M. Lamamra a estimé que «c'est une chose normale du fait de la position, du rôle et la contribution de l'Algérie à la coopération internationale pour le rétablissement de la sécurité, la stabilité et le développement dans la région».

«Les visites de nos frères africains et arabes ainsi que des responsables des autres régions du monde dont l'Europe s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération pour l'établissement de relations internationales marquées par la paix et la coopération», a-t-il poursuivi dans ce sens.

M. Lamamra a, dans ce contexte, annoncé davantage de visites en Algérie dans un avenir proche ce qui devra, a-t-il ajouté «consolider la position de l'Afrique -

gérie sur la scène internationale conformément à ses potentialités et au respect dont elle jouit». Répondant à une question sur le sommet tenu en décembre dernier en Mauritanie et de ce qui a été rapporté à propos de l'intervention militaire pour le règlement de la crise en Libye, M. Lamamra a rejeté que le communiqué de Nouakchott ait contenu un appel à certains Etats d'intervenir militairement dans la région estimant qu'il s'agit d'une «lecture erronée du communiqué de Nouakchott».

«Je pense, et c'est ce qui est exprimé par ces responsables eux-mêmes en visite en Algérie ou à partir de leurs capitales (...) qu'il s'agit de se focaliser sur la lutte anti-terroriste en conjuguant les efforts de tous dans cette démarche et en donnant l'opportunité aux efforts consentis par l'Algérie pour trouver des solutions pacifiques à ces crises».

Nécessaire respect des religions et sentiments des musulmans

A une question sur l'attentat qui a ciblé le journal *Charlie Hebdo*, M. Lamamra a réitéré que l'Algérie avait qualifié «l'incident d'acte terroriste» ajoutant «nous continuons à penser qu'il est impératif de respecter les symboles forts des religions et à ne pas attenter aux sentiments des musulmans».

«La conception de la liberté d'expression peut être différente, toutefois, le respect des valeurs sur lesquelles est fondée la coopération entre les peuples et nations est fondamental», a-t-il ajouté.

«Plus nous pensons qu'il s'agit du terrain le plus approprié pour lutter efficacement contre le terrorisme dans le cadre d'une coordination internationale, plus nous pensons qu'il est primordial d'éduquer les générations futures dans le sens du respect de ces symboles et valeurs», a poursuivi M. Lamamra soulignant que ces «dénominateurs communs sont la base du dialogue entre les civilisations et les religions».

Plusieurs partenariats examinés à la prochaine commission mixte en avril affirme M. Bouchouareb

La prochaine commission mixte algéro-allemande qui se tiendra en avril prochain à Berlin sera marquée par l'étude de plusieurs projets de partenariat notamment dans le domaine industriel, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Industrie et des mines Abdeslam Bouchouareb.

«Dans la prochaine commission mixte, qui se déroulera au mois d'avril, nous serons dans une phase plus concrète, puisque nous reviendrons aux projets concrets à proposer aux entreprises allemandes», a déclaré M. Bouchouareb qui a co-présidé, avec le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier, une rencontre économique regroupant des opérateurs des deux pays.

Ces projets de partenariat, actuellement en cours de maturation, seront menés par des entreprises algériennes publiques et privées, selon le ministre qui a souligné que «les pouvoirs publics ne vont ménager aucun effort pour accompagner ces projets et les appuyer pour les faire aboutir».

«Au moment où nous débattions notre nouveau plan quinquennal, je peux vous assurer que les entreprises algériennes ont la taille nécessaire et les moyens financiers qu'il faut pour pouvoir aller monter et créer des partenariats comme nous le souhaitons dans les deux pays», a-t-il soutenu.

Qualifiant le partenariat avec l'Allemagne de «stratégique», M. Bouchouareb a insisté sur la nécessité d'introduire une nouvelle approche dans les partenariats algéro-allemands, basée sur l'innovation

et la densification des projets dans les secteurs «prioritaires» dans le plan du gouvernement, mais «surtout les secteurs où il y a une possibilité d'intégration importante».

De son côté, le ministre allemand a également les entreprises des deux pays à nouer des relations de partenariat «durables et diversifiées» et basées sur le transfert de la technologie.

Selon lui, le renforcement de la présence des entreprises allemandes dans les marchés étrangers doit passer par la multiplication des investissements dans la formation des jeunes et de la main-d'œuvre citant l'exemple de l'accord entre le groupe «Siemens» et des universités algériennes pour la formation de jeunes ingénieurs. M. Steinmeier était accompagné d'une délégation économique composée de 15 entreprises «de renommée mondiale» activant dans les domaines de l'énergie, des matériaux de construction, de la santé, des télécommunications, des équipements industriels et électronique et de la formation.

Présentes dans cette rencontre qui tient en marge de la visite du ministre allemand des Affaires étrangères, des entreprises allemandes ont exprimé leur intérêt pour les projets d'électrification des régions enclavées, selon les explications du directeur de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) Marko Ackermann.

Le même responsable a fait également savoir qu'un représentant de la filière automobile allemande est actuellement en Algérie pour examiner les opportunités d'investissement.

«Cette entreprise est actuellement en train d'étudier la possibilité de s'implanter en Algérie. Nous sommes en contact avec ses responsables et ils semblent très impressionnés par le marché algérien», a-t-il indiqué à la presse.

M. Ackermann a affirmé aussi que plusieurs projets d'investissement entre des entreprises des deux pays sont en cours de négociation.

«Je suis assez sûr que la prochaine commission mixte portera beaucoup de bonnes nouvelles», a-t-il ajouté.

Répondant à une question sur les principales difficultés rencontrées par les opérateurs allemands en Algérie, le directeur de l'AHK a relevé la satisfaction des entreprises de son pays actif en Algérie ainsi que leur «forte» volonté d'élargir leur activité dans ce marché.

Toutefois, il a reconnu que les entreprises allemandes doivent trouver des partenaires «fiables» en Algérie, «ce qui n'est pas toujours facile», selon lui.

Le directeur de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (Caci) Mohamed Laïd Benamor, a insisté sur l'importance de communiquer efficacement avec les entreprises étrangères qui veulent investir en Algérie, afin de mieux les informer sur les opportunités d'affaires dans les différentes secteurs. Plus de 200 entreprises allemandes sont déjà installées en Algérie.

En 2014, l'Allemagne était le cinquième fournisseur de l'Algérie qui a importé plus de 3,7 milliards de dollars de produits allemands, soit une évolution de 31,6% comparativement à 2013.

DÉCÈS DU ROI ABDALLAH

Sellal signe le registre de condoléances à l'ambassade d'Arabie saoudite

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a signé dimanche au siège de l'ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger le registre de condoléances suite au décès, vendredi, du roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud.

M. Sellal, qui était accompagné des ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, a présenté ses condoléances à l'ambassadeur d'Arabie saoudite, Mahmoud Hocine Kattan, et à travers lui, à tous les membres de la famille Al Saoud et au peuple saoudien, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du peuple et du gouvernement algériens.

«Nous avons appris avec une profonde affliction la disparition du serviteur des



deux Lieux saints de l'islam, le roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud.

En cette pénible circonstance, je vous présente ainsi qu'à tous les membres de l'honorables famille Al Saoud et au peuple saoudien frère, mes sincères condoléances et ma profonde compassion, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du peuple et du gouvernement algériens, priant Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis», a écrit le Premier ministre.

**L'Algérie condamne dans les termes les «plus forts» l'assassinat d'un otage japonais**

L'Algérie a condamné dimanche dans les termes les «plus forts» le «lâche» assassinat du ressortissant japonais Haruna Yukawa par l'organisation terroriste (Etat islamique «Daech»), a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration.

«Nous condamnons dans les termes les plus forts le lâche assassinat du ressortissant japonais M. Haruna Yukawa détenu par l'organisation terroriste (Etat islamique «Daech»), a affirmé le porte-parole.

«Nous exprimons notre indignation face à ce crime odieux et barbare et nous appelons à la libération immédiate du deuxième otage, le journaliste M. Kenji Goto».

«Tout en renouvelant le refus de l'Algérie du terrorisme sous toutes ses formes, nous exprimons notre compassion avec la famille du défunt et notre solidarité avec le Gouvernement japonais», a conclu le porte-parole du MAE.



M. Messahel a rappelé la position constante de l'Algérie, «qui, à la demande des parties libyennes, déploie des efforts en vue de rapprocher les points de vues et, ce faisant, réunir les conditions d'un dia-

logue inclusif, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels, afin de parvenir à une solution politique consensuelle qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale, la stabilité du pays et la cohésion du peuple frère libyen et ouvre la voie à la mise en place des institutions chargées de la phase de transition».

«Dans l'intérêt supérieur du peuple frère libyen, l'Algérie encourage vivement les parties libyennes à participer loyalement et de bonne foi au dialogue qui conduit l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Bernardino Leon, ce qui ouvrirait la voie à une solution politique qui permettra au pays de renouer rapidement avec la paix, la sécurité et la stabilité», a ajouté le ministre.

AFRIQUE ADDIS-ABÉBA

La femme au cœur des priorités du développement de l'UA

Le thème «2015, année de l'autonomisation de la femme et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063» retenu pour la 24e session ordinaire de la conférence de l'Union africaine (UA) qui se tient du 23 au 31 janvier à Addis Abéba (Ethiopie), vient réaffirmer la volonté des Africains d'associer la femme en tant qu'acteur principal au développement escompté.

Cette volonté s'inspire de la conviction des politiques africaines selon laquelle l'autonomisation de la femme constitue un facteur essentiel dans la réalisation du développement, la lutte contre la pauvreté et la prévention contre les maladies d'autant plus que la femme représente le pivot des sociétés africaines.

Sa sensibilisation et son autonomisation contribueront indubitablement à accélérer le rythme de la croissance à tous les niveaux. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme et le pacte international des droits économiques, sociaux et culturels qui soulignent le droit de tout individu à l'enseignement, la situation de la femme est tout autre en Afrique où l'analphabétisme demeure au centre de la question d'autonomisation dans les pays africains. La majorité des femmes et des jeunes filles accusent un déficit flagrant en matière d'analphabétisation.

Le rapport sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le taux d'analphabétisation en Afrique est de 41% chez les femmes et celui des femmes africaines analphabètes est estimé à 57% contre 34 seulement chez les hommes. Les 15 pays d'Afrique de l'Ouest sont classés parmi ceux enregistrant les taux les plus bas en matière

d'acquisition de la lecture et de l'écriture chez les adultes au niveau mondial.

Dans le continent noir, le taux d'analphabétisme chez les jeunes de 15 ans et plus s'élevait à 62,4% en 2001 alors qu'il était pour les personnes âgées de 15 à 24 ans de 77,9% pour la même année. Entre 2001 et 2002, le total des taux de scolarisation en cycles primaire, secondaire et supérieur avoisinait les 45%, la femme étant celle ayant le moins bénéficié de l'enseignement, révélant les rapports sur le développement humain.

D'autre part, la réalisation des huit objectifs du Millénaire du développement (OMD) passe incontestablement par la concrétisation du premier objectif à savoir l'éradication de la pauvreté et du troisième lié à l'égalité hommes-femmes sachant que le rapport entre l'égalité entre les sexes et la croissance économique repose sur un nombre de considérations.

Entre autres considérations, figure l'impossibilité de parvenir à un développement réel sans l'implication de la femme qui, souvent, représente près de la moitié des sociétés africaines et, parfois même, plus de 60% comme dans le Sud du Soudan. Et donc, sa faible représentation politique générera facilement une mauvaise prise en charge de ses besoins et préoccupations.

Ainsi, l'Union africaine a appelé à redoubler d'efforts pour consolider la place de la femme en garantissant un climat stable, une meilleure gestion des administrations et une participation plus conséquente du secteur privé tout en accordant un intérêt particulier à la participation de la femme et à l'investissement dans le domaine de la recherche et de la technologie pour renforcer

la productivité des agriculteurs. Il est tout aussi important de faire face à la récession économique actuelle et aux perturbations des prix des produits alimentaires qui ont entravé de manière directe la cadence du développement.

Le Rapport mondial sur les disparités entre les sexes pour 2013 issu du Forum économique mondial, souligne que le continent africain a connu une évolution pour ce qui est de la participation de la femme sur le marché du travail et sa participation politique grâce à l'amélioration des chances d'acquisition d'un meilleur revenu ou de prise de décision. Toutefois, cette participation est restée dans certains pays restreinte à des secteurs économiques à faible revenu et à rendement limité.

Des observateurs estiment, quant à eux, que plusieurs indicateurs affirment que l'autonomisation de la femme bénéficie d'une impulsion sérieuse dans un proche avenir dans les pays d'Afrique où 13 pays ont d'ores et déjà, inscrit les questions liées au genre social dans leurs plans nationaux de développement.

D'autres pays africains ont concentré leurs efforts sur le renforcement des cadres juridiques et politiques pour associer la femme à la vie politique et économique. Et plusieurs verront ainsi l'accroissement du taux de représentation de la femme au parlement.

La femme au centre de l'agenda du développement africain pour 2063

Partant de la réalité de la femme africaine, les responsables de l'Union africaine (UA) s'emploient à renforcer le rôle de la femme dans le développement et l'élimina-

tion des disparités hommes-femmes dans le but de mieux appréhender la construction socioculturelle des relations entre les deux sexes dans la vie privée et publique dans les pays africains et d'adopter des politiques de réformes qui garantissent l'égalité en matière de participation au développement.

Dans ce sens, l'agenda africain pour 2063 exhorte les partis, les syndicats et les associations dans les pays africains à intégrer l'élément féminin dans leurs hautes instances et améliorer l'image de la femme dans les méthodes d'enseignement tout en mettant en exergue son rôle au sein de la société et sa participation à l'élaboration de programmes et projets de développement outre sa contribution à leur exécution et évaluation. Le document définit également des approches visant à accroître les capacités de la femme en matière d'expression, de participation à la prise de décision et de définition des priorités notamment dans les régions qui accusent un déficit en matière de projets de développement. La femme doit être aussi en mesure de donner son opinion sur les événements aux plans national et international. Enfin, l'agenda recommande la réalisation d'études et de statistiques sur la femme pour fournir davantage d'informations sur la participation de la femme à la vie publique aux plans national, régional et local tout en cernant les difficultés qu'elle rencontre.

Cependant, la réalisation des objectifs de développement dans le continent africain demeure tributaire de la participation de la femme à cette dynamique d'ordre économique, politique et social.

LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES 2 projets de recherche menés à Oran

Deux projets de recherche visant à mieux lutter contre les maladies infectieuses sont menés à Oran, a-t-on appris hier, lors de la 2^e rencontre maghrébine consacrée aux virus de l'immunodéficience humaine VIH/Sida et des hépatites virales B et C. Les travaux initiés dans ce cadre ont pour objectif «d'améliorer la prise en charge des patients aux plans diagnostique et thérapeutique», ont précisé les professeurs Anouar Benabdallah et Zakaria Benmansour dans une déclaration à l'APS en marge de la manifestation ayant réuni une centaine de spécialistes algériens et étrangers.

P Benabdallah qui est responsable du service régional des maladies infectieuses au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU) et directeur du laboratoire de recherche VIH/sida et maladies associées, a indiqué à ce titre que son étude est axée sur l'imagerie à résonance magnétique (IRM). «L'IRM permet notamment de révéler les zones du cerveau affectées chez les patients infectés de VIH et présentant des troubles neurocognitifs qui peuvent être asymptomatiques».

De son côté, le P Benmansour qui dirige le service de parasitologie-mycologie du CHU, a fait savoir que son travail de recherche s'articule autour des infections fongiques associées aux virus du sida et des hépatites, le but étant de «meilleur cerner le risque infectieux». Les deux chercheurs, également présidents du comité d'organisation de la rencontre, escomptent en outre des progrès en matière de prise en charge à la faveur de la prochaine acquisition de deux équipements dits «séquenceur de gènes» et «PCR» (Polymerase Chain Reaction) intervenant respectivement dans l'évaluation de l'efficacité du traitement et dans l'analyse du sang du sujet infecté. Les participants à la manifestation scientifique ont mis l'accent, à travers leurs exposés, sur les progrès thérapeutiques enregistrés de par le monde en plus des avancées réalisées dans le domaine de la recherche, notamment par la synthèse de nouvelles molécules. La rencontre a permis dans ce sens aux différents partenaires de la prévention et lutte contre les maladies infectieuses d'actualiser leurs connaissances dans ce domaine, et ce, à l'effet de réduire la prévalence des hépatites virales, même si le taux est plutôt bas en Algérie (2%) comparé aux 30% relevés dans nombre de pays, a fait valoir le P Benabdallah.

L'actualisation du Consensus national de prise en charge de l'infection VIH, dont la dernière version remonte à 2010, figure parmi les recommandations majeures émises à l'issue de cette rencontre, les spécialistes justifiant leur proposition par «les multiples nouveautés en matière de traitement».

SANTÉ Appel à la réhabilitation du médecin généraliste dans le système de santé

Les spécialistes participant aux deuxièmes journées nationales médicales organisées samedi à Alger ont souligné la nécessité de réhabiliter le médecin généraliste au sein du système de santé. Le chargé du suivi et d'évaluation du plan national de lutte contre le cancer, Messaoud Zitouni a souligné la nécessité de réhabiliter le médecin généraliste au sein du système de santé, précisant que l'Algérie s'est débarrassée des maladies contagieuses, grâce aux efforts des médecins généralistes. Le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhaq Saïhi a salué l'organisation de ces journées scientifiques par le syndicat national des médecins généralistes de la santé publique, qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue de ce corps médical, tracé par le ministère de tutelle.

Il a, à cet effet, plaidé pour la formation continue des médecins généralistes, rappelant le rôle et la place accordés par la nouvelle loi sur la santé à ce corps. Par ailleurs, le président du syndicat national des médecins généralistes, Salah Laouar a qualifié le médecin généraliste de «principal maillon de la chaîne des soins, en raison de sa proximité du citoyen et sa présence à travers le pays, estimant nécessaire de l'impliquer dans les programmes nationaux de lutte contre les maladies chroniques». Il a cité, à cet égard, le nombre global des médecins généralistes dans les secteurs public et privé, qui dépasse les 52.000, appelant à les impliquer dans les différentes commissions de santé et programmes nationaux de prévention.

BOUDIAF CONFIRME L'année 2015 marquera la relance du système de santé

Le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, Abdelmalek Boudiaf a affirmé, hier, à Alger, que l'année 2015 marquera la relance du système de santé.

Le ministre de la Santé a précisé lors de la présentation du bilan des activités de 2014 et du plan d'action de l'année prochaine, que l'année 2015 marquera le lancement d'un programme «ambitieux» à même de permettre au système de santé d'être à la hauteur des aspirations des professionnels de la santé et des citoyens.

Il a rappelé, à ce propos, la mise en œuvre du plan national de prise en charge des maladies cardiovasculaires et d'un autre plan pour la prise en charge des malades en réanimation sans compter le renforcement et le développement de la production des sérum et des vaccins par l'Institut Pasteur.

Selon M. Boudiaf, 2015 sera par ailleurs l'année de la promotion de la production locale des produits pharmaceutiques mais aussi celle de la promotion de la culture d'utilisation des médicaments génériques pour une meilleure maîtrise des dépenses».

Le ministre a annoncé la création de nouvelles unités de prise en charge de la douleur et le développement de l'hospitalisation à domicile et de l'hôpital du jour.

Concernant l'installation de l'Agence nationale de greffe d'organes, M. Boudiaf a indiqué que celle-ci verra le jour cette année, soulignant la nécessité de développer et de promouvoir cette activité.

De nouvelles structures sanitaires seront réceptionnées qui permettront



d'assurer une couverture sanitaire globale et équitable notamment en matière de lutte contre le cancer outre le lancement de projets de réalisation de cinq nouveaux hôpitaux et l'informatisation du système en tant que moyen de modernisation du fonctionnement des établissements sanitaires.

M. Boudiaf a par ailleurs annoncé qu'une nomenclature nationale des équipements médicaux et chirurgicaux de tous les établissements relevant du secteur, était en cours d'élaboration.

L'année 2015 verra également l'élaboration de textes juridiques et organiques relatifs au fonctionnement des instituts nationaux spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires, cancéreuses et rénales en renforçant la prise en charge sanitaire des citoyens des régions du sud, a-t-il encore indiqué.

Au volet social, le ministre a souligné la poursuite du dialogue avec les partenaires et l'intensification des programmes de formation au profit des corps du secteur.

Évaluant les activités de l'année écoulée, le ministre a indiqué, par ailleurs, qu'elle «a été marquée par la disponibilité de tous les types de médicaments, de vaccins et de sérum au niveau des établissements du secteur public et des officines privées».

Le ministre de la Santé a veillé à assurer cette matière vitale à travers la révision des procédures et l'adoption

d'une nouvelle stratégie garantissant la liquidité financière pour la pharmacie centrale des hôpitaux et l'Institut Pasteur, a-t-il dit, ce qui leur a permis le paiement de leurs dettes à l'intérieur et à l'extérieur du pays et le recouvrement des créances auprès des établissements sanitaires nationaux estimés à près de 25 milliards de dinars.

En plus de l'élaboration d'un projet de décret relatif à la création et à l'organisation de la circonscription sanitaire consacrant l'accès aux soins dans le cadre d'un réseau intégré, les acteurs se sont penchés l'année dernière sur l'élaboration d'un avant projet de loi relatif à la santé adapté aux mutations sociales et économiques de la société, lequel se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Concernant le suivi et la mise en œuvre de projets de développement du secteur, M. Boudiaf a indiqué que des mesures urgentes ont été prises pour remédier à la situation. Il s'agit, a-t-il précisé, de la levée des obstacles entravant la concrétisation de ces projets, notamment ceux relatifs aux centres anticancer, la création d'un nouveau mécanisme pour la réalisation d'établissements hospitaliers répondant aux normes internationales (l'agence national de gestion des réalisations et de l'équipement des établissements sanitaires) et la réalisation de 10 nouveaux CHU.

4 milliards de DA au profit de l'agence nationale des greffes

L'Etat a consacré 4 milliards de dinars pour le fonctionnement de l'Agence nationale des greffes (ANG) dont le nouveau directeur sera installé aujourd'hui, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre qui s'exprimait dans une conférence de presse en marge de la présentation du bilan des activités de 2014 et du plan d'action de l'année prochaine, a précisé que l'installation de l'ANG relancera la transplantation d'organes en Algérie. L'Etat a consacré une enveloppe budgétaire

de 4 milliards de DA pour le fonctionnement de cette structure, a-t-il souligné. Le ministère a mis en place les conditions nécessaires pour la relance de cette activité qui reste en deçà des attentes, a ajouté le ministre. Le don d'organes est encore limité aux membres de la famille, a déploré le ministre rappelant que l'année 2013 a enregistré 156 greffes seulement et que plus de 26000 insuffisants rénaux attendent d'être greffés. M. Boudiaf s'est engagé à élargir cette activité en encourageant notamment le prélèvement d'organes sur les cadavres.

Aït Ahmed victime d'une série d'AVC

Le leader historique et président d'honneur du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed a été victime d'une série d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ayant affecté notamment le centre de la parole, a-t-on appris hier auprès du parti qui a reçu un bulletin de santé transmis par la famille Aït Ahmed.

«Agé de 88 ans, son état de santé est marqué par la série d'AVC sans latéralisation qu'il a subie l'année écoulée, consécutifs à des troubles du rythme cardiaque (infarctus en 1999 avec fibrillation auriculaire) ayant affecté en particulier le centre de la parole», selon le bulletin de santé lu par le Premier secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou lors d'une conférence de presse animée au siège du parti au terme de la réunion de son Conseil national.

Le leader du FFS qui est également un homme politique et révolutionnaire, est actuellement traité par ses médecins à Lausanne (Suisse) où il est établi.



APS

SÉTIF : UNE PREMIÈRE CHEZ ALGÉRIE TÉLÉCOM

Dépistage précoce du cancer du sein pour ses employées

Depuis hier, en dépit du mauvais temps sévissant actuellement sur l'ensemble des Hauts-Plateaux, la Caravane de l'espoir de lutte contre le cancer du sein est à pied d'œuvre à Sétif pour le dépistage de cette maladie auprès des femmes.

Azzedine Tlouri

Organisé par la direction d'Algérie Télécom de la wilaya de Sétif, cette caravane composée de spécialistes a déjà soumis à des tests médicaux, hier, plus d'une trentaine de femmes qui ont pu se déplacer malgré les intempéries et les chutes de neige. A son programme, il est prévu de tester plus de 300 femmes âgées de 40 ans et plus de quatre wilayas à savoir : Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa et M'sila.

Ce convoi qui est accompagné de la présidente de l'Association Amal ainsi que de cinq médecins spécialistes dans la lutte du cancer du sein séjournera à Sétif jusqu'à mercredi prochain.

Cette campagne de dépistage du cancer du sein se fera sous la supervision et la direction d'une équipe médicale composée d'un groupe de professeurs de renom du Conseil



scientifique tels que le Pr Boudib, chef du service sinologique du Centre national de lutte contre le cancer Pierre et Marie Curie, le Pr Abdelkrim Bendib, chef du service radiologique du CHU Mustapha-Pacha d'Alger et le Pr Mahfouz, chef du service oncologie médicale de l'hôpital de Rouiba. Cette équipe est chargée du fonctionnement, de la bonne marche et du suivi de cette opération qui sera, nous dit-on, élargie à dix autres centres au niveau de l'ensemble du pays avec le regroupement de plusieurs wilayas proches et environnantes afin de permettre à toutes les employées d'Algérie Télécom de répondre à l'appel pour le dépistage par mammographie.

Cette opération menée conjointement avec l'association Amal est considérée comme une première pour Algérie Télécom qui a lancé officiellement cette campagne pour le dépistage du cancer du sein au sein de l'entreprise.

Ce partenariat, nous informe-t-on,

a vu le jour et a été possible grâce à des objectifs et des aspirations communes des deux parties, telle que cette association activant dans ce domaine depuis plus de 20 ans avec l'idée de caravanes de dépistage de masse pour les femmes vivant dans les contrées et les régions les plus éloignées, qui se tourne aujourd'hui vers un autre cadre pour se rapprocher des institutions établies.

Actuellement Algérie Télécom emploie à travers le pays, plus de 2 500 femmes âgées de plus de 40 ans et en tant qu'établissement citoyen et solidaire, s'est engagé et vise à assurer la santé à ses employées de sexe féminin, de les protéger contre les maladies graves et de prévenir toutes les possibilités avec tous les moyens d'une part, et d'autre part, d'assurer sa participation effective dans le programme et le processus de l'effort national de lutte contre le cancer, notamment pour tous les travailleurs du secteur des postes et des technologies de communication.

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

1.756 familles ont bénéficié des projets de proximité à Naâma en 2014

Au moins 1.756 familles, vivant en zones rurales de la wilaya de Naâma ont bénéficié, l'an dernier, des projets de proximité retenus au titre du programme de développement rural intégré, a-t-on appris hier auprès de la conservation locale des forêts.

Il s'agit de 22 projets des programmes de 2010 et 2011, et 33 autres lancés en 2014, dans le cadre de préservation des ressources naturelles (eaux, couvert végétal et espaces forestiers) contre les risques de désertification et de sécheresse, a précisé le conservateur des forêts, Youssef Ould Mohammed.

Ce programme de développement a porté sur l'attribution de 120 kits d'énergie solaire, à travers 11 zones agro-pastorales, et 150.000 plants d'oliviers, au profit de 793 bénéficiaires répartis sur 86 zones rurales, a-t-il ajouté.

Dans ce cadre, figurent aussi la réalisation de brise-vent sur un linéaire de 135 m au profit de 73 agriculteurs

dans 32 nouvelles exploitations agricoles, en plus de travaux visant la préservation des sols et de la ressource hydrique, et la réhabilitation de 16 km de pistes agricoles, à travers 5 zones enclavées, et la fixation de dunes sur une superficie de 12 hectares, selon le même responsable.

D'autres projets pilotés par la conservation des forêts, en collaboration avec la direction de l'action sociale (DAS), sont en cours de réalisation en milieu rural, au titre des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre.

Parmi ces projets, figurent 19 opérations concrétisées en 2014, dont la plantation d'arbres sur les abords de routes (41,6 km), ainsi que la plantation d'arbres d'embellissement sur 4,8 km, la réalisation de bandes vertes sur 1,6 km, et l'aménagement et le nettoyage de 20 hectares d'espaces verts, et le traitement des pins d'Alep contre la chenille sur 220 ha, selon la même source.

JUSTICE

L'information judiciaire ouverte contre Saïd Sadi pour diffamation toujours en cours

L'information judiciaire ouverte par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, le 5 janvier dernier, contre l'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, pour diffamation est «toujours en cours», a-t-on appris hier de source judiciaire proche du dossier.

«Le dossier n'a pas été abandonné et l'instruction est toujours en cours auprès du parquet de Sidi M'hamed (Abane-Ramdane)», a expliqué à l'APS une source judiciaire responsable.

En fait, c'est la troisième chambre d'instruction qui a été chargée d'instruire cette affaire et «le doyen des juges d'instruction a été désigné pour ce dossier», précise la même source. Le procureur de la Répu-

blique près le tribunal de Sidi M'hamed avait demandé le 5 janvier dernier l'ouverture d'une information judiciaire contre Saïd Sadi, après ses déclarations relatives à deux ex-chefs d'Etat (Ahmed Ben Bella et Ali Kafi) et une personnalité nationale (Messali Hadj), selon un communiqué du parquet de Sidi M'hamed.

«Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, conformément à la loi, l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Saïd Sadi du chef de diffamation», avait précisé le communiqué.

L'ouverture de l'information judiciaire intervient «suite aux informations rapportées par certains médias, relatives aux déclarations faites par M. Saïd Sadi lors d'une confé-

rence-débat qu'il a animée à Sidi Aïch (Béjaïa) au cours de laquelle il a imputé aux défunts ex-chefs d'Etat, Ahmed Ben Bella et Ali Kafi, ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj. Des faits portant atteinte à leur honneur et à leur considération», précise le communiqué.

En outre, cette décision a été prise, ajoute la même source, «compte tenu du fait que ces propos rendent leur auteur passible de poursuites pénales pour diffamation», alors que «le délit de diffamation est consumé dès lors que les propos diffamatoires ont été rendus publics et que cette publicité donne compétence, à tout tribunal dont le ressort duquel l'accès aux faits incriminés est rendu possible».

TRANSPORTS

Tentatives de remorquage d'un céréalier à la dérive près de Tamentfoust

Deux grands remorqueurs tentaient hier de ramener au port d'Alger un céréalier battant pavillon panaméen en difficultés près de Tamentfoust, avec dans ses cales 23.800 tonnes de blé, a-t-on appris auprès de l'EPAL.

Visible de la ville de Boumerdès, le navire, battu par des vents de force 7 à 8, qui a dérivé vers le cap Matifou, à l'est d'Alger, fait «actuellement l'objet d'intenses efforts pour le ramener» au port, explique à l'APS le chargé de communication de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Selon la même source, la cellule de crise du port d'Alger a reçu hier vers trois heures du matin l'information selon laquelle le navire a dérivé à 4 miles au nord de Cap Matifou, à Tamentfoust (Alger).

Dans l'après-midi, les remorqueurs de l'EPAL «Si El Houas» (jaugeant 6.000 chevaux et celui de haute mer de l'unité navale «701» de l'Armée nationale populaire (ANP) tentaient toujours de ramener le navire au port d'Alger.

Le céréalier de 129 mètres a un tirant d'eau de 9,26 m et transporte 23.800 tonnes de blé pour le compte de l'Office interprofessionnel des céréales (OACI), ajoute la même source. Le port d'Alger a reçu samedi un bulletin météo spécial (BMS) annonçant l'approche d'une tempête de force 7 à 8 sur une échelle de 12 pour dimanche. Une cellule de crise a été installée et 13 navires ont été évacués du port d'Alger pour éviter que la houle ne les endommage.

À la suite à cette décision, le céréalier s'est éloigné de la rade avant de subir une panne moteur, puis entraîné par des vents violents vers l'est. En outre, la cellule de crise a décidé de suspendre les entrées au port de tous les navires, à l'exception des car-ferries et ceux transportant du bétail.

Les capitaines de navires ont reçu l'ordre de s'éloigner de cinq miles du port d'Alger pour se protéger contre la tempête. Certains navires demeurent à quai, car ils sont dans des abris à l'écart des effets de la tempête annoncée pour dimanche entre midi et 18 heures, mais ils doivent renforcer leurs amarrages. Quatre remorqueurs sont mobilisés par l'EPAL pour parer à toute éventualité, en collaboration avec les gardes-côtes», ajoute M. Timizar.

INTEMPIÉRIES

Gendarmerie nationale : plusieurs routes bloquées par les chutes de neige dans plusieurs wilayas

Plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW) sont coupés à la circulation routière suite aux dernières intempéries ayant affecté plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale (GN).

Ainsi, plusieurs routes sont coupées à la circulation dans les wilayas de Khenchela, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Médéa, Mascara, Mila, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Jijel, Sétif et Skikda, a précisé la même source. A Tizi Ouzou, l'amoncellement de la neige a bloqué la RN15, reliant Tizi Ouzou à Bouira, au Col de Tirourda, commune d'Iferhounène, la RN33, reliant Tizi Ouzou à Bouira, près de l'ancien stade Boussoule, commune d'Aït Boumahi et la RN30, reliant Tizi Ouzou à Bouira, au Col de Tizi Tirkabine, commune d'Iboudrârène.

Dans la wilaya de Médéa la RN1, reliant Médéa à Djelfa, sur une distance de 13 km, dans la circonscription communale de Benchicao, la RN64, reliant Médéa à Blida, sur une distance de 20 km dans la circonscription communale de Baâta ainsi que la RN64 A, reliant Benchicao à El Omaria, dans la circonscription communale de Benchicao ont été également coupées à la circulation de même que la route reliant Aïn Boucif à Chellalet El Adhaoura, sur une distance de 2 km dans la circonscription communale de Aïn Boucif.

A Bouira, l'amoncellement des neiges a bloqué la RN15, reliant Bouira à Tizi Ouzou, au col de Tirourda, commune d'Aghbalou, la RN30, reliant Bouira à Tizi Ouzou, au lieudit Tizi N'koulen, commune de Saharidj. L'amoncellement des neiges a d'autre part bloqué les RN 5 reliant Bordj Bou-Arréridj à Bouira, dans la circonscription communale de Mansourah, celle reliant Bordj Bou-Arréridj à Sétif, dans la circonscription communale de Sidi M'hamed ainsi que la RN103, reliant Bordj Bou-Arréridj à Sétif, dans la circonscription communale de Tasmar.

D'autres routes nationales et des chemins de wilayas ont été coupées en outre dans les wilayas de Jijel, Sétif, Skikda et Béjaïa suite à l'amoncellement de neige dans plusieurs communes. Suite à ces intempéries, un dispositif de la Gendarmerie nationale a été déployé sur l'ensemble des axes routiers pour porter aide et assistance aux citoyens et les travaux d'ouverture de routes entamés par les autorités administratives se poursuivent.

APS

CONSTANTINE



Un protocole d'accord pour former des porteurs de projets liés aux TIC

Un protocole d'accord portant formation de seize (16) jeunes gérants de micro-entreprises spécialisées dans les métiers liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), a été signé dimanche à Constantine entre Algérie-Télécom et l'Agence locale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on constaté.

Des formations théoriques et pratiques relatives à l'étude des réseaux, la pose et le raccordement de câbles et la fibre optique seront dispensées dans le cadre de ce protocole d'accord à ces jeunes porteurs de projets, a souligné

Abdelhafim-Mansour Bounab, formateur à la direction régionale d'Algérie Télécom. La formation de plusieurs semaines a pour «but principal de doter ces PME de l'expertise nécessaire qui leur permettra de maîtriser leur sujet afin d'intervenir efficacement sur les chantiers d'Algérie Télécom», a précisé de son côté le directeur opérationnel des télécommunications de Constantine-Est, Omar Boussahla. Outre les plans de charge «consistants» qui seront confiés à ces PME au titre de ce protocole d'accord, une assistance technique sera également garantie dans le domaine, notamment, du déploiement des réseaux des télécommunications, a ajouté M. Boussahla.

Le défi à relever au moyen de cette convention est de «mettre sur pied des entreprises pérennes et viables, en mesure d'accompagner Algérie Télécom dans son processus de modernisation et de mise à niveau», a encore souligné M. Boussahla, rappelant que cette formation s'inscrit dans le cadre d'une convention-cadre signée en 2011 entre Algérie Télécom et l'Ansej.

Pour leur part, les responsables de l'Ansej ont insisté sur «l'impact» de cette formation, encadrée par des cadres techniques qualifiés, dans la création de micro-entreprises capables de prospérer. Un premier groupe de 8 gérants de micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Ansej avait déjà bénéficié, en juin 2014, d'une formation assurée par des encadreurs spécialisés dans différents domaines liés aux télécommunications, a-t-on rappelé.

Les bénéficiaires de cette seconde session de formation sont issus de cinq wilayas de l'Est : Constantine, Skikda, Oum El Bouaghi, Mila et Jijel.

Seuls 13,3% des ménages utilisent encore le butane

Seulement 13,3 % des ménages utilisent encore le butane dans la wilaya de Constantine, grâce aux efforts consentis ces dernières années en matière de raccordement au réseau du gaz naturel, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'énergie, Ahmed Bouzidi.

Les besoins en butane exprimés par les familles non encore raccordées au réseau du gaz naturel, aussi bien en milieu urbain qu'en zones rurales, sont actuellement satisfaits à «100 %» à la faveur du «dispositif spécial hiver» mis en œuvre dans cette wilaya, a ajouté ce responsable.

S'agissant de l'acheminement des bonbonnes de butane vers les localités isolées, notamment celles très affectées par les dernières intempéries, le directeur de l'énergie a affirmé que l'opération se déroulait dans de «bonnes conditions et de manière régulière» depuis début de l'hiver, avec la collaboration de l'entreprise.

Naftal et des assemblées populaires communales (APC). Plus de 40 points de vente régulièrement approvisionnés, dont 5 stations-services publiques gérées par Naftal, ainsi que 3 autres de statut privé, sont à la disposition des citoyens à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a souligné M. Bouzidi. Il a également affirmé que les efforts des pouvoirs publics se poursuivaient pour couvrir toute la wilaya par le réseau du gaz naturel afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Le même responsable a également fait savoir que près de 350 foyers situés dans des mechtas relevant des communes de Beni H'midene, d'Ibn Badis, d'Ouled Rahmoune, de Hamma-Bouziane, d'Ibn Ziad et de Didouche-Mourad seront raccordés au réseau du gaz naturel «avant la fin de cet hiver». Dans la wilaya de Constantine, le taux de couverture a réalisé un «bond considérable», passant de 49 % en 1999 à 86,7% actuellement. Un taux qui atteindra les 90 % après l'achèvement des travaux lancés au titre de l'actuel programme quinquennal, a-t-on signalé à la direction de l'énergie.

Le projet de loi de règlement budgétaire 2012 examiné en plénière à l'APN

Le projet de loi portant règlement budgétaire (LRB) pour l'exercice 2012 a été présenté dimanche par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).



Ce projet de texte, qui porte sur l'exécution effective de la loi de finances complémentaire 2012 (LFC 2012), indique que le déficit réel du budget de l'Etat avait été de 3.570 milliards (mds) de DA (22,53% du PIB) contre une prévision de 4.276,4 mds de DA (28% du PIB) par la LFC 2012, soit un différentiel de 706,6 mds de DA correspondant à une baisse de 16,5% par rapport aux prévisions.

Les recettes totales effectives ont, quant à elles, été de 3.804,4 mds de DA contre des prévisions de 3.469,08 mds de DA, soit une plus-value de 335,32 mds de DA, représentant une hausse de 9,6% des recettes par rapport aux estimations de la LFC 2012.

Ces recettes totales sont provenues des recettes ordinaires à hauteur de 56,21% et de la fiscalité pétrolière à 43,79%, note le même projet de loi qui précise que le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière avait atteint 4.059,4 mds de DA en 2012.

Quant aux dépenses budgétaires effectivement engagées, elles se sont chiffrées à 7.081,4 mds de DA (contre des prévisions de 7.745,5 mds de DA dans la LFC 2012), se répartissant entre près de 4.700 mds de DA de dépenses de fonctionnement (66,25% de la totalité) et 2.390 mds de DA d'équipement (33,75%), soit un taux de consommation de 85%.

Mais en intégrant les dépenses budgétaires imprévues lesquelles ont été évaluées à 292,8 mds de DA, le déficit réel en 2012 s'est finalement élevé à près de 3.570 mds de DA (contre des prévisions de 4.276,4 mds de DA), et ce, en dépit des incidences financières de l'application des régimes indemnités et des statuts particuliers durant cette année, relève le même document.

Pour le volet du commerce extérieur, le montant des importations de marchandises a atteint réellement 50,38 mds de dollars en 2012 alors que la LFC 2012 avait tablé sur

des importations de 46,87 mds de dollars. Quant aux exportations des hydrocarbures, elles se sont élevées à 70,58 mds de dollars en 2012 contre une prévision de 62,81 mds de dollars.

Accompagné du rapport d'appréciation de la Cour des comptes, la loi de règlement budgétaire est un outil de contrôle permettant au pouvoir législatif de suivre et de contrôler l'exécution des budgets de l'Etat.

Dans son rapport de présentation, la commission des Finances et du budget de l'APN a indiqué que ce projet de loi avait été annexé, pour la première fois, des réponses de tous les départements ministériels aux observations formulées par la Cour des comptes.

Le débat sur le projet de LRB 2012 se poursuivra jusqu'à lundi, tandis que les réponses du ministre des Finances aux questions soulevées par les membres de l'APN lors du débat ainsi que le vote du texte sont prévus pour mardi.

AQUACULTURE

Lancement des travaux d'aménagement de la première zone d'activités extra-portuaire à Zemmour

Les travaux d'aménagement et de viabilisation de la première zone d'activités extra-portuaire, dédiée exclusivement aux métiers de la pêche et de l'aquaculture, à l'échelle nationale, seront lancés avant la fin du premier trimestre 2015, à Zemmour (Boumerdès), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Le financement du projet s'est fait sur le programme de développement complémentaire 2014, a ajouté la source, signalant la réception, déjà, par le

Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Capleref), d'un grand nombre de demandes d'investissement au sein de cette zone, dont des dizaines ont été agréées, à ce jour.

«L'opération» se poursuit toujours en vue de l'implantation d'une trentaine d'investissements», est-il précisé.

«Son terrain d'assiette, de plus de 20 ha, est situé à environ 5 km du port de pêche de Zemmour, à une quinzaine de kilomètres à l'Est du



chef-lieu de wilaya», indique la même source, soulignant la position stratégique de cette zone, mi-totienne à nombre d'axes routiers d'importance, dont la RN24.

Les formalités de création de cette zone ont été entamées en 2012, et son dossier a été introduit

aujourd'hui auprès de la Commission nationale interministérielle, qui a signifié son «feu vert» pour le transfert de la propriété du terrain d'assiette du secteur de l'agriculture au profit du domaine privé de l'Etat, est-il signalé. Une fois opérationnelle, cette zone d'activités dédiée aux investissements liés au secteur de la pêche et de l'aquaculture, pourrait générer près de 3000 emplois, selon sa fiche technique.

Les autorités de la wilaya ont adopté ce projet sur la base d'une étude d'impact qui a démontré les dividendes socio-économiques attendus de la création de cette zone.

APS

ENERGIE-GAZ

Complexe de Tiguentourine : un gage pour le développement durable



Par Mohamed Rechache

Le complexe gazier de Tiguentourine, qui poursuit ses activités dans la sérénité, s'est désormais fixé un nouveau défi à relever: une plus grande implication dans le développement local tout en l'inscrivant dans la durabilité.

Les images de fumée et de terreur de l'attaque terroriste qui a visé ce site un certain 16 janvier 2013 ne sont plus qu'un mauvais souvenir, alors que responsables et travailleurs de ce complexe, qui tourne actuellement à plus de 75% de ses capacités, maintiennent le rythme dans le but de tenir la promesse de porter cette production à plein régime.

Une remise en service, prévue avant la fin juin prochain, du troisième train de production dont les dommages causés par l'attaque se sont avérés plus sérieux, permettra d'atteindre cet objectif, promet Slimane Benmaâzou, directeur de la joint-venture Sonatrach-BP-Statoil qui opère le complexe.

Les ambitions de cette installation, qui symbolise la résistance économique du pays à la menace terroriste, sont maintenant plus grandes et ne se limiteront plus à un simple redémarrage de ce train production du fait que le nouveau programme de développement adopté par l'association de ces trois compagnies bat son plein et ses premiers résultats sont déjà visibles.

Ce programme prévoit, notamment, la réalisation d'une unité de compres-

sion de gaz pour l'augmentation du volume du gaz et produits dérivés produits (condensat et GPL) ainsi qu'un système de traitement et de récupération des eaux usées et huileuses qui sont actuellement utilisées dans l'irrigation des espaces verts à l'intérieur de la base vie du complexe, indique à l'APS M. Benmaâzou.

«Aucun déchet industriel provenant du complexe n'est rejeté en l'état dans la nature», assure-t-il, ajoutant que les procédures utilisées en matière ont valu au complexe de Tiguentourine une certification ISO 14001 relative à la protection de l'environnement. En outre, l'optimisation du volume du gaz produit permettra au site de pouvoir répondre aux sollicitations faites par les autorités locales pour alimenter les deux villes d'Ilizzi et d'In Amenas en gaz naturel et gaz de ville.

With the remise en service du troisième train et l'entrée en activité de l'unité de compression de gaz, la production de l'usine devrait atteindre 17,5 millions de m³/jour en plus de 2.000 tonnes/j de condensat et quelque 1.900 tonnes/j de GPL.

Un programme portant sur le forage d'une vingtaine de puits dont 15 en hydro fracturation horizontale est prévu pour l'année en cours afin d'atteindre cette projection.

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale

Ce projet dépassera le volume de production optimale et permettra au complexe d'alimenter les villes d'Ilizzi et d'In Amenas, assure le patron de la joint-venture, ajoutant que les travaux déjà entamés au niveau du site pour concrétiser cet objectif seront achevés en septembre prochain.

Il s'agit d'une connexion sous la forme d'un «T» destinée à acheminer le gaz produit et traité par les installations de Tiguentourine pour alimenter ces deux villes ainsi que la future centrale électrique en construction au chef-lieu de la wilaya.

«À travers cette opération, le complexe de Tiguentourine aspire à contribuer aux efforts du développement local et à l'amélioration des conditions de vie de la population», assure le même responsable.

D'autre part, dans un souci de rationaliser l'utilisation de l'énergie, les puits sont alimentés en électricité produite par des panneaux solaires.

La piste d'atterrissement aménagée à l'extérieur du site est une autre acquisition au complexe gazier lequel est appelé à assurer près du cinquième des exportations algériennes.

En effet, quatre (4) vols quotidiens pour des appareils de moyenne et de petite tailles sont programmés au niveau de cette nouvelle infrastructure.

Pas loin de l'usine, la base-vie, qui abrite actuellement un peu plus de 1.400 employés entre nationaux et expatriés provenant d'une trentaine de pays a eu, elle aussi, sa part de «métamorphose» avec, autre l'aménagement d'espaces verts, la mise en place de nouveaux équipements sportifs destinés à assurer plus de détente au personnel.

Pour rappel, la base-vie de Tiguentourine a été baptisée au nom du martyr Mohamed Amine Lahmar, l'agent de sécurité qui a sacrifié sa vie en donnant l'alerte pour protéger les travailleurs et les installations. Le retour des expatriés se poursuit en fonction de l'avancée des travaux, de réhabilitation du site, alors que le dispositif de sécurité de l'installation a été renforcé.

APS

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MOBILIS, SAAD DAMMA : Il faut que les TIC «intègrent» le quotidien des Algériens

Le président-directeur général de Mobilis, Saad Damma, a exprimé dimanche à Alger son souhait de voir les nouvelles technologies de l'information et de la communication «intégrer» la vie quotidienne des Algériens.

«Il faut que cette technologie intègre le quotidien des Algériens, car nous considérons qu'avec les technologies de l'information et de la communication, nous pouvons donner un coup d'accélérateur au secteur économique, notamment en ce qui concerne les rapports entre les Algériens et l'administration», a plaidé M. Damma, qui intervenait à l'occasion du lancement d'un forum dédié aux journalistes de la presse nationale.

Le P-DG de Mobilis a estimé qu'il n'est pas permis de se suffire, en tant qu'opérateur national, d'utiliser cette technologie dans les réseaux sociaux seulement. Il a souligné,



à ce propos, que «des investissements considérables ont été consentis pour se doter de la technologie 3G», relevant qu'à présent nous parlons de la 4 G. S'agissant du forum inauguré, le P-DG de Mobilis a affiché sa «satisfaction pour avoir pu, pour la première fois, organiser le forum dédié à la presse nationale», déclarant que «l'objectif principal était de permettre aux journalistes de débattre toute question en relation avec les technologies de l'information». M. Damma a soutenu, en outre, que «la presse algérienne a un rôle important à jouer pour permettre au secteur économique et à toutes les franges de la société de bénéficier des technologies de la communication». Le responsable a indiqué, par ailleurs que «Mobilis va prendre part vers la fin mars 2015 à une grande manifestation, dédiée à la téléphonie mobile, qui aura lieu à Barcelone».

AIN TEMOUCHENT

Une trentaine de bassins d'irrigation agricole bientôt ensemencés

Pas moins de 26 bassins d'irrigation agricole dans la wilaya d'Ain Temouchent seront concernés prochainement par des opérations d'ensemencement, a-t-on appris dimanche de la chargée de communication à la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

Faisant suite à une campagne de sensibilisation autour de l'ensemencement des bassins d'irrigation agricole de la wilaya, cette opération a ciblé 26 bassins dont les fellahs se sont déclarés favorables pour la mener à terme, a indiqué Sabri Fatna à l'APS.

Après les résultats jugés excellents, enregistrés depuis 2009 sur le terrain, dans une première opération initiée en collaboration, notamment, avec la direction des services agricoles (DSA), la DPRH a décidé de reconduire cette action en lançant cette campagne de sensibilisation qui a eu des échos favorables auprès de ces travailleurs de la terre, a-t-on ajouté.

Les fellahs intéressés relèvent des communes de Hammam Bouhadjar (04), Ain Kihal (05), Oulhaqa (11) et Sidi Ourièche (02), entre autres.

Touchant 17 bassins, la première expérience qui s'est avérée concluante, a été menée en collaboration, également, avec les chambres de l'agriculture et de la pêche et la direction des ressources hydrauliques. Elle a donné ses premiers fruits en 2012, avec l'introduction des premiers poissons sur le marché local au profit des consommateurs, a-t-on indiqué.

Ces poissons d'eau douce, notamment le Tilapia d'Egypte et la carpe royale, avaient atteint leur taille marchande pour être commercialisés.

Toutefois, la DPRH a tenu à lancer des formations au profit des fellahs concernés au niveau de l'Ecole de pêche et d'aquaculture de Beni Saf pour imprégner ces derniers des techniques d'ensemencement, a-t-on signalé.

Cette formation de courte durée (une à deux semaines) s'insère dans le cadre de la sensibilisation sur l'intégration de l'agriculture dans l'aquaculture.

Elle vise, surtout, la relance de cette opération initiée, en 2009, par la wilaya d'Ain Temouchent, a encore souligné Melle Sabri.

La formation est sanctionnée par une attestation de participation permettant aux agriculteurs de lancer des projets aquacoles à travers la wilaya. Elle leur permettra, également, de gérer leurs bassins d'irrigation agricole ensemencés, notamment en hiver, grâce à la conduite à tenir qui leur sera enseignée par les cadres pédagogiques de l'école.

Une campagne de sensibilisation sur la consommation de poissons d'eau douce s'avère par ailleurs nécessaire, note-t-on. Les consommateurs étant beaucoup plus attirés par le poisson de mer.

L'expérience d'ensemencement à Ain Temouchent, menée sous l'égide du Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDA) de Bousmail (Tipasa), a aussi démontré une influence très positive sur les rendements agricoles des terres irriguées à partir des eaux de bassins ensemencés, a-t-on également signalé, indiquant que d'importants rendements ont été réalisés par les fellahs dans les domaines de l'arboriculture et les cultures maraîchères.

OUM EL BOUAGHI

700,05 millions de DA pour indemniser les agriculteurs affectés par les inondations de 2014

Le montant de l'indemnisation versée aux agriculteurs affectés par les inondations du printemps 2014 à Oum El Bouaghi a atteint les 700,05 millions de dinars, a indiqué dimanche le directeur des services agricoles, Brahim Gridi.

Plus de 1.160 hectares de champs maraîchers et 18 hectares de fourrages avaient été ravagés par les inondations, notamment dans les communes de F'kirina, d'Oum El Bouaghi et d'Ain Beida, a précisé ce responsable. Les crues du printemps 2014 avaient également provoqué la perte de 8 bovins, de 57 ovins, de 7.530 volailles et 100 lapins et détruit 71 ruches ainsi que 48 moteurs de tracteurs et des systèmes d'irrigation, a relevé le même responsable.

SELON LA PROTECTION CIVILE
2164
interventions en 24h



Durant la période du 24 au 25 janvier 2015 arrêté ce matin à 8h. Les unités de la Protection civile ont enregistré 2164 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 6 les plus mortelles ont causé le décès de 4 personnes sur les lieux d'accidents et 12 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec une personne décédée et 4 autres blessées, suite à 2 accidents de la circulation au niveau de la commune d'El Eulma. Le premier accident est survenu sur la RN5 et le deuxième accident a eu lieu sur l'autoroute A1 Est – Ouest.

A noter, que les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Biskra, Ghardaïa, Mila et Tiziaret. ces incendies ont causé des brûlures au 2^e degré à deux femmes au niveau de la wilaya de Ghardaïa suite à l'incendie à l'intérieur d'une habitation au lieudit El Hadaïk commune de Metlili. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux par nos éléments puis transférées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

Par ailleurs, 42 personnes ont été asphyxiées par gaz monoxyde de carbone CO2 au niveau des wilayas : 8 Sétif, 2 El-Bayadh, 1 Naâma, 28 Mascara et 3 Tipasa, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe bains à l'intérieur des habitations. Des soins de première urgence ont été prodigués sur les lieux avant de transférer les victimes dans un état satisfaisant vers les établissements hospitaliers.

Concernant les interventions liées aux intempéries, les secours de la Protection civile de la wilaya de Relizane sont intervenus pour 6 opérations de pompage des eaux de pluies à l'intérieur de 6 habitations au douar El Merainia commune de Bellassel. Les axes routiers restent très difficiles au niveau des wilayas de Tlemcen, Bouira, Béjaïa, Tizi Ouzou et les opérations de déneigement sont en cours par les services concernés.

BILAN MENSUEL DE DÉCEMBRE 2014 DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF : **583 retraits du permis de conduire**

Azzedine Tiouri

Le bilan des activités des services de la Sûreté de wilaya de Sétif fait état de 60 accidents de la route enregistrés au cours du mois de décembre 2014 sur l'ensemble du tissu urbain, faisant 1 mort et 70 personnes blessées (44 hommes et 26 femmes, dont 27 mineurs des deux sexes) en diminution par rapport au même mois de l'an dernier. Selon la cellule de communication de l'institution policière, 83,33% de ces accidents sont provoqués en partie par les conducteurs et des erreurs humaines en raison des excès de vitesse et les dépassements dangereux. 8,33 % sont dus aux facteurs liés à l'environnement et à l'état vétuste des routes et 8,33 % également dus à la défectuosité des véhicules (éclairage, entretien, système de freinage etc.).

Pour le volant répressif, 2 790 contraventions ont été

ALGER

Il tue sa femme et sa fille, 25 ans de réclusion criminelle

A.Ferrag

Ali âgé de 52 ans, a été jugé en ce mois de janvier 2015, par le tribunal criminel d'Alger.

Reconnu coupable du meurtre de sa femme âgée de 50 ans et de sa fille âgée de 20 ans, il est condamné à 25 ans de réclusion.

Lors de sa comparution en dernière session criminelle du tribunal d'Alger, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. Ali dira que sa femme et sa fille s'adonnaient au plus vieux métier du monde.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits, il insiste sur la gravité de ce double meurtre et requiert la perpétuité. Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense souligne que le mis en



cause n'avait pas nié sa responsabilité et demande de ce fait d'alléger cette peine et de comprendre l'état psychologique dans lequel se trou-

vait son mandant. Après de longues délibérations, le verdict tombe : Ali est condamné à 25 ans de réclusion criminelle.

SÉTIF

La neige et le verglas provoquent le décès de 2 automobilistes et blessent 11 personnes

Les chutes de neige qui se sont accentuées samedi, accompagnées d'une importante baisse du mercure, rendant les chaussées très glissantes, ont provoqué, dans la matinée, 6 accidents de la route qui ont tué 2 personnes près d'El Eulma et occasionné des blessures à 11 autres, a indiqué hier la Protection civile.

Une des deux personnes décédées (44 ans), au volant de sa voiture sur la RN 5 dans la commune d'El Eulma, a été victime du verglas causé par les températures négatives qui affectent depuis samedi soir la wilaya dont les principales communes, en particulier celles situées en altitude, sont recouvertes d'un couche de neige de 20 cm, a précisé le capitaine Ahmed Lamamra, responsable de la cellule d'information de la protection civile. Un autre accident de la circulation



s'est produit sur l'auto-route Est-Ouest, non loin du lieudit Djermane, à l'est de la ville d'El Eulma, lorsqu'un bus assurant la ligne Skikda-Alger avec à son bord 42 voyageurs a percuté 4 véhicules légers, provoquant le décès d'une personne de 27 ans, a déclaré le même officier.

Le froid très vif qui sévit dans la wilaya des Hauts-Plateaux est à l'origine de

ces accidents de la route, mais conduit également les familles à utiliser des radiateurs à gaz sans vérifier leur bon état de fonctionnement, selon le capitaine Lamamra qui a fait état, dans ce contexte, du sauvetage en extérieur, au centre de Sétif, de deux familles constituées chacune de 4 personnes après qu'elles aient inhalé du monoxyde de carbone.

Les éléments de la Protection civile ont dû intervenir, durant les dernières 24 h, à 85 reprises pour secourir des automobilistes bloqués dans leur véhicules à cause de la neige, a-t-il fait savoir, soulignant que les éléments de ce corps constitué, assistés par la Gendarmerie nationale et les travailleurs des travaux publics, ont installé des postes avancés sur les axes les plus affectés par la neige afin de venir en aide aux usagers de la route et rouvrir les chaussées obstruées.

La même source a ajouté que si la circulation automobile était « périlleuse » à Sétif et ses environs, elle est pour le moment impossible dans plusieurs axes secondaires du nord de la wilaya de Sétif.



tipliées et le service d'ordre, police et gendarmerie nationale, est resté en permanence sur le qui-vive afin de réduire au maximum les sinistres endeuillant chaque jour des familles. Malgré cela, des excès sont enregistrés par des chauffards, confondant route et piste de rallye, Formula un.

LA POLICE DE AÏN DEFLA DRESSE SON BILAN 2014 «Une baisse de criminalité grâce au déploiement des policiers»

► 2687 affaires enregistrées et implication de 188 femmes et 122 mineurs.

Lors d'une conférence qu'il animée ce mardi en présence des chefs de services de la sûreté, les représentants de la presse locale, le chef de la sûreté de la wilaya de Aïn Defla, Boudoukara Mokhtar a présenté le bilan des activités de son secteur durant l'année 2014. Un bilan qui fait état de 2687 affaires enregistrées, avec 188 femmes impliquées, 122 mineurs et 619 personnes mises sous mandat de dépôt.



Salim Ben

Le chef de la sûreté de la wilaya a tenu d'affirmer aux correspondants et journalistes de la wilaya qu'ils sont des vrais partenaires sociaux et le DGSN insiste chaque fois sur la nécessité de collaborer avec les journalistes et les informer de toutes les activités de la police. Durant cette rencontre, tous les chefs des services ont établi leur bilan des actions durant l'année 2014. Le constat tiré par les mêmes services est «la baisse de la criminalité» comparativement aux chiffres de l'année 2013 (2978 affaires) «grâce au déploiement de nos éléments sur le terrain», ont-ils souligné. Selon les statistiques rendues publiques, il ressort que sur les 2687 interpellations effectuées par la police judiciaire, 2519 personnes ont été impliquées, dont 188 femmes et 122 mineurs, alors que 619 personnes mises en cause ont été écrouées. En

matière de la sécurité publique, les éléments de la police ont réussi à traiter 37 affaires de falsification de documents administratifs, avec l'implication de 58 personnes, soit une moyenne de 29, 72 % et 26 personnes ont été écrouées. Alors que 6 affaires ont touché l'économie nationale, 16 personnes ont été impliquées, dont 3 femmes. Abordant les questions de la contrebande de marchandises étrangères, la police a traité deux affaires. Dans la première il s'agit de ressortissants de nationalité tunisienne pour la contrebande de téléphones mobiles et l'autre est liée à la contrebande de corail pour 2 Algériens. Une autre affaire a été traitée contre le commerce des armes à feu illégales, où 10 personnes ont été impliquées dont deux personnes de nationalité libyenne, des pièces d'armes des pistolets automatiques, fusils de chasse, des jumelles militaires en plus des équipements sensibles ont été récupérés. Ainsi, les policiers ont

présenté devant les instances compétentes de la justice 13816 personnes pour différentes questions, tandis que 557 ont été mis en procédure judiciaire.

Par ailleurs, la cellule de communication de la sûreté a signalé que durant 2014 les services ont reçu environ 7868 appels téléphoniques via les lignes vert « 15-48 » et « 80-41 » et le « 17 », alors qu'un autre numéro vert vient d'être ajouté par le ministère de l'Intérieur le 11-00.

Selon le bilan de la police, il a été recensé 193 accidents qui ont fait 225 blessés et 13 morts, alors que 1.735 permis de conduire ont été retirés, 1959 infractions routières, 3665 délit et 744 véhicules mis en fourrière.

Enfin, la police a annoncé l'ouverture prochainement d'autres sûretés urbaines, notamment à Hay El Wiam et Essalam à Khemis Miliana, après l'inauguration de celle de Sidi Lakhadar.

FUITE DE GAZ DANS UN HAMMAM À AÏN FARÈS (MASCARA) 23 femmes et 5 enfants asphyxiés

Vingt-trois (23) femmes et cinq enfants ont été victimes, samedi soir, d'asphyxie au gaz dans un hammam dans la commune d'Aïn Fares (wilaya de Mascara), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Les victimes âgées entre 2 et 60 ans ont inhalé du gaz fuitant de la chaudière du hammam, qui leur a causé des évanouissements et des chocs nécessitant leur transfert aux services des UMC de l'Hôpital «Meslem Tayeb» au chef-lieu de wilaya. 23 personnes d'entre-elles ont quitté l'hôpital le jour même après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-on indiqué.

Les cinq autres victimes, toutes des femmes, ont été transférées au service de pneumologie de l'Hôpital «D'Yesaad Khaled» à Mascara et quitté l'établissement dans la matinée de dimanche, a-t-on ajouté de même source. Une commission technique relevant de la Protection civile a décidé de la fermeture du hammam à titre préventif, en attendant les conclusions de l'enquête menée hier par une commission de wilaya compétente.

BISKRA 250 palmiers-dattiers et des arbres fruitiers détruits par un incendie à Feliache

Pas moins de 250 palmiers-dattiers et de nombreux arbres fruitiers ont été détruits dans un incendie qui s'est déclaré dans la soirée de samedi dans une oasis située à Feliache (Biskra), a appris l'APS hier auprès de la Protection civile.

Le sinistre a réduit en cendres plusieurs dizaines de figuiers et d'oliviers ainsi que des herbes sauvages dans cette oasis située à l'est de la capitale des Zibans, a précisé la même source.

L'intervention diligente des éléments de la Protection civile de l'unité principale de Biskra, appuyés par d'importants moyens anti-feux, a permis de circonscrire l'incendie aux bout de sept (7) heures d'efforts et d'éviter ainsi qu'il ne se propage au reste de cette oasis, a-t-on également affirmé.

Ce ne sont pas moins de 1.000 palmiers-dattiers menacés par les flammes qui ont pu être sauvés, ont encore affirmé les services de la Protection civile, rappelant que dans cette wilaya, quelque 4.000 palmiers-dattiers sont détruits chaque année par des incendies.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ La poudreuse bloque encore plusieurs axes routiers



M.B.

Les chutes de neige, enregistrées ces dernières heures à travers la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont causé la fermeture de plusieurs axes routiers et rendu la circulation difficile sur d'autres axes.

C'est le cas au centre ville de Bordj Bou-Arréridj où plusieurs rues sont restées fermées à la circulation durant la matinée à cause de la neige qui rend la circulation difficile.

Les habitants des communes situées sur les hauteurs, sont contraints par la neige et par l'état des routes à réduire au maximum leurs déplacements.

Dans les autres zones de la wilaya, les services de la Gendarmerie nationale, signalent que des tronçons des RN 5, 45, 103, 76 et 60 A restent coupés en plusieurs endroits, ainsi que les CW 46, 44, 43, 42 et 41 qui desservent plusieurs localités des régions montagneuses de cette wilaya, à l'instar de Djaaafra, Colla, El Maien, Theniet Nasser, Zemmoura, Tassamarth, Taguelait, Ghafissa, Ouled Dahamane, Ras El Oued, Ain Tassera, Khellil...

Des équipes d'intervention dotées de chasse-neiges et de camions sont à pied d'œuvre pour dégager ces axes routiers et rouvrir à la circulation les axes bloqués dans ces régions. Des équipes qui recourent également, pour rétablir et fluidifier la circulation, à l'épandage de sel sur plusieurs tronçons routiers.

TISSEMSILT

► Une jeune délinquante écrouée pour vol

ABED MEGHIT

Selon les informations qui nous ont été communiquées de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissensilt, une jeune fille âgée d'une vingtaine d'années exerçant dans un cabinet médical au chef-lieu de wilaya avait été délestée de son sac à main posé comme à l'accoutumée sur son bureau de réception des malades. Elle n'a pu s'en rendre compte que quelques instants plus tard et les malades présents lui avaient fait savoir qu'une jeune fille qui était assise avec eux s'est emparée du sac et a pris la fuite. La victime a tout de suite déposé une plainte en donnant le signallement de la fille et les recherches ont abouti à l'arrestation de la mise en cause qui a avoué avoir volé le sac et jeté les documents qui s'y trouvaient en gardant deux portables et une somme d'argent de 5.000 DA. La même source ajoute que l'enquête allait aboutir à l'arrestation de la mise en cause qui a été placée par le magistrat instructeur sous mandat de dépôt pour vol.

► Le crédit R'fig au profit de 207 fellahs

Pas moins de 207 agriculteurs de la wilaya de Tissensilt ont bénéficié du crédit R'fig pour mener à bien la campagne labours-semaines 2014/2015. Ce nombre a été atteint grâce aux nouveaux dispositifs mis en place par l'Etat, notamment le guichet unique. Ce crédit qui a été octroyé à ces fellahs par la BADR de Tissensilt, est destiné à l'achat de matériels roulants, de semences et de motopompes pour l'irrigation de plus de 1.000 hectares à partir des retenues d'eau du barrage de Bougara.

ORAN: Relogement de 700 familles à Oued Tlélat

Plus de 700 familles qui résidaient dans des habitations précaires au quartier d'El Hamri et de Medioni à Oran ont été relogées, dimanche, dans des logements neufs à Oued Tlélat, commune située au sud de la wilaya. Cette opération est inscrite dans le cadre du programme de relogement progressif des familles ayant bénéficié de pré-affecteds, au nombre de 6.500 dans la wilaya d'Oran, a indiqué le wali.

Depuis le lancement de ce programme, 2.400 familles bénéficiaires de pré-affecteds ont été relogées, a souligné Abdelghani Zaalaen en marge de l'actuelle opération de relogement.

Le relogement total de 9.000 familles dans la wilaya Oran est prévue au courant de 2015, année qui verra la réception de grands quotas de logements des programmes en cours de réalisation dans le cadre du quinquennat précédent, a-t-il ajouté rassurant que toutes les familles concernées seront relogées d'ici fin juin 2015.

L'opération de relogement de 700 familles des vieux quartiers d'El Hamri et de Medioni entamée tôt le matin a été marquée par une bonne organisation, où les pouvoirs publics ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels des services techniques des deux dairas d'Oran et d'Oued Tlélat aux côtés des agents de police et de la Protection civile, dont des camions pour le déménagement.

Le wali a signalé à l'occasion que 18 familles, ayant bénéficié auparavant de l'aide de l'Etat dans le cadre des dispositifs du logement public, ont été radiées de la liste de relogement lors de cette opération. Sur le même site et en marge de l'opération de relogement, une école primaire baptisée au nom du moudjahid défunt Lakhdar Yakoubi a été inaugurée par le wali pour accueillir les élèves des familles relogées.

La réalisation d'un CEM et de structures administratives, culturelles et sportives est également programmée sur le même site, a-t-on appris auprès du responsable.

PROGRAMME AADL: 16.666 dossiers de postulants acceptés à Sétif

Plus de 16.666 dossiers de postulants à un logement dans le cadre de la formule location-vente ont été acceptés, à Sétif, par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), a indiqué samedi à l'APS le directeur régional de cet organisme, Abdelouahab Gadi.

Selon ce responsable, 24.097 dossiers ont été déposés dans le cadre du programme AADL-2 attribué à la wilaya de Sétif, fort de 10.000 unités entre appartements F3 et F4.

Au total, 14.398 souscripteurs ont retiré, jusqu'à présent, les ordres de versement de la première tranche équivalant à 10 % de la valeur globale du logement, a ajouté M. Gadi, faisant état d'un engouement sans précédent pour cette formule d'habitat dans la wilaya de Sétif. Cinq-mille (5.000) sur les 10.000 logements AADL attribués, pour le moment en attendant un prochain programme, à la wilaya de Sétif, seront «très prochainement» lancés en travaux à Sétif (3.000 unités) et à El Eulma (2.000), a encore fait savoir le même responsable.

Les 5.000 logements restants n'attendent plus que l'identification de l'assiette foncière où ils seront implantés, a encore indiqué M. Gadi, affirmant que les services de l'AAADL «y travaillent de concert avec les autorités de la wilaya».

Le directeur régional de l'AAADL de Sétif a également rappelé que le prix des logements a été fixé, dans le cadre de cette formule, à 2,8 millions de dinars pour les appartements de type F3 et à 3,4 millions de dinars pour les F4.

APS

AÏN TÉMOUCHENT Débat sur l'utilisation des pesticides et leur impact sur la flore et la santé humaine

Le Salon régional de production apicole s'est ouvert officiellement dans la matinée du 19 janvier 2015, à la salle des expositions de l'Office des Etablissements des Jeunes ((Odez)), implanté au centre de la ville de Aïn-Témouchent, par les autorités locales civiles et militaires de la wilaya, en présence des responsables du secteur de l'agriculture, de la Chambre d'agriculture et de l'Association professionnelle des apiculteurs de la wilaya de Aïn-Témouchent.



Par Sonia Belaïdi

Abdellaoui Adjira, chef de service de la communication et de l'information auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya de Aïn Témouchent a présenté, à cette occasion, la fiche technique de l'élevage apicole. A cet effet, elle mentionne que celle-ci est caractérisée par plusieurs zones mellifères occupant une superficie globale de 66 409 hectares dont 28 749 hectares d'arboriculture, 29 556 de forêts et 8 104 hectares de maquis.

S'agissant du cheptel apicole, elle mentionne qu'il existe 5238 unités de ruches modernes, 1 683 unités de ruches traditionnelles, soit globalement un nombre de 6 921 unités de ruches. Ainsi, la production d'essaims se marque par un nombre de 2 821 unités de colonies de mise à l'essaimage, et 1 200 unités de productions d'essaimes.

L'interlocutrice fait état également que le nombre de colonies mises à la production de miel est de 4 100 unités avec la production de 397 quintaux de miel. Rappelons, dans ce contexte, que les vétérinaires de la DSA accompagnent les apiculteurs notamment dans la protection de l'élevage apicole par des visites sur les lieux. Il y a lieu, aussi, de faire savoir que l'activité apicole

s'effectue dans 19 communes littorales et montagneuses sur les 28 communes de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

Cette activité est renforcée également par la formation continue des apiculteurs suivant des séminaires et une formation de base au niveau des centres de formation à caractère agricole et professionnel.

POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DES PESTICIDES

L'utilisation rationnelle des pesticides dans le domaine agricole a été vivement recommandée, à cette occasion, par le professeur Chafi Belkacem, chef de service à l'EHU d'Oran lors de la présentation de sa communication intitulée «L'impact des pesticides sur la santé de l'homme». En effet, le spécialiste fera savoir que la nocivité des ces produits à savoir : pesticides, fongicides et herbicides peuvent nuire à la fertilité de l'homme, provoquer des malformations congénitales et engendrer d'autres pathologies graves telles que le diabète, l'Alzheimer, le Parkinson et le redoutable cancer. Il expliquera que la contamination par ces produits peut se faire par voie respiratoire, digestive, oculaire ou par la peau. Il a, donc, insisté sur la nécessité de maîtriser ces produits avant leur utilisation par les agriculteurs en général et les apiculteurs en particulier, pour "minimiser les

risques liés à une utilisation inadéquate". Il a recommandé en outre de manipuler ces produits en utilisant notamment des gants et une tenue vestimentaire adéquats et surtout de prendre son bain après chaque opération, avant de préconiser la lutte intégrée contre les ravageurs. Par ailleurs, le communicant a mis l'accent sur l'attention devant être portée à la gestion de ces produits car ils sont comme les médicaments prescrits à l'homme dont il faut rigoureusement respecter les indications. A l'instar des antibiotiques, il ne faut pas en abuser étant donné que certains ravageurs de la flore font de la résistance. M. Chafi, défenseur assidu de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, conclura sa communication par une belle phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : « Nous héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Pour sa part, Bekri Nawel, directrice de la station régionale de protection des végétaux d'Oran, a abordé le thème de "La lutte biologique et son impact sur la pollinisation des arbres fruitiers".

Tout en mettant en relief la nocivité des produits chimiques sur la santé humaine, elle a insisté sur la nécessité, pour le fellah, de "maîtriser la couverture phytosanitaire en appliquant une lutte raisonnée".

AÏN DEFLA Journée d'étude sur l'entretien des chaudières des établissements scolaires

Salim Ben

L'entretien des chaudières et chauffages centraux dans les établissements scolaires est une nécessité absolue, dans le but de protéger le fonctionnement du matériel et beaucoup plus assurer un climat stable dans les salles et dortoirs des élèves et protéger leurs vies. Dans ce cadre, au cours de la semaine passée, la direction de l'édu-

cation de la wilaya d'Aïn Defla a organisé une journée d'étude aux profits des agents de maintenance au niveau du CEM de Sidi Bouabida.

L'ensemble des agents de maintenance de l'ouest de la wilaya ont été appelés pour assister à une journée d'étude sur le fonctionnement des chaudières et chauffages centraux des établissements scolaires ainsi que leur maintenance. Cette journée a été animée par un formateur,

de la DE d'Aïn Defla qui a expliqué aux présents que l'entretien consiste à vérifier, régler et nettoyer les principaux organes de fonctionnement des chaudières, (charbon, gaz, fioul), des chauffe-eau et chauffe-bains.

«Une chaudière entretenue régulièrement a une durée de vie plus longue et subit moins de pannes qu'une chaudière non entretenue. Elle consomme moins de combustible, produit moins

de gaz à effet de serre et de polluants. Son entretien vous garantit également un fonctionnement en toute sécurité et améliore ses performances», explique le formateur. Dans ce sillage le directeur de l'éducation a appelé tous les directeurs des établissements des trois paliers, à suivre les instructions de la sécurité afin de protéger nos élèves et passer un hiver calme et chaud.

ANONYMAT DANS LES PROFONDEURS DU NET

BATAILLE EN EAUX TROUBLES

Différentes forces tentent d'investir les profondeurs du net dans des réseaux sécurisés, garantissant l'anonymat, où se mêlent commerces illicites en tous genres et réseaux de journalistes, militants et opposants à des systèmes politiques verrouillant le réseau internet.

Par Samy YACINE

En donnant un bon coup dans la fourmilière des réseaux circulant dans le darknet, avec notamment la fermeture en novembre dernier du fameux Silk Road 2 et l'arrestation de son principal initiateur, les autorités américaines pensaient avoir atteint un objectif important dans la lutte contre les réseaux anonymes et sécurisés popularisés par le fameux TOR (The Onion Road). La police fédérale américaine, le FBI ainsi, que la redoutable agence du renseignement NSA la National Security Agency n'ont pas tardé à se mettre en alerte pour suivre ce monde des profondeurs du net et voir ce qui s'y passe et surtout qui fait quoi. Ainsi les services de la police fédérale ont-ils pris pour cible le site Silk Road 2 et ses activités de trafics en tous genres orchestrées par un anonyme se faisant passer pour Dread Pirate Robert. Ces activités de marché informel seront arrêtées et se remettent en marche plusieurs fois.

Mis en ligne pour la première fois en février 2011, sa première version survivra pendant un trimestre, avant de se muer en une seconde version qui tiendra de novembre 2013 jusqu'à novembre dernier. Le procès de l'initiateur principal de ce site, arrêté en octobre 2013 vient juste de s'ouvrir, avec accusations «de trafic de drogues, de faux documents, de blanchiment d'argent et de piratage», selon le site www.lesinrocks.com qui ajoute que son administrateurs principa-



pal a été arrêté en novembre dernier. Le succès de la lutte des services de sécurité américains aura été de courte durée. Un nouveau site vient de naître des cendres de Silk Road 2, avec quelques innovations majeures qui le rendent un peu moins vulnérable aux intrusions et attaques extérieures. Presque deux mois après la fermeture en grande pompe de Silk Road 2, un nouveau site baptisé «Silk Road Reloaded» (SRR), est lancé sur le darknet, d'après le site Motherboard cité par www.onet.com qui précise que son but est «de proposer une place de marché pour des drogues, de la contrefaçon, des

outils de piratage, des faux billets de banque, etc.», précisant au passage que pour le moment «les armes et les numéros de carte bancaire volés, en revanche, ne devraient pas faire partie du catalogue qui, pour l'instant, est de toute façon assez vide.» Les spécialistes qui se sont intéressés à ce nouveau service du darknet évoquent comme première grande nouveauté introduite, les modalités de paiement des transactions ; comme le mentionne [onet.com](http://www.onet.com), «les paiements sur cette nouvelle route de la soie ne limiteront pas au Bitcoin, mais pourront être faits dans huit autres «devises», dont Anoncoin, Li-

tecoin, Dogecoin ou Darkcoin» Cette palette enrichie des modes de paiement a pour ambition de «fournir un meilleur niveau d'anonymat que le précédent Bitcoin», ajoute ce site qui prévoit qu'une telle «ouverture monétaire devrait attirer davantage de 'clients' potentiels». La seconde grande innovation réside dans une architecture technique basée non plus sur le fameux réseau TOR, mais sur un autre réseau d'anonymisation baptisé I2P (Invisible Internet Project). Ce dernier a été créé en 2003, selon [onet.com](http://www.onet.com) qui croit savoir que ce système «revendique un meilleur degré de répartition, et donc à

priori une plus faible surface d'attaques».

Ce nouveau système d'anonymisation ne semble pas bénéficier d'une grande notoriété au sein de la communauté des experts et observateurs qui cherchent à trouver une explication à son choix par les initiateurs du nouveau projet.

Certains évoquent un probable «choc psychologique» à l'égard du fameux réseau TOR, suite notamment au coup de filet réussi par le FBI qui laisse penser à une possible «désanonymisation des flux».

Le site [onet.com](http://www.onet.com) qui évoque en effet «un certain malaise au sein de la communauté Tor», a donné la parole à des responsables de ce réseau qui démentent catégoriquement toute atteinte, tout en admettant l'effet d'un coup d'annonce opéré par le FBI. Roger Dingledine, responsable du projet Tor, explique sur ce site que la prise du site Silk Road 2 par le FBI est à imputer au fait, dit-il que «l'auteur de Silk Road 2.0 avait écrit son nom quelque part. Les policiers l'ont coincé et lui ont posé des questions.

Après quoi il a donné les noms de 16 personnes. Le FBI les a arrêtés, saisi leur matériel, puis publié un communiqué de presse qui faisait croire à une incroyable attaque sur Tor.»

Un autre responsable du réseau TOR contacté par [onet.com](http://www.onet.com) parle de la volonté du FBI de faire croire que le réseau TOR est fini alors que d'après lui c'est bien le contraire.

HARO SUR TOR !

Même si ses responsables réfutent toute idée de désanonymisation du réseau TOR, des informations circulant sur le web et notamment dans la communauté du deep web, laissent place à au moins quelques interrogations. Pour rappel ce réseau, dont on peut lire sur wikipedia qu'il est «acronyme de The Onion Router, littéralement «le routeur oignon») est un réseau informatique superposé mondial et décentralisé, implémentation du principe de réseau mélangé (mix network). Il est composé de routeurs organisés en couches, appellés nœuds de l'oignon, qui transmettent de manière anonyme des flux TCP. Le réseau Tor peut ainsi rendre anonymes tous les échanges internet fondés sur le protocole de communication TCP. La fiabilité du réseau est

néanmoins sujette à questionnement depuis la fameuse opération «Onymous», menée en novembre dernier et qui, selon le site du quotidien français lemonde.fr «a conduit à 17 arrestations dans le monde» et vu du matériel saisi «aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne, ou encore en Bulgarie», alors que «16 pays européens étaient impliqués dans cette opération.»

Les conditions de conduite de cette opération ont fait l'objet d'intenses débats sur le net, avec notamment la contribution du site The Stark qui a mis à la une cette expérience d'attaque menée par 5 chercheurs. «Les cinq informaticiens ont montré qu'il était possible de remonter à l'adresse IP d'un utilisateur Tor en procédant à une analyse de trafic relativement ba-



sique, basée sur le protocole Netflow de Cisco», rapporte le site onet.com qui tout en soulignant l'efficacité du réseau anonyme TOR reconnaît la possibilité de pénétrer ses nœuds anonymes, à condition de disposer de moyens d'interception. Il arrive à la même conclusion pratiquement que le site du journal lemonde.fr selon lequel «l'anonymisation permise par TOR devait rendre les utilisateurs intracabables, de même que les sites sur lesquels ils effectuaient leurs achats. En théorie».

SITUATION SOUS CONTRÔLE ?

Alors que le débat s'anime après les instructions réussies dans les profondeurs du réseau TOR, un des responsables de l'association française de défense des libertés et des droits sur internet, La Quadrature du Net, Benjamin Sonnagat, tente de faire entendre le sens de la distinction et du recul, en reconnaissant que TOR n'en est pas à sa première attaque. «Il y a eu des attaques de tous types : juridiques, médiatiques et techniques. Récemment, le site Pando a écrit que Tor était un honeypot [un 'pot de miel', piège visant à attirer des utilisateurs pour les iden-

tifier, ndlr], sous prétexte que Tor a des financements venus de l'armée américaine», lance-t-il sur <http://rue89.nouvelobs.com>, ajoutant que «C'est un troll récurrent, mais il n'y a jamais eu de preuves que cela posait problème. Des chercheurs ont aussi trouvé des failles, mais ce sont des faiblesses connues de leurs fondateurs.» Il admet en effet que des failles sont possibles, et qu'elles sont identifiées et connues des administrateurs du réseau TOR, qui, rappelle-t-il, «ne protège pas de tout, tout le temps.»

ARTHRITE : 4 IDÉES REÇUES À OUBLIER VITE FAIT

Tout ce que vous pensez savoir sur l'arthrite est probablement faux ! Le point sur les 4 idées reçues les plus répandues.

L'arthrite... c'est de l'arthrite ! FAUX

Tout comme il n'y a pas « un » cancer mais plusieurs sortes de cancer, il n'y a pas « une arthrite » mais cette maladie (que l'on appelait autrefois « rhumatismes ») regroupe plus d'une centaine d'affections différentes parmi lesquelles : l'arthrose, la goutte, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus...

Ce qui veut dire que si vous (ou un membre de votre famille) pensez souffrir d'arthrite, il est important de prendre rendez-vous avec le médecin avant d'opter pour l'automedication et de prendre des compléments alimentaires à base de glucosamine.

On ne peut pas faire grand-chose contre l'arthrite FAUX

« Les personnes qui souffrent d'arthrite ne doivent surtout pas céder au fatalisme et peuvent faire plusieurs choses pour améliorer leur quotidien et réduire les douleurs articulaires » explique le Dr Eric Matteson, chef du département de rhumatologie à la célèbre clinique Mayo.

« La première chose à faire est souvent de perdre du poids car les quelques kilos perdus grâce à un régime <http://www.topsante.com/mince-en-forme/regimes-marchant/> permettent de réduire le poids supporté par les articulations.

Si vous n'avez pas de problème de sur-

poids, il faut malgré tout penser à équilibrer votre alimentation car les personnes qui souffrent d'arthrose ont plus de risque d'avoir un diabète de type 2 ou une maladie cardio-vasculaire. Les meilleurs aliments sont ceux qui composent ce que l'on appelle le « régime méditerranéen » : huile d'olive, viandes blanches, poisson, légumes et aliments riches en oméga3. Et il ne faut pas, non plus, hésiter à avoir recours aux antidiouleurs quand celle-ci est trop vive » insiste le médecin.

L'arthrite empêche de faire de l'exercice FAUX

C'est sans doute l'idée la plus répandue sur la maladie : la plupart des personnes qui souffrent d'arthrite sont persuadées qu'elles ne peuvent pas faire d'exercice à cause des douleurs articulaires qu'elles ressentent.

Or, l'exercice est non seulement autorisé mais il est même recommandé car l'inactivité provoque une accélération de la dégradation des articulations.

Bien sûr il n'est pas question de se lancer dans un semi-marathon mais parmi les activités physiques conseillées il y a la gym aquatique, la marche (à condition que ce soit sur des surfaces planes), le yoga ou encore le Tai-chi qui renforce les muscles autour des articulations et donc accroît leur résistance.



Faire craquer les doigts donne de l'arthrite FAUX

Voilà une nouvelle qui va rassurer toutes celles et ceux qui ont l'habitude de faire craquer les articulations de leur doigt : le bruit que vous entendez lorsque vous faites « craquer » vos articulations ne provient ni du

cartilage, ni de l'os. Il ne risque donc guère de les abîmer ou de provoquer une arthrose plus tard. Ce craquement est dû à des bulles de gaz qui se forment dans la synovie lorsque la pression baisse dans l'articulation, ce qui arrive quand on « écarte » les os. Toutefois, les médecins déconseillent de céder trop fréquemment à ce « tic » qui sollicite les articulations pour rien.

AVOIR MAL AUX GENOUX DANS LES ESCALIERS POURRAIT SIGNALER DE L'ARTHRITE

Selon une équipe de chercheurs britanniques, une douleur au niveau des genoux pendant une montée d'escalier pourrait être un signe d'alerte de l'arthrite.

Vous avez mal aux genoux lorsque vous montez une volée de marches ? Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravissez un

escalier ? Prudence : vous êtes peut-être atteint d'arthrite, si l'on en croit une récente étude britannique publiée dans la revue scientifique Arthritis Care & Research.

Une usure anormale du cartilage En effet, cette étude (qui portait sur plus de 4 500 personnes) a montré que la douleur ressentie au niveau des

genoux lors d'une montée d'escalier pourrait être un bon signe d'alerte. L'arthrite, dont l'arthrose (ou ostéoarthrite) est la forme la plus courante, correspond à une usure anormale du cartilage : les articulations les plus fréquemment touchées sont celles du genou, de la hanche et de la colonne vertébrale.

« A l'heure actuelle, il est très difficile de prévenir l'apparition de l'arthrite, explique le Dr Nathalie Carter, du centre britannique de recherche sur l'arthrite. Ce signe d'alerte pourrait nous permettre d'agir beaucoup plus tôt et de proposer, par exemple, une perte de poids au patient afin d'éviter une aggravation de la situation. »

Manger des brocolis retarderait l'arthrose



La consommation de brocolis pourrait ralentir voire même prévenir la survenue d'arthrose, selon une nouvelle étude.

Brocolis, choux de Bruxelles, choux. Ces trois légumes ont un point en commun : ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Ce composant favoriseraient aussi la production de sulforaphane, une molécule qui protège les articulations. Ces vertus découvertes lors de tests sur des souris et des cellules cultivées en laboratoire ont conduit les chercheurs de l'université d'East Anglia à pousser plus en avant leurs recherches. Ils se sont demandé si un régime alimentaire faisant la part belle au brocoli pouvait jouer un quelconque rôle dans cette maladie articulaire.

65 % des plus de 65 ans sont touchés par l'arthrose en France, selon l'Inserm. Cette pathologie se manifeste par la destruction du cartilage qui s'étend à toutes les structures de l'articulation, à la fois l'os et le liquide synovial (liquide qui joue un rôle de lubrifiant dans l'articulation).

100 g de brocoli par jour, une dose raisonnable

L'équipe du Dr Rose Davidson va donc effectuer un essai de deux semaines pendant lequel 20 volontaires vont devoir manger 100g par jour de brocolis. Parmi les patients, certains présentent déjà des lésions articulaires tandis que d'autres n'en ont aucune. Les chercheurs ont conscience que deux semaines d'expérimentation est un délai trop court

pour pouvoir tirer des conclusions majeures mais cette durée devrait suffire pour noter des changements au niveau cellulaire.

Si les vertus du brocoli se confirment, le légume pourrait bien être recommandé aux plus de 60 ans pour prévenir l'arthrose. « Je n'imagine pas que le brocoli pourrait réparer ou inverser les dommages liés à l'arthrose, mais il pourrait bien délivrer une solution de prévention », corrobore le Dr Rose Davidson, citée par la BBC. L'étude a été publiée dans le mensuel Arthritis et Rhumatism.

Une récente étude américaine parue dans la revue Nutrition and Cancer a souligné les propriétés anti-cancer du brocoli. Trois à cinq portions par semaine de ce crucifère seraient bénéfiques, à condition de ne pas trop le cuire.

Des dents en bonne santé réduisent le risque d'arthrite



Bien se brosser les dents permettrait de retarder l'apparition de l'arthrite. Des chercheurs viennent en effet de découvrir un lien entre la maladie et la bactéries responsables de la gingivite.

Des chercheurs de la Faculté dentaire de Louisville, dans le Kentucky (Etats-Unis), viennent de découvrir un lien entre la bactéries responsables de la gingivite et l'apparition précoce de l'arthrite ainsi que la progression plus rapide de la maladie. Cette bactéries, baptisée *porphyromonas gingivalis*, produirait une enzyme qui réagit avec le résidu de certaines protéines. Le corps, considérant ces enzymes comme des intrus, réagirait à son tour, conduisant à une attaque du système immunitaire. Chez les patients à risque d'arthrite, le résultat est une inflammation chronique responsable de la destruction osseuse et du cartilage dans les articulations.

« Cette étude vient confirmer ce que d'autres chercheurs avaient déjà observé, à savoir que les maladies des gencives sont au moins deux fois plus fréquentes chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde », explique le Dr Jan Pottempa de l'Université de Louisville.

Regroupant de nombreuses maladies d'origine inflammatoire (dont la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, la goutte ou plus simplement l'arthrose), l'arthrite est une affection courante. Elle provoque des douleurs aiguës ou chroniques dans une ou plusieurs articulations, une raideur et des mouvements difficiles à faire. L'inflammation des articulations se produit en réaction à la présence d'un agent pathogène. L'organisme cherche alors à se défendre pour neutraliser cette bactéries ou ce virus. « Nos résultats suggèrent que les enzymes que nous avons découverts peuvent constituer le lien mécanique entre la bactéries *porphyromonas gingivalis*, l'infection parodontale puis l'apparition précoce de polyarthrite rhumatoïde, mais cette conclusion révolutionnaire devra être vérifiée avec d'autres recherches », ajoute le médecin de Louisville, avec prudence. Il suggère néanmoins de prendre particulièrement soin de ses dents pour éviter l'inflammation des gencives et l'apparition de la redoutable bactéries *porphyromonas gingivalis* !

LE CASSIS, UN SUPER ANTI-INFLAMMATOIRE

Delicatement acidulé, star des apéritifs, le cassis est une plante médicinale à part entière. On s'en sert pour calmer la douleur et l'inflammation.

Le cassis protège l'arthrose et la goutte

Remis au goût du jour par le chanoine Kir, le cassis est bénis par les rhumatisants et les goutteux. Grâce au cassis (*Ribes nigrum L.*), les feux de l'inflammation s'apaisent... et la douleur avec. Ses feuilles et ses bourgeons jouent sur deux tableaux : ils limitent l'oxydation des tissus tout en agissant sur certaines hormones. Ses baies, riches en tanins et en vitamine C, sont des remèdes très intéressants contre les diarrhées, les allergies saisonnières, les problèmes de circulation et le syndrome grippal. Le tout sans effets secondaires.

Les bourgeons et les feuilles du cassis contiennent des polyphénols (antioxydants), notamment des flavonoïdes connus pour leurs propriétés anti-inflammatoires. Ils régulent aussi la production de cortisol, une hormone qui diminue l'inflammation. Les bourgeons, qui réunissent toutes les vertus de la plante, s'achètent sous forme de macérats glycérinés dont le dosage dépend de la marque.

Le cassis protège les petits vaisseaux

Les feuilles et les baies améliorent la microcirculation grâce à leur teneur en flavonoïdes. « Ces derniers renforcent les parois des capillaires ». Testés sur la fatigue oculaire, ils ont donné des résultats intéressants.

Par ailleurs, les anthocyanes, pigments noirs des baies, aident à réduire la perméabilité des vaisseaux, donc les œdèmes.

Le cassis apaise les irritations

Riche en anthocyanes, tanins (pigments) et flavonoïdes, le jus de cassis est une boisson aux vertus astringentes (qui resserre les tissus) et antibactériennes. Il est donc adapté au traitement des muqueuses digestives irritées. Il diminue les diarrhées dues aux antibiotiques prescrits en cas de gastrite (inflammation de l'estomac). Il est utile également en cas de rhume ou de grippe. « Si les baies aident l'organisme à éliminer les bactéries ou les virus, elles limitent aussi leur multiplication ». Quant à l'eau florale, elle s'applique sur la peau pour apaiser les allergies et les irritations. De plus, elle contient des salicylés (aspirine) qui calment la douleur.



Le cassis prévient les allergies saisonnières

Nos grands-mères l'utilisaient déjà à cet effet, même si l'il n'agit pas directement sur l'histamine (substance responsable des réactions allergiques). « C'est à son action sur les glandes surrénales que le cassis doit sa réputation. En pratique, il n'empêche pas la production d'histamine, mais il bloque sa libération ». Autre atout : ses baies sont riches en manganèse, un oligo-élément qui renforce les muqueuses respiratoires et diminue ainsi leur sensibilité aux allergènes.

Le cassis renforce nos défenses naturelles

Les bourgeons augmentent le tonus du système nerveux sympathique, qui nous aide à affronter le stress. Un traitement indiqué en cas de rhume ou de grippe. « Si les baies aident l'organisme à éliminer les bactéries ou les virus, elles limitent aussi leur multiplication ». Quant à l'eau florale, elle s'applique sur la peau pour apaiser les allergies et les irritations. De plus, elle contient des salicylés (aspirine) qui calment la douleur.

Le cassis en pratique

Où pousse-t-il ? Amateur des terrains hu-

mides et acides, le cassis ne pousse pas partout à l'état sauvage. Pour le cultiver, il est possible d'adapter le terrain en le recouvrant d'aiguilles de pin.

Comment le récolter ? Fruits ou feuilles, il faut choisir : difficile de cueillir les deux ! Si on coupe ses feuilles au mois de mai, on risque d'obtenir moins de fruits le moment venu, fin juin et début juillet.

Sous quelle forme l'utiliser ? Surtout en feuilles (un classique en herboristerie) et en bourgeons. L'huile de pépins de cassis est un produit plus rare et cher. L'eau florale est vendue par les petits producteurs. L'huile essentielle est rarement utilisée...

Le cassis intéresse les chercheurs : Une étude « in vitro » a montré que l'extrait de feuilles était efficace sur les virus 1 et 2 de l'herpès (labial et génital). « Le cassis s'opposerait à la fixation du virus sur les cellules et limiterait ainsi sa multiplication », explique Franck Dubus. Une piste intéressante à explorer pour la varicelle et le zona.

Quelles sont les précautions d'emploi ? Le cassis est déconseillé en cas de constipation, car ses effets astringents « crisper » la muqueuse du tube digestif.

RHUMATISMES : LES ENFANTS AUSSI SONT TOUCHÉS

Le terme Arthrite Juvénile Idiopathique (AJI) regroupe un ensemble de maladies articulaires inflammatoires sans cause reconnaissable, débutant avant l'âge de 16 ans et durant plus de 6 semaines. L'AJI entraîne des handicaps dans 20 à 30% des cas. Le niveau de handicap dépend du nombre et du niveau des atteintes articulaires et du profil évolutif de la maladie.

Les atteintes polyarticulaires sont les plus invalidantes du fait du rythme douloureux pouvant entraver le sommeil, du dérouillage matinal pouvant compromettre la scolarité et des difficultés fréquentes à se déplacer seul

et à participer aux activités de groupe. La pratique d'activités sportives en milieu scolaire est souvent très limitée chez ces enfants.

Pour sensibiliser le public à cette maladie, la Fondation Arthritis s'engage dans une campagne nationale.

Differentes villes de Province et d'Ile-de-France affichent cette campagne au format Abribus. Un spot radio sera également diffusé à partir du 1er février. Le concept s'appuie sur une interpellation du public, sous forme d'une question, avec un renvoi sur le site www.pourquoiilui.org. La réponse permettra de s'informer sur cette maladie méconnue.



Ecrire l'Histoire de la glorieuse révolution de Novembre par des gens intègres



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a déclaré, samedi à Tlemcen, que l'écriture de l'histoire de la glorieuse révolution de novembre doit être par des historiens et des chercheurs intègres capables de faire taire les voix tendancieuses qui se sont élevées dernièrement portant atteinte à des symboles de la guerre de libération nationale.

Cette opération se fera à travers des rencontres regroupant tous les moudjahidine, les veuves de Chouhada, les chercheurs en histoire pour enregistrer les témoignages vivants et leur archivation, a souligné le ministre dans une déclaration à la presse lors de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya.

M. Tayeb Zitouni a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie dispose d'un grand archive à la hauteur de la révolution algérienne, déclarant «nous devons préserver ce patrimoine historique et le transmettre en toute fidélité aux générations montantes qui devront être fières de l'héroïsme de leurs ancêtres».

Commentant les déclarations ayant porté dernièrement atteinte à des symboles de la guerre de libération nationale, le ministre a appelé à répondre à cette offense par l'écriture de l'histoire avec la contribution de tous les moudjahidine et leurs témoignages sur les hauts faits de la glorieuse guerre, ajoutant «si nous n'écrivons pas notre histoire aujourd'hui, l'Etat colonial l'écrira déformée».

Dans le cadre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya de Tlemcen, le ministre des Moudjahidine a présidé, en présence des autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire, une cérémonie de réinhumation des restes de quatre martyrs au carré des Chou-

hada de la ville de Hennaya, avant de baptiser un groupe d'habitat à ha Boudjida (Tlemcen) au nom du chahid Hellal Moussa dit Belkacem et inaugurer le nouveau siège de la direction des moudjahidine.

Dans la zone montagneuse de Ahfir, M. Tayeb Zitouni a inspecté le chantier de réalisation du site historique commémorant le déclenchement de la première opération de la révolution de novembre 1954 dans la région, menée par le chahid Larbi Ben M'hidi.

Le ministre a également visité le centre de torture «château» du colonisateur français. Après avoir suivi des témoignages sur les victimes de tortures dans ce centre, il a instruit la direction des moudjahidine à reconvertis ce centre en musée.

Par ailleurs, M. Tayeb Zitouni a tenu, à Tlemcen, une rencontre avec des moudjahidine et ayant droits de la wilaya, au cours de laquelle il a cité les dernières décisions du ministère pour alléger les procédures administratives pour cette catégorie, lutter contre le bureaucratie et régler leurs dossiers en suspens.

Il a également fait part des décisions prises dans le domaine social au profit des moudjahidine et ayant droits en vue d'une meilleure prise en charge sanitaire, surtout au niveau des stations de repos et de cure.

Le ministre des Moudjahidine se rendra dimanche aux dairas de Fellaouene, Ghazaouet, Marsa Ben M'hidi et Maghnia, où il devra honorer un groupe de moudjahidine, visiter un centre de torture du colonisateur français à Bougħaoune (Souahlia) et inspecter à Marsa Ben M'hidi le terrain réservé à la réalisation d'un centre de repos pour les moudjahidine.

APS

Le tribut de la souveraineté

En dernière partie de la proclamation du 1^{er} Novembre 1954, nous lisons le paragraphe suivant : «Afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussions aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes».



Par Amar Belkhodja (*)

Il va sans dire que les rédacteurs de la proclamation du 1^{er} Novembre, n'ont pas omis de retenir le principe de la négociation en avançant, bien sûr, une série d'éléments, entre autres, une préoccupation humanitaire, celle de «limiter les pertes en vies humaines» liée toutefois à la condition de la «bonne foi» exigée du colonisateur.

Épargner les pertes en vie humaines, y compris celles de l'adversaire est une proposition vertueuse des artisans du FLN qui sont conscients d'une issue susceptible d'être basée sur la discussion. Autrement dit, ceux qui luttent pour la liberté avertissent le colonisateur qu'ils iront jusqu'au bout et qu'ils sont d'ailleurs prêts à consentir les sacrifices qu'exigerait un tel combat.

Le colonisateur français, lui, n'appréhende pas la question avec la même approche et surtout avec le noble idéal qui consiste à respecter la vie humaine.

L'extermination de l'espèce humaine fut d'ailleurs l'apanage des guerres de conquêtes coloniales. Si en 1830, l'occupation du sol algérien s'est faite avec une brutalité déshonorante, la décolonisation imposée en 1954 se fera elle aussi à son tour avec les mêmes violences et la même férocité de destruction du genre humain.

Et ce genre de conflit ne saurait être assimilé aux guerres classiques au sein desquelles deux armées s'affrontent. Dans notre cas précis, il y a un agresseur et un agressé. Si l'agressé recourt à la violence, c'est un droit légitime de défense pour protéger sa patrie, ses biens et sa dignité.

Ses morts n'ont pas le même statut que les soldats engagés dans une agression pour défendre des intérêts qui ne sont pas souvent les leurs. Nous assisterons d'ailleurs, pendant la guerre d'Al-

gérie, à des mouvements de dé-mobilisation qui s'opposent à l'envoi des jeunes recrues françaises pour défendre un empire condamné à disparaître.

Nous voulons tout simplement démontrer à certains historiens français et nationaux également, que l'honnêteté intellectuelle nous impose de faire la différence entre l'agresseur - sadique et sanguinaire - et l'agressé auquel la violence et le recours aux armes lui seront imposés parce qu'il n'a pas d'autre choix que celui-là.

Qui accusera donc l'Emir Abdelkader Bouamama, Ben M'hidi ou Didouche Mourad d'être des «militaristes» prédisposés à «tuer» ? Non, tous les biographes qui nous ont rapprochés de ces illustres figures nationales nous ont livré une description de leur caractère comme étant des hommes très attachés à défendre la paix et le respect de l'être humain.

Il est donc utile et absolument nécessaire d'établir, une fois pour toutes, la très nette différence qui s'élève l'agresseur colonialiste et l'agressé colonisé par l'entremise d'un véritable génocide.

Ceci pour s'écartier définitivement des théories falsificateurs du genre «C'était la guerre» ou «Les années algériennes», d'auteurs - mixtes - qui se hasardent à mettre «dans le même sac» l'Emir Abdelkader et Bugeaud, Montagnac et Benallal, Saint - Arnaud et Fatma N'Soummeur, Beauprétre et Slimane Ben Hamza, Ben M'hidi et Bugeaud, Ben Boulaid et Massu... Ceux qui tuent et massacrent ne sauraient être comparés à ceux qui se défendent contre l'anéantissement de leurs biens et de leur personne.

Puissant en matériel de guerre et en effectifs militaires le colonisateur français fera la sourde oreille au vœu «d'épargner les vies humaines» signifié par le combattant de Novembre, convaincu que ces derniers ré-

clameront la négociation sans conditions parce que justement, ils renonceront à livrer leur peuple au massacre. Erreur de calcul et d'appréciation d'un ennemi prédisposé aux tueries face à un peuple prédisposé, lui, à tous les sacrifices.

Et à nouveau, cela est expressément signifié par les résolutions du congrès de la Soummam qui mettent en avant la reconquête de la souveraineté quel que soit le prix qu'il faudra payer en vies humaines puisqu'en face, la mauvaise foi fait des ravages et se traduit par une répression à outrance.

L'histoire des négociations algéro-françaises, qui débutent dès 1956, sont marquées par une série d'avortements dont l'une des principales causes ne fut autre que le statut du Sahara. Les négociateurs algériens n'ont d'ailleurs jamais accepté le démembrement d'ordre ethnique ni d'amputation de la patrie d'un espace - le Sahara - que les français qualifieront de «mer intérieure sur laquelle tous les riverains avaient des droits».

Les français voulaient donc imposer des conditions qu'aurait dictées une victoire militaire. Malgré les dispositifs meurtriers frontaliers (lignes Challe et Morrice), malgré les gigantesques opérations de destructions massives initiées par le général de Gaulle, malgré les tentatives de diversion (partitions territoriales et ethniques) ou celles de ramener à la table des négociations le MNA ou les valets de la troisième force (Bachagha Boualem ou Hamza Boubakeur), le FLN gardera la même fermeté et la même résolution. Il savait, dès le déclenchement de l'insurrection, que le peuple algérien était prêt à consentir tous les sacrifices et n'accepterait aucune compromission. Il payera pour cela l'un des plus lourds tributs.

A.B.

(*)Journaliste-auteur

DU 17 AU 23 FÉVRIER À TIARET

Un premier festival national de la chanson engagée

La ville de Tiaret abritera un premier festival national de la chanson engagée du 17 au 23 février prochain, a-t-on appris samedi auprès du directeur de la culture de la wilaya. Cette manifestation culturelle verra la participation de troupes de chant de 20 wilayas du pays, a indiqué Abdelhamid Morsli.



Ce festival de chant, qui coïncide avec la journée nationale de l'artiste célébrée le 18 février, touchera différents genres musicaux interprétant la chanson engagée, selon la même source.

Des conférences animées par des universitaires sur la chanson engagée, son his-

toire et ses spécificités sont au programme de ce rendez-vous artistique qu'abritera la maison de la culture «Ali Maachi».

Le programme de ce festival prévoit des expositions sur la guerre de libération nationale, l'artiste chahid Ali Maachi, les

instruments de musique et l'habit traditionnel de la wilaya de Tiaret.

Le festival constituera également une occasion pour enregistrer des témoignages vivants sur la vie de l'artiste chahid Ali Maachi, selon le directeur de la culture de Tiaret.

SOUK AHRAS : 21 bibliothèques communales seront réceptionnées en 2015

Pas moins de 21 bibliothèques seront réceptionnées «au cours du premier trimestre de l'année en cours dans autant de communes de la wilaya de Souk Ahras, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de la culture, Amor Manaâ.

Ces infrastructures, financées par le Fonds commun des collectivités locales (FCC), s'ajoutent aux 10 équipements similaires réalisés dans le cadre

du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux et ouverts aux lecteurs en 2013, a ajouté ce responsable.

En attendant la livraison des 21 nouveaux espaces de lecture, une bibliothèque publique dotée d'une salle de lecture de 250 places et d'un espace internet de 100 places vient juste d'être réceptionnée au chef-lieu de la wilaya, a

également fait savoir M. Manaâ.

La ville de Souk Ahras sera par ailleurs dotée en 2015 d'un grand pôle culturel composé d'une maison de la culture, achevée à 95 %, d'un conservatoire régional de musique, d'un musée archéologique, de galeries d'exposition, d'une salle des conférences de 100 places et de plusieurs ateliers, a encore rappelé le directeur de la culture.

FILM «AMERICAN SNIPER» :

Les musulmans, cible de menaces aux Etats-Unis

Les musulmans aux Etats-Unis sont la cible de «menaces violentes» depuis la sortie du film «American Sniper», a indiqué le Comité anti-discrimination américano-arabe (ADC).

Dans une lettre adressée au réalisateur du film Clint Eastwood et à l'acteur Bradley Cooper, le Comité a fait état d'un regain de «menaces violentes» contre la commun-

nauté musulmane, «à cause de la façon dont les Arabes et les musulmans sont dépeints» dans le film.

«Nous sommes la cible de centaines de messages violents», dont des «appels au meurtre», a affirmé l'organisation qui a prévenu le FBI et les polices locales de ces menaces. Elle demande notamment dans sa lettre aux deux vedettes d'Hollywood «de faire

une déclaration contre cette rhétorique violente» en insistant sur le fait que «nous ne pouvons tolérer la haine et l'intolérance en Amérique».

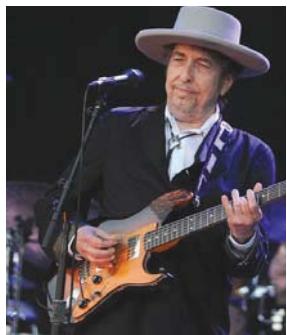
«En plein milieu d'une couverture médiatique négative et d'une propagande haineuse qui ont suivi l'attentat contre (le magazine français) Charlie Hebdo, American Sniper catalyse des tensions islamophobes ac-

crues» aux Etats-Unis, a ajouté l'ADC.

Sorti il y a une semaine, le film se base sur le livre de mémoires du soldat Chris Kyle, un tireur d'élite américain déployé en Irak.

Ce long-métrage est distingué de six nominations pour les prochaines Oscars, dont celle de meilleur film et de meilleur acteur.

Bob Dylan, «sage» de 73 ans, offre son album à des milliers de personnes



Le chanteur américain Bob Dylan a annoncé vendredi qu'il allait offrir son dernier album, «Shadows in the night», à 50 000 personnes de plus de 50 ans, considérant que la «passion appartient à la jeunesse». Le 36e album enregistré en studio par la légende du rock âgée de 73 ans, où il reprend des titres de Frank Sinatra et qui sort le 3 février, sera expédié au hasard à 50 000 lecteurs du magazine Aarp, qui est adressé à quelque 35 millions d'Américains de plus de 50 ans. Dans un rare entretien au magazine, Bob Dylan a expliqué avoir pensé que, selon lui, les mœurs de l'Aarp (Association américaine des retraités) apprécieraient l'album. Il a également précisé avoir appris que «la passion appartient à la jeu-

nesse». Bob Dylan, représentant important de la contre-culture des années 1960 sans jamais s'associer à un quelconque mouvement politique, a appelé dans son entretien à l'Aarp les riches Américains à faire davantage pour créer des emplois. «Le gouvernement ne va pas créer d'emplois. Il n'en a pas besoin. La population doit créer des emplois, et ces gros milliardaires sont ceux qui peuvent le faire», a-t-il estimé. «Nous voyons la criminalité et les centre-villes exploser à cause de gens qui n'ont rien à faire, se tourner vers l'alcool et la drogue. Tous ces gros milliardaires pourraient créer des emplois pour eux», a expliqué Bob Dylan, précisant toutefois : «Je ne parle pas de communisme».

HISTOIRE

Sadi déplore la «surenchère» autour de ses propos sur certaines figures du mouvement national

Le Dr Saïd Sadi, ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et auteur d'une polémique sur le parcours de certaines figures emblématiques du mouvement national, a déploré, ce samedi à Bejaia que ses propos, tenus récemment à Sidi-Aïch aient donné lieu à «une surenchère» verbale au lieu d'un débat historique et politique.

Il y a eu de la surenchère au détriment du débat», a-t-il souligné, indiquant que les réactions suscitées ont focalisé bien plus sur les propos tenus, qu'il dit, du reste, assumer entièrement, que sur le contenu de son livre.

M. Sadi s'est montré très critique notamment à l'endroit de l'élite universitaire qui de son point de vue, «a fait l'impasse sur la substance de l'ouvrage, bien qu'il eut apporté de la matière historique, dont plus d'une centaine de témoignages vivants et authentiques», a-t-il précisé.

«J'ai été loyal, fait un travail loyal, sans la moindre intention d'allumer des mèches», s'est-il défendu, s'en prenant vertement à ceux qui, de son point de vue, essayent de «chlo-roformer le libre débat et caporaliser l'échange».

Au demeurant, cette démarche, y voit-il, «est entretenu de telle sorte à étouffer l'expression citoyenne» car, a-t-il tenu à préciser, «toutes les révoltes ont eu leur lot d'erreurs. Le problème, c'est lorsqu'on n'en parle pas ou on essaie de lui appliquer une catharsis», ne manquant pas de mettre en garde «contre la construction de contrefaçons historiques ou de légendes» ou plus grave encore, de persister à vouloir opérer «la confiscation mémoire, détournée et mutilée pour justifier un pouvoir politique», a-t-il observé. Intervenant à l'occasion d'une conférence débat, organisée par le Café littéraire de Bejaia, M. Sadi a très peu abordé le contenu de son livre, s'évertuant surtout à capitaliser l'opportunité de cette polémique sur l'histoire pour asséner ses vérités et sa vision des choses.

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed a requis, début janvier, l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Saïd Sadi, du chef de diffamation, rappelle-t-on. L'ouverture de l'information judiciaire est intervenue «suite aux [...] déclarations faites par M. Saïd Sadi lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Sidi Aïch (Bejaia) au cours de laquelle il a imputé à l'ex chef d'Etat, feu Ahmed Ben Bella, et à l'ex chef d'Etat, feu Ali Kafi ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj, des faits portant atteinte à leur honneur et à leur considération», a souligné un communiqué du parquet de la République.

APS

NIGERIA

Combats entre l'armée et Boko Haram à Maiduguri



De violents combats opposaient hier l'armée nigériane à des éléments de Boko Haram dans la ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé l'armée, des miliciens et des habitants.

"Les soldats repoussent une attaque simultanée des terroristes contre Monguno (localité de la région) et Maiduguri", a annoncé l'armée.

Des habitants ont confirmé que des combats étaient en cours. Selon la même source, une opération aérienne et terrestre était en cours contre les rebelles, ajoutant qu'un couvre-feu avait été imposé à Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno. C'est dans cette grande ville du nord-est qu'est né le mouvement Boko Haram en 2002 - à l'époque une simple secte, qui s'est insurgé en 2009 pour devenir un groupe islamiste armé après l'exécution de son leader de l'époque par les forces de l'ordre.

La crainte d'une offensive islamiste contre Boko Haram planait depuis six mois, depuis que les insurgés ont commencé à conquérir une localité après l'autre (villes et villages) dans l'Etat de Borno, mais aussi certains voisinages de Yobe et d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria.

"Les combats sont toujours en cours depuis 5h00 à Jintilo entre Boko Haram et les soldats. Nous avons tous évacué nos maisons", a déclaré Mustapha Zaraye, résident d'un quartier pavillonnaire proche des combats. "Des soldats supplémentaires se déplacent à Jintilo".

Des habitants des faubourgs sud de la ville ont quitté leurs maisons et sont entrés dans la ville, chassés par les violents affrontements.

Un avion militaire a mené des bombardements aériens sur des positions de Boko Haram, a affirmé un membre d'une milice d'autodéfense locale se battant aux côtés des militaires. "Les assaillants ont été contrés et sont en pleine confusion", a-t-il assuré.

ZAMBIE

Le nouveau président Edgar Lungu prête serment

Le nouveau président zambien Edgar Lungu a prêté serment hier, après avoir remporté l'élection présidentielle avec une courte majorité.

M. Lungu a prêté serment en posant sa main sur la Bible, jurant fidélité au peuple zambien devant des milliers de partisans radieux, des chefs d'Etat régionaux et des diplomates.

Edgar Lungu, candidat du Front patriote (PF), a remporté l'élection présidentielle, avec 48,33% des voix, devançant son rival Hakainde Hichilema, candidat du Parti de l'unité pour le développement national (UNPD), qui a obtenu 46,67% des voix lors du scrutin de mardi.

Le nouveau président dirigera ce pays d'Afrique australe jusqu'en septembre 2016, fin du mandat de cinq ans que n'a pas achevé Michael Sata, le chef de l'Etat décédé en octobre.



RD CONGO

L'alinéa controversé du projet de loi électorale retiré

L'alinéa controversé du projet de loi électoral en République démocratique du Congo (RDC) qui a provoqué de violentes manifestations à Kinshasa, faisant des dizaines de morts, a été retiré, a annoncé samedi le président de l'Assemblée nationale congolaise.

«Le point de vue que l'Assemblée nationale défend devant la commission (paritaire réunissant des députés et sénateurs) est celui du retrait de l'alinéa» contesté, a affirmé le président de l'Assemblée, Aubin Minaku, cité par l'AFP.

Il a précisé que cet alinéa sera purement et simplement rayé de la loi électo-

rale. Entre lundi et mercredi, principalement à Kinshasa, des étudiants et des jeunes ont manifesté contre une révision de la loi électorale qui pourrait permettre au président Joseph Kabila de rester au pouvoir après la fin de son mandat, en 2016. Les marches ont rapidement viré à l'émeute, et une quarantaine de personnes sont mortes selon un bilan de Human Rights Watch (HRW).

Le président de l'Assemblée a reconnu dans un message posté samedi sur Twitter un «dérèglement» lorsque la police a tiré à balles réelles» sur des manifestants opposés à une révision de la loi électorale.

Après l'annonce du retrait du projet de loi, l'un des principaux opposants au texte, Vital Kamerhe, chef de l'Union pour la nation congolaise (UNC) a crié «victoire». Les députés avaient adopté le 17 janvier un projet de révision de la loi électorale, dont l'alinéa controversé liait la tenue de la présidentielle à un recensement de la population.

Ce recensement pourrait prendre trois ans, ce qui permettrait au président Joseph Kabila de rester au pouvoir au-delà de 2016, alors que la Constitution lui interdit de briguer un nouveau mandat l'an prochain.

ÉGYPTE

Un manifestant tué dans des heurts avec la police

Un manifestant a été tué hier dans le nord de l'Egypte lors de heurts avec la police, ont indiqué des responsables de la sécurité, alors que le pays commémore le quatrième anniversaire de la révolution de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir.

«Le manifestant était armé et a ouvert le feu sur la police durant une manifestation organisée par des partisans de l'ex-président Mohamed Morsi dans la ville d'Alexandrie, les forces de l'ordre ont alors répliqué», selon les responsables qui précisent que trois manifestants ont été blessés.

Les partisans de l'ex-président Mohamed Morsi avaient appelé à manifester contre le pouvoir du président Abdel Fattah al-Sissi, élu en mai avec plus de 90% des voix.

Samedi soir, une manifestante avait été tuée dans le centre du Caire lors des heurts avec la police durant un rare rassemblement d'un mouvement de gauche, organisé pour commémorer le soulèvement de 2011.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
N.E.F : 098433015003341

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE (Correction)

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 01/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété La direction de l'administration locale de la wilaya d'illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n°: 109/2014 en date du 15/10/2014 qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire le projet ce suivant au PV de jugement des offres

PROJET : Réalisation d'une maison d'hôte au profit de la wilaya à Bourdj Elhawas 1^{re} tranche

- Lot 01 : bloc administratif
- Lot 02 : bloc d'abriement 10 chambres spéciales
- Lot 03 : mure de clôture + loge gardien + locale de transformateur
- Lot 04 : bloc buanderie

N°	Nom Bureau d'étude	Nom de l'entreprise	N.F	Montant proposé	Montant corrigé	Note technique /100	Nombre de travailleurs	Délai	OBS
01	LOT 01 : bloc administratif	ETBGTPH CHAIM RABAH ILLIZI	195915150001250	38.665.750.50	38.665.750.50	66.83	06	15	le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement
02	LOT 02 : bloc d'abriement 10 chambres spéciales	ETBGTPH CHAIM RABAH ILLIZI	195915150001250	28.916.838.99	29.057.414.49	66.83	06	18	le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement
03	LOT 03 : mure de clôture + loge gardien + locale de transformateur	ETBGTPH CHAIM RABAH ILLIZI	195915150001250	18.577.450.71	18.585.852.25	67.50	04	16	le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement
04	LOT 04 : bloc buanderie	ETBGTPH CHAIM RABAH ILLIZI	195915150001250	7.501.850.46	7.501.646.00	69.50	04	10	le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement

Les soumissionnaires peuvent consulter la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP. Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

PALESTINE

L'Europe «doit rompre le silence» face au mépris systématique du droit internationale par Israël

Le Réseau

Euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (REMDH) a appelé les Etats membres de l'Union européenne (UE) à «rompre le silence» face au mépris systématique du droit internationale par Israël.

«L'UE et ses Etats membres restent silencieux face au mépris systématique du droit international par Israël, ainsi que sur le climat d'impunité qui caractérise le conflit israélo-palestinien», a indiqué le REMDH dans un communiqué.

Le REMDH a déploré «vivement le silence de l'UE sur la question de la lutte contre l'impunité et son opposition implicite à l'adhésion de la Palestine à la CPI», soulignant que «cette situation sape la légitimité des droits de l'Homme fondamentaux et du droit international, alimentera le conflit et empêche l'aboutissement à une paix durable».

Le REMDH rappelle également aux Etats membres de l'UE qu'ils sont tenus, en tant qu'Etats parties à la Cour pénale internationale, de coopérer pleinement avec la CPI. «Ils se sont par ailleurs engagés à promouvoir la coopération avec la Cour et à réagir à toute non-coopération effective ou imminente avec la CPI».

Concernant la situation dans la bande de Ghaza, où plus de 2200 personnes ont été tuées l'été dernier, en majorité des civils, dont plus de 554 enfants et au moins 290 femmes, suite à l'agression militaire des forces d'occupation contre cette enclave palestinienne, et ont laissé plus de 1,8 million de Gazois dans une situation désastreuse, le REMDH a indiqué qu'au cours de cette agression «plusieurs ONG ont recensé des violations massives du droit humanitaire international (DHI) et du droit international des droits de l'Homme (DIDH), y compris des attaques aveugles contre des civils, un recours disproportionné à la force et des punitions collectives». «La



prise pour cible délibérée de civils et de biens à caractère civil, dont du personnel médical d'urgence, des ambulances, des journalistes, des agents de police, des habitations, des écoles, des établissements de soins de santé, des installations électriques, des infrastructures de distribution d'eau et des égouts», a été dénoncé par le REMDH.

Il a, en outre, condamné la décision d'Israël d'interrompre le versement des recettes fiscales collectées au nom de l'Autorité palestinienne en tant que «violation de ses obligations de puissance occupante en vertu du DHI et comme une punition collective».

Le blocus illégal imposé par Israël: une punition collective

Aujourd'hui, le blocus illégal imposé par l'occupant israélien continue d'entraver la reconstruction et l'accès aux matériaux, ce qui empêche toute remise sur pied de la bande de Ghaza, où des dizaines de milliers de Palestiniens sont désormais sans abri et sans refuge adapté aux

conditions météorologiques extrêmes.

«Le blocus est en place depuis huit ans et représente une punition collective. Dans le même temps, le mécanisme de reconstruction de Ghaza, négocié par l'ONU, n'est pas parvenu à faciliter les travaux de construction et de reconstruction nécessaires et il a, en réalité, institutionnalisé le blocus illégal», a affirmé le Réseau, qui est composé de plus de 60 membres représentant des organisations de défense des droits de l'homme, des institutions et des personnes situées dans 30 pays de la région euro-méditerranéenne.

Depuis la fin des opérations militaires, «Israël continue de mépriser ses obligations internationales dans le territoire palestinien occupé», a relevé le REMDH, signifiant que «malgré la condamnation internationale de ses actes, Israël continue d'élargir ses colonies illégales» en Cisjordanie, y compris à El-Qods-Est.

Face à l'impunité, le REMDH appelle à des enquêtes internationales indépendantes

Israël continue de refuser aux victimes palestiniennes le droit à un recours effectif malgré ses obligations en vertu du droit international, dans la mesure où il empêche les Palestiniens de se rendre en Israël pour participer à leurs propres auditions au tribunal.

«Les défaillances du système israélien qui perpétuent cette culture de l'impunité ont été mises en exergue dans les observations finales du Comité des droits de l'Homme de l'ONU concernant le quatrième rapport périodique d'Israël.

Elles ont en outre poussé d'éminentes organisations israéliennes de défense des droits de l'Homme à cesser toute coopération avec les mécanismes d'enquête israéliens actuellement en place».

«La réticence et l'incapacité d'Israël à réaliser des enquêtes indépendantes et crédibles à l'aide des mécanismes dont il dispose soulignent l'importance des enquêtes internationales indépendantes et de la justice internationale».

CENTRAFRIQUE

Le ministre de la Jeunesse et des Sports enlevé à Bangui

Le ministre centrafricain de la Jeunesse et des Sports, Armel Ningatoloum Sayo, a été enlevé dimanche par des hommes armés à Bangui, a déclaré son épouse aux médias.

«Mon mari (a été) effectivement enlevé au quartier Galabadjia» dans le nord de Bangui. «C'était ce matin aux environs de 09H00 (08H00 GMT) alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture. Nous étions trois dans le véhicule.

Les ravisseurs sont arrivés à bord d'un taxi non numéroté, ni immatriculé», a déclaré son épouse Nicaise Danielle Sayo, citée par l'AFP. «Quatre hommes armés étaient à bord. Trois sont sortis et ont tiré des coups de feu en l'air (...). Ils ont intimé au ministre l'ordre de monter à bord du taxi. Il est donc monté, ils ont fouillé la voiture et pris le sac de son épouse. Puis ils sont partis en direction du quartier de Boy-Rabe», a expliqué une source proche de sa famille.

C'est la première fois qu'un membre du gouvernement en fonction est kidnappé au Centrafricain. Armel Ningatoloum Sayo, qui était le chef de la rébellion Mouvement Révolution-Justice basée dans le nord-ouest du pays, est entré au gouvernement du Premier ministre Mahamat Kamoun, à la suite de la signature de l'accord de cessation des hostilités du 23 juillet à Brazzaville au Congo.

NIGERIA

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry entame une visite au Nigeria

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé dimanche une visite au Nigeria, à trois semaines des élections présidentielle et législatives dans le pays.

John Kerry vient évoquer l'avenir politique du pays, à trois semaines de ces élections générales. Les Etats-Unis ont insisté pour qu'elles aient bien lieu le 14 février, malgré l'extrême violence de l'insurrection dans le nord-est reculé du pays, qui risque d'empêcher des centaines de milliers de déplacés de participer au scrutin.

M. Kerry devrait rencontrer à Lagos le président Goodluck Jonathan, qui se présente pour un deuxième mandat de quatre ans, et son principal rival, l'ex-dirigeant militaire Muhammadu Buhari. La visite a été annoncée vendredi par John Kerry lui-même lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, où

il a appelé la communauté internationale à combattre le «terrorisme» et les groupes terroristes, dont Boko Haram.

La visite de M. Kerry, la première d'un secrétaire d'Etat américain depuis celle de Hillary Clinton en 2012, intervient alors que les relations se sont tendues depuis fin 2014 entre les Etats-Unis et leur partenaire nigérian. L'ambassadeur du Nigeria à Washington a exprimé «son fort mécontentement devant le refus des Etats-Unis de vendre à son pays des armes afin de porter un coup fatal» aux hommes armés de Boko Haram. Plus de 13.000 personnes ont été tuées depuis 2009 dans les attaques de Boko Haram et les opérations militaires de l'armée, et près de 1,5 million d'habitants sont déplacés par les violences.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA D'AIN DEFLA



NIF : 09894.401.001.64.48

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49.114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Ain Defla, HAY HADJI KADOUR Ain deïla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°13/DMO/4700 (2010-2014)/2014 paru dans les quotidiens nationaux : «المحور اليومي» en date du 09/12/2014 et « DK News» en date du 11/12/2014 relatif à la réalisation de 34/50/4700 Logts publics locatifs à El Hassana en TCE y compris VRD du programme quinquennal (2010 – 2014) année 2011 2^{me} tranche Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement a :

N° LOT	ATTRIBUTIAIRE PROVISOIRE	NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique)	Montant de l'offre financière proposée en TTC	Montant de l'offre financière après corrections en TTC	Délai proposé	Critère de choix
1	ETB DAD LARBI NIF : 17844180006111	38.49 > 25	110.961.142,03 DA	110.961.142,03 DA	18 Mois	Offre unique qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Ain Defla adresse: HAY HADJI KADOUR - wilaya de Ain deïla, dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE TISSEMSILT
N.I.F / 41100600038013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**N°01/2015**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N° 09/2014 paru dans Le journal: ENNAHAR et DK News en date du: 27/05/2014, et le BOMOP, Relatif à:

Opération : Alimentation En Eau Potable Des Centres Ruraux Et Urbains (2^{me} Tranche)

Projet :

Lot N°01: AEP de fraction Nougar, Misse I, Misse II, LAALAM (Commune de TissemSilt).

Lot N°02: AEP de la fraction KEBABA, FORZI, OUATOUAT et KAF EL HMAM (Commune de TissemSilt).

Lot N°03: AEP de douars Dahgane, Frikeche 1, 2, 3 et douar Miri a partir du forage de Ain Abed (Commune de layoune).

Lot N°04: AEP de la Famille Mesbah-Rayyan, Tayba, Allah, Tikabji , Boukhad, Bouchami, Rahmene et Douar Ain saoud, bedarna 01, bedarna 02, zaouia (Commune de layoune).

Lot N°05: AEP de Ouled Aicha 2 (Commune de Lardjem).

Lot N°06: AEP de El Krarrema 2 (Commune de Lardjem).

Lot N°07: AEP de Maamria, Assaoula, Bouaghra (Commune de Lardjem).

Lot N°08: AEP de Doukane 2, Houabi2 et Zghariche2, Ouled El hadj et Abbies (Commune Lardjem).

Lot N°09: AEP de Chkaroua et Ouled Bouali (Commune de Lardjem).

Lot N°10: AEP de Djouza 2 (Commune de Sidi abed).

Lot N°11: AEP des douars Ain Kahla et Assafria à partir réservoir 2500 m3 (commune de khemisti)

Lot N°12: AEP de Ouled Medjahed (Commune de Maacem).

Lot N°13: AEP de localité H TAIL (Commune de Boucaid).

Lot N°14: AEP de localité de Laassoulate (commune de Larbaa).

Lot N°15: AEP de douar Sidi el Missoum (commune de Sidi Lantri).

Qu'à l'issue du jugement des offres, les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises:

Lot	Entreprise	NIF	Montant De Soumission DA (T.T.C)	Montant corrigé DA (T.T.C)	Délais	Note Technique	Critère de choix
01	RAKEB Abdelkader	161381900047192	20.169.945,90	19.159.065,90	04 Mois	43.21	Moins disant
02	RAYAH Slimane	197417190038330	40.291.933,50	/	06 Mois	44.18	Moins disant
03							seulement une offre est pré qualifiée dans la phase technique.
04	FEROUK Mohamed	167091400463137	76.643.190,00	/	12 Mois	53.90	Moins disant
05	CHERGUI Said	194428160115146	15.043.450,50	/	08 Mois	52.89	Moins disant
06	MOSBAH Abdikader	15838600109181	9.517.482,00	/	04 Mois	45.10	Moins disant
07							seulement une offre est pré qualifiée dans la phase technique.
08	BADJOU Mohamed	168380600556112	87.370.838,10	/	12 Mois	50.73	Moins disant
09	GORINE Abdelkader	197402190071042	26.757.022,50	/	09 Mois	40.41	Moins disant
10	SARL Fleche Bleu	099838070200952	36.416.932,00	/	08 Mois	53.93	Moins disant
11							seulement une offre est pré qualifiée dans la phase technique.
12							Aucune entreprise n'est pré qualifiée dans la phase technique.
13							Aucune entreprise n'est pré qualifiée dans la phase technique.
14							Aucune entreprise n'est pré qualifiée dans la phase technique.
15							seulement une offre est pré qualifiée dans la phase technique.

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher des services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire.

Les entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offre peuvent adresser leurs recours devant la Commission des Marchés Publics dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'attribution conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
NIF : 0998 3501 900 4030

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES**

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°09/UMBB/2014, relatif à Réalisation des travaux de reconversion des anciens ateliers en places pédagogiques de l'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès déjà paru dans les journaux : EL BAHDJAH NEWS (en arabe) du 28/09/2014 et DK NEWS (en français) du 29/09/2014, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus par le cahier des charges a donné les résultats suivants :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISE RETENUE (moins disante)	MONTANT EN DA/ TTC	DELAIS DE REALISATION
Réalisation des travaux de reconversion des anciens ateliers en places pédagogiques de l'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès.	ETB TCE HAMICHE MUSTAPHA NIF : 166265000246166	18 796 927,50	05 mois

Conformément aux dispositions de l'article 125 du Décret Présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant Réglementation des Marchés Publics modifié et complété, les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114 du Décret Présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant Réglementation des Marchés Publics modifié et complété, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre du présent appel d'offres, peuvent introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya de Boumerdès dans dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse national.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurf
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Les enfants du péché
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
19:00 Divertissement : Le juste prix
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Divertissement : L'entreprise
22:55 Série TV : New York Unité Spéciale
23:40 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Divertissement : Pyramide
18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Divertissement : Alcaline l'instant
20:48 Culture Infos : Météo 2
20:50 Série TV : Secrets and Lies
21:35 Série TV : Secrets and Lies
22:20 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe
23:15 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion

08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:50 Culture Infos : Véronique Sanson, Pierre Palmade, drôle de vie
22:55 Culture Infos : Météo
23:00 Culture Infos : Grand Soir 3
23:50 Culture Infos : Emilie Busquant, une passion algérienne

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:30 Divertissement : La semaine des Guignols
15:40 Culture Infos : Contes des mers
16:25 Culture Infos : La véritable histoire de Moby Dick
17:20 Culture Infos : X-enius
17:45 Culture Infos : Voyage aux Amériques
18:15 Culture Infos : Les trésors de l'Asie du Sud-Est
19:00 : Un billet de train pour...
19:45 Culture Infos : Arte journal
20:05 Culture Infos : 28 minutes
20:45 Série TV : Silex and the City
20:50 Cinéma : Le doulous
22:35 Cinéma : The Limits of Control

M

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:45 : L'homme aux miracles
15:45 Divertissement : La maison des souvenirs
17:20 Divertissement : Les reines du shopping
18:25 Divertissement : Les reines du shopping
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Divertissement : Top chef
23:30 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs

TÉLÉ

La sélection

20h55

L'emprise

Résumé

Une mère de quatre enfants, aux prises avec un mari violent, finit par le tuer dans un réflexe de défense, et se retrouve face à la justice.



20h45

Secrets and Lies

Résumé

Banlieue de Brisbane, Australie. Lors de son jogging, Ben Gundelach, père de famille tranquille, découvre le corps d'un enfant. Il devient le principal suspect...



20h45

Véronique Sanson, Pierre Palmade, drôle de vie



Résumé

Tout semblait les séparer et pourtant Véronique Sanson et Pierre Palmade se sont aimés et même mariés (en 1995), malgré les préjugés, unissant leur sensibilité à fleur de peau et leurs blessures. Il faut dire que ces deux artistes atypiques et surdoués qui ont vingt ans d'écart ne font jamais rien à moitié, à l'exemple de ce film où ils se livrent pour la première fois avec une sincérité rare et bouleversante, parfois avec 'autodérision'. Avec sa manière unique de nous faire voyager dans le coeur et l'œuvre des artistes, Mireille Dumas nous convie à deux heures de bonheur rythmées par les chansons de Véronique Sanson et les sketches de Pierre Palmade, deux univers singuliers et poétiques. Et c'est fascinant de voir à quel point l'un et l'autre écrivent au fil du temps leur "drôle de vie", fait d'excès et de paradoxes, au point de se considérer comme des survivants. On comprend enfin l'admiration réciproque de ces artistes qui, dans le fond, avaient tout pour se rencontrer...

CANAL+

20h55

Gomorra

Résumé

Derrière les barreaux, Pietro Savastano confie à Ciro et à son fils les rênes provisoires du clan Savastano. Genny, qui pense plus aux filles qu'aux affaires, sort le grand jeu afin de séduire Noemi, celle qui lui a tapé dans l'œil, à Casavatore, lors de la soirée en boîte de nuit. Il finit par la ramener chez lui, et provoque la colère d'Imma. Mais depuis que son père a annoncé qu'il était dorénavant l'homme de la maison, Genny se sent pousser des ailes...



M

20h50

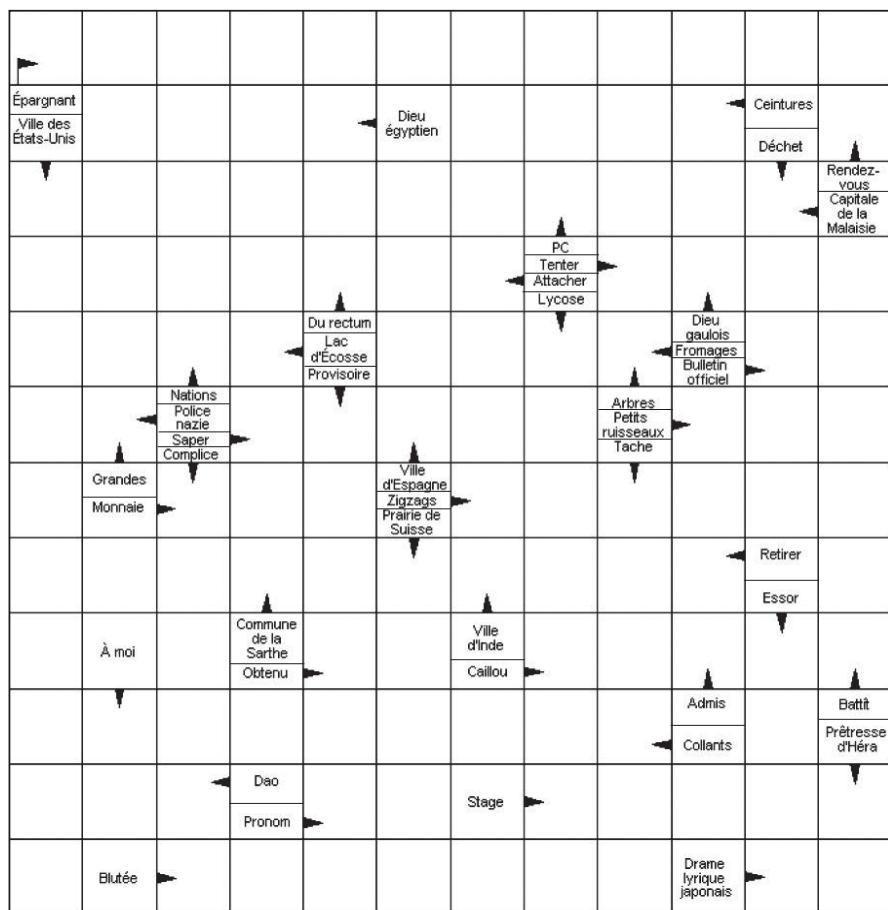
Top chef

Résumé



Un épisode plein de surprises pour les 15 nouveaux candidats de cette promotion 2015, qui vont faire connaissance avec les nouveaux membres du jury : Philippe Etchebest, Hélène Darroze et Michel Sarran. Les candidats seront répartis en trois groupes. Chacun des nouveaux membres du jury a imaginé une épreuve pour défier un groupe de candidats. 3 chefs, 3 épreuves. Mais attention, à l'issue de chacune d'elle, un candidat sera directement éliminé ! Épreuve de Philippe Etchebest : Comment exécuter un plat spectaculaire avec des pâtes industrielles ? Épreuve d'Hélène Darroze : Comment réaliser une « poire Belle Hélène » gastronomique ? Épreuve de Michel Sarran : Comment confectionner une assiette gastronomique avec un simple poulet et des pommes de terre ?

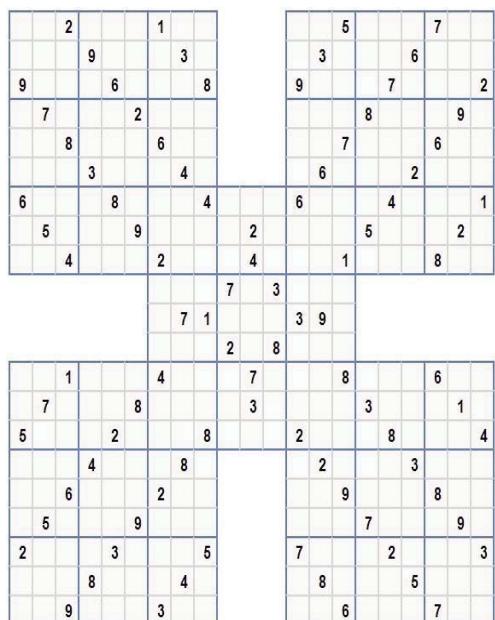
Mots fléchés n°844



Samouraï-Sudoku n°844

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°844

► Horizontalement:

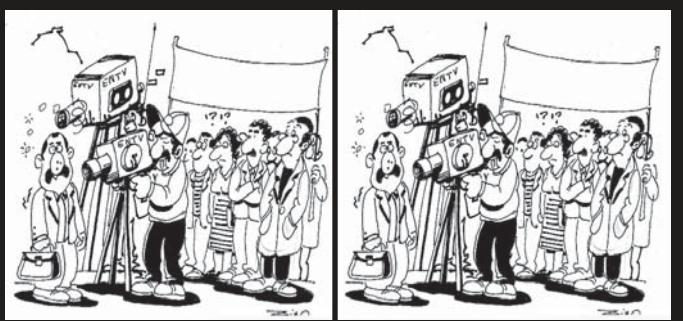
- Indépendance
- Logement des militaires – Aluminium
- Rassasié - Routine
- Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
- Ch. - 1. de c. de l'Yonne
- Personnage comique créé par Molière
- Coutumes - Américum - Hi-
- En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyaute
- Parcourir un roman - Ch. - 1. de c. de la Marne
- Première femme - Ameritume profonde
- Résidas que part - Pénète

► Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Ammophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux
- Atomes par mise en commun d'électrons - Xenon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Agées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser - une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Janvier

1699 : signature du Traité de Karlowitz.

1721 : enquête sur les opérations de Law.

1788 : arrivée des premiers immigrants en Australie.

1837 : le Michigan devient le 26^e État des États-Unis.

1821 : ouverture du Congrès de Laybach.

1841 : Hong Kong est proclamé territoire souverain du Royaume-Uni.

1855 : signature de l'alliance franco-anglo-sarde amenant la participation militaire de la Sardaigne à la guerre de Crimée.

1885 : prise de Khartoum par les troupes de Muhammad Ahmad ibn Abd Allah Al-Mahdi.

1934 : signature du pacte de non-agression germano-polonais.

1943 : naissance des Mouvements unis de la Résistance (MUR).

1950 : entrée en vigueur de la Constitution de l'Inde. Rajendra Prasad devient le premier président de l'Inde.

1955 : Leng Ngeth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1993 : Václav Havel est élu président de la République tchèque.

2001 : Joseph Kabila succède à Laurent-Désiré Kabila comme Président de la République démocratique du Congo.

2003 : signature des accords de Marcoussis.

Célébrations :

- Inde : Republic Day (Jour de la République), commémore la proclamation de la République en 1950.

- Australie : Australia Day (Fête nationale), ou First Fleet (Première flotte), célèbre l'anniversaire de l'arrivée des premiers immigrants.



MONDIAL-2015 DE HANDBALL

Les trois représentants africains au Mondial-2015 de handball au Qatar, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte se sont comportés différemment lors de la phase de poules qui a pris fin samedi, enregistrant deux qualifications aux huitièmes de finale pour une élimination.

Sans aucun doute c'est l'Algérie, championne d'Afrique en titre, qui a le plus déçu. Versé dans un groupe C relevé composé de la France, la Suède, la République tchèque, l'Egypte et l'Islande qui a remplacé à la dernière minute les Emirats arabes unis, forfaits, le Sept algérien a fait le voyage à Doha avec l'objectif de se qualifier au second tour.

C'est peine perdue puisque les Verts ont essayé cinq défaites en autant de matchs, dont la première, fatale, contre les Egyptiens (34-20) qui leur a «scie» les jambes, eux qui misaient énormément sur ce derby africain pour remporter leurs premiers points de ce 24e championnat du monde.

La suite du parcours s'est avéré un «calvaire» pour les hommes de Reda Zeguili qui ont enchaîné les revers en montrant, cependant, un visage séduisant mais par intermittence. Ils ont ainsi dominé l'Islande en première mi-

temps, la Suède en seconde et la France en deuxième aussi, avant de retomber dans leurs travers contre la République tchèque (36-20), s'attirant les foudres de l'entraîneur national qui a parlé d'une équipe d'Algérie «médiocre».

Beaucoup de joueurs ont regretté, par ailleurs, le fait d'avoir joué un match capital contre les «Pharaons» dès le début du tournoi, ce qui a conditionné le reste des sorties des équipes de Messaoud Berkous lesquels, à certains moments, avaient la tête ailleurs et se relâchaient facilement au cours des matchs. «Nous avons constaté malheureusement que l'équipe algérienne n'a pas pu mobiliser ses ressources sur la durée dans ce Mondial. Des joueurs sont partis alors que d'autres ont effectué leur retour, il faut donc développer la cohésion, ce qui n'a pas été possible. Il y a eu aussi beaucoup de blessés. Sur ce que j'ai vu, il y a un travail de fond qui est en train de se faire» dans cette équipe, a analysé à l'APS le président de la Confédération africaine de handball (CAHF), Mansourou Arémou.

L'Egypte, surprise du 1^{er} tour

Personne ne s'attendait à une sélection aussi accrocheuse au Mondial que celle d'Egypte, pourtant en pleine reconstruction. L'entraîneur Marwan Ragab a réussi à don-

ner une âme à cette jeune équipe qui a tenu la drague haute aux plus grandes nations handballistiques et favoris de l'épreuve, notamment la France et la Suède.

Après avoir disposé de l'Algérie, l'Egypte s'est inclinée difficilement devant la France (28-24) avant de damer le pion à la République tchèque (27-24) puis se neutraliser avec les Suédois (25-25) et perdre contre l'Islande (28-25), récoltant 5 points au total. Ces résultats, qui viennent consolider le travail effectué par la Fédération pour le renouveau de la petite balle égyptienne, ont permis aux Pharaons de se classer à la 4e place du groupe, ex aequo avec l'Islande.

Ils peuvent être considérés comme la surprise de ce pre-

mier tour, en compagnie de l'Argentine qui a bousculé la hiérarchie dans le groupe D de la «mort» pour se qualifier aux côtés de l'Allemagne, le Danemark et la Pologne.

Quant à la Tunisie, vice-championne d'Afrique, elle a peiné pour poinçonner son ticket des huitièmes de finale. Verses pourtant dans un groupe moyen, les Aigles de Carthage ont perdu leurs deux premiers matchs contre la Macédoine et la Croatie, faisant naître des doutes sur leurs capacités à se qualifier, au grand dam des supporters et journalistes tunisiens présents en force à Doha pour la couverture des sorties des capés de Sead Hasenfendic.

Sentant le danger approcher, les Megannem, Tej, Touati et autres Hmam et

Toumi ont commencé à redresser la barre à partir de la rencontre contre l'Autriche (25-25), avant de battre difficilement la Bosnie-Herzégovine (27-24) puis, plus facilement, l'Iran (30-23).

Un parcours mi-figue, mi-raisin. D'ailleurs les Tunisiens ont dû attendre la 5e et ultime journée pour prendre cette 4e et dernière place qualificative du groupe B, synonyme de match contre l'Espagne, championne du monde en titre, lors du 2e tour.

Mais pour le patron bénéfique de la CAHF, il faut se réjouir du rendement très appréciable de la Tunisie et de l'Egypte, ajoutant qu'il était «très satisfait» de ces deux équipes et du comportement «général» des trois représentants africains.

COUPE DU PRÉSIDENT - ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Les Verts pour se consoler

La sélection algérienne de handball a échoué à se qualifier au 2e tour du Mondial-2015, se consolera en jouant la Coupe du président IHF comptant pour le classement, et affrontera l'Arabie Saoudite aujourd'hui à Doha (13h00 algérienne) avec l'objectif de l'emporter pour soigner son image écornée lors de ce tournoi.

Les Verts qui ont perdu les cinq matchs disputés dans le groupe C, doivent se surpasser face aux Saoudiens s'ils ne veulent pas donner plus d'ampleur à leur pâtre participation.

«Nous allons essayer de sauver quelque chose contre l'Arabie Saoudite pour ne pas finir dernier du tournoi. Même une 20e place est médiocre pour nous. Sincèrement on n'a pas le moral pour continuer mais on va s'en sortir»,

a déclaré à l'APS Saci Boulif. Les hommes de Reda Zeguili ont enregistré leurs cinq défaites face à l'Egypte, l'Islande, la Suède, la France et la République tchèque. «Nous n'avons plus la motivation et l'envie de jouer. Mais nous devons continuer notre parcours dans ce championnat du monde où les choses n'ont pas été comme nous l'avons souhaité», regrette Belgacem Filah. Les résultats de l'Arabie Saoudite n'ont pas été meilleurs que celles des Verts. Les Saoudiens ont enregistré cinq défaites dans le groupe D face à la Russie, le Danemark, l'Argentine, la Pologne et l'Allemagne.

«Avec tous mes respects à l'Arabie Saoudite, ça sera une humiliation si notre équipe championne d'Afrique ne gagne pas encore. On abordera le

match avec détermination», souligne le capitaine de la sélection algérienne, Messaoud Berkous.

Côté saoudien, les joueurs se préparent eux aussi, pour ne pas quitter Doha sans la moindre victoire. «L'entraîneur insiste pour jouer nos deux prochains matchs avec le même sérieux à commencer par celui de l'Algérie. Nous tenterons de surprendre l'adversaire et pourquoi pas enregistrer notre première victoire», souhaite le latéral gauche saoudien, Hussain AL Hannabi.

Dans les autres matchs de la Coupe du président IHF, le Chili affrontera l'Iran, la Biélorussie jouera face la Bosnie-Herzégovine alors que la République tchèque défera la Russie.

APS

8^{es} DE FINALE

Le programme de la 2^e partie

Programme de la 2^e partie des 8^{es} de finale du 24^e championnat du monde de handball, prévue lundi à Doha (heures locales/algériennes):

A la salle Lusail :

Allemagne-Egypte (18h30/16h30)
Islande - D a n e m a r k (21h00/19h00)

A la salle Ali-Bin Hamad-Al Attiyah :

Pologne-Suède (18h30/16h30)
France-Argentine (21h00/19h00).

S o l u t i o n

Sudoku N°843

3	5	9	4	8	7	1	6	2
1	4	7	6	5	2	9	8	3
2	6	8	1	3	9	4	7	5
7	9	4	3	2	5	6	1	8
5	8	1	9	7	6	2	3	4
6	3	2	8	4	1	7	5	9
8	1	3	2	6	4	5	9	7
4	7	6	5	9	8	3	2	1
9	2	5	7	1	3	8	4	6

6	2	1	5	4	9	8	7	3
3	9	7	6	8	1	2	5	4
5	4	8	2	3	7	1	6	9
7	1	6	9	5	3	4	2	8
4	5	3	8	1	2	6	9	7
2	8	9	4	7	6	5	3	1
1	3	2	7	6	4	8	5	9
8	6	4	3	9	5	7	1	2
9	7	6	1	2	8	3	4	6

4	8	5	6	1	2	3	9	7
2	1	9	3	7	6	4	8	5
7	6	3	9	8	4	2	5	1
5	4	2	6	8	1	3	7	9
3	1	8	9	7	2	6	5	4
6	7	5	3	1	9	4	2	1
9	2	4	8	6	3	5	7	8
8	3	7	1	5	9	6	4	6
7	5	6	4	2	3	8	1	9

Mots Croisés N°843

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Mots Fléchés N°843

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

M O B I L I S - L I G U E 1

L'USM Alger perd 14 points à domicile, Velud tire la sonnette d'alarme

L'USM Alger, championne d'Algérie en titre, marque le pas depuis quelques journées pour se retrouver à la cinquième place au classement accusant un retard de six points sur le leader, le MO Béjaïa, alors qu'elle était bien partie pour dominer à nouveau la compétition.

Le parcours de l'USMA après 17 journées de championnat est surtout entaché par des contre-performances à domicile, là où l'équipe était censée faire le plein. Les Rouge et Noir ont tout simplement laissé filer 14 points dans le «chaudron» d'Omar-Hamadi à Bologhine.

Un fait qui n'a pas échappé à l'entraîneur français des Usmites, Hubert Velud, reconnaissant, au court de sa conférence de presse animée après le nul concédé à domicile face à la JS Kabylie (1-1), samedi, que c'était «trop pour une équipe défendant son titre».

«Il est clair que nous avons gaspillé beaucoup de points sur notre terrain, 14 unités en tout. Un chiffre élevé quand même. Une chose est sûre : ce n'est pas de cette manière que nous espérons défendre notre titre», a déclaré l'ancien sélectionneur du Togo (2009-2010).

Pis encore, les gars de «Soustara» dé-

marrent mal la deuxième partie de la saison. Face à la JSK, ils ont de nouveau trébuché après avoir laissé des plumes en déplacement face à l'ES Sétif (défaite 3-2), en ouverture de cette seconde partie de l'exercice.

Il s'agit aussi du deuxième point seulement pris lors des trois dernières sorties de l'USMA, un bilan très mitigé au regard des ambitions nourries par les protégés du président Ali Haddad.

Ce n'est pas l'entraîneur Velud qui le contredit. Il s'empresse même de tirer la sonnette d'alarme : «Il est temps pour nous de nous racheter. Si nous avons remporté nos matches à domicile, nous serions aujourd'hui en tête du classement et avec un écart sécurisant. Désormais, il faudra vite réagir, d'autant plus que le leader ne nous devance pas trop. Il faudra notamment ne plus vendanger des points dans nos bases», a averti le technicien français.

Les buteurs de l'équipe sont des défenseurs

Et si l'USMA se retrouve dans une telle situation, c'est surtout à cause de la mauvaise passe que traverse son secteur offensif. Ce dernier, pourtant bien garni avec la présence de joueurs de talent, tels Zineddine Ferhat et Youcef Belaïli, et renforcé lors du mercato hivernal par l'arrivée d'un attaquant camerounais Kako, et un autre ivoirien, Manucho, ainsi que le milieu offensif, Beldjilali, éprouve toujours des difficultés pour imposer sa loi.

La preuve, le meilleur buteur de

l'équipe est un défenseur, en l'occurrence l'arrière-gauche, Brahim Boudebouda, auteur de cinq buts, dont le dernier en date face à la JSK.

Boudebouda a dépassé pour la circonstance l'ex-meilleur goleadore de l'équipe, Rabie Metfah, un autre défenseur, qui compte quatre unités dans son compteur but. Voilà qui traduit la mauvaise passe des attaquants usmites, et surtout leur manque de réalisme, comme l'a souligné leur coach lui-même après le «Clasico» face aux «Canaris».

«On continue de pécher par un manque de réalisme devant. Rien que pour ce match face à la JSK, on a raté beaucoup d'occasions. L'adversaire n'a rien fait pour gagner. Il avait pour objectif de s'en sortir avec un point et il l'a eu. Si on avait concrétisé toutes les occasions franches créées, on aurait facilement glané les trois points de la rencontre», a regretté Velud. Le patron technique de la formation algéroise, qui a failli perdre son poste en début de saison à cause d'une série de mauvais résultats avant que son équipe ne rectifie le tir, sait pertinemment qu'il est désormais dans l'obligation d'apporter les correctifs nécessaires à son équipe, notamment au niveau de l'attaque. Il est tenu d'agir vite surtout que son équipe est appelée, dans quelques semaines, à faire son entrée en lice dans la Ligue des champions d'Afrique, une compétition sur laquelle l'USMA mise énormément après une décennie d'absence de la scène continentale.

CR Belouizdad - USM Alger avancé à vendredi

Le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger comptant pour la 18e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, aura lieu vendredi 30 janvier au stade du 20-août (Alger) à 16h00, a indiqué hier la Ligue du football professionnel (LFP). Les autres rencontres de cette journée sont programmées pour samedi 31 janvier, ajoute la même source. L'instance qui gère les deux championnats des deux Ligues professionnelles n'a pas encore désigné le stade devant abriter le match JS Kabylie - USM Bel Abbès. La JSK, contrainte de jouer à huis clos et loin de son stade de Tizi-Ouzou depuis la 2e journée du championnat, a accueilli jusqu'à là, ses adversaires aux stades de Bologhine, du 20-août et de Mokaddem (Alger).



RC ARBAÂ

Levée des réserves formulées sur le stade de Larbaâ

Le RC Arbaâ accueillera le MC Oran dans son stade Ismail-Makhlouf de Larbaâ samedi prochain (15h00) pour le compte de la 18e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, après la levée des réserves émises sur cette enceinte par la commission d'audit des stades, a appris l'APS hier auprès de la direction du club.

«Nous avons apporté les réaménagements nécessaires au stade pour la levée

des réserves formulées par la commission d'audit, et tout est rentré dans l'ordre», a affirmé le secrétaire général du RCA, Mohamed Hamrouche.

La LFP avait ordonné la fermeture du stade Ismail-Makhlouf à l'issue du match contre le CR Belouizdad pour le compte de la 17e journée, se référant à un rapport défavorable de la commission d'audit des stades. Outre cette décision, le RCA a été sanctionné d'un

match à huis clos qu'il a disputé face à l'USM El Harrach (victoire 2-0) mardi dernier, dans le cadre de la 16e journée. La LFP avait autorisé Ezzarga à accueillir dans son stade les Harrachis en raison du déroulement de la partie à huis clos, tout en maintenant sa décision initiale de fermeture du stade jusqu'à la levée des réserves par la commission concernée.

«Désormais, les supporters de l'équipe visiteuse auront droit à 500 places du côté de

la tribune couverte. D'autres travaux de réaménagement ont touché également les vestiaires et les sanitaires du stade, ce qui a permis la levée des réserves en question», a encore précisé le secrétaire du RCA.

Les gars de Larbaâ, auteurs de trois victoires de rang, ont été freinés dans leur élan par le CS Constantine, samedi en déplacement (2-0). Ils reculent à la 8e place au classement.

APS

Boulemdaïs déloge Derrardja des commandes

Hamza Boulemdaïs, l'attaquant du CS Constantine a délogé Walid Derrardja (MC El Eulma) de sa place en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 algérienne de football, grâce à son doublé face au RC Arbaâ (2-0), samedi pour le compte de la 17e journée.

Boulemdaïs compte désormais 11 buts, devançant d'une seule réalisation le désormais ex-meilleur buteur du championnat, l'attaquant du MCEE, qui a porté à dix son compteur but, après avoir participé avec une réalisation à la large victoire de son équipe face à l'USM El Harrach (4-1).

Le jeune avant centre de l'USMH, Lamine Abid, remplaçant dans ce match, garde sa place sur le podium avec huit réalisations.

Il est talonné de près par l'international olympique du RC Arbaâ, Oussama Derfelou (7 buts), alors que Nouri Ouznadjji (NA Husseïn-Dey), resté muet depuis quatre matches, est cinquième avec six buts.

Pour sa part, le latéral gauche de l'USM Alger, Brahim Boudebouda, auteur du but de son équipe face à la JS Kabylie (1-1), se hisse à la sixième place qu'il partage avec l'attaquant du MCEE, Brahim Chenih.

Classement :

1- Hamza Boulemdaïs (CSC) :	11 buts
2- Walid Derrardja (MCEE) :	10 buts
3- Lamine Abid (USMH) :	8 buts
4- Oussama Derfelou (RCA) :	7 buts
5- Nouri Ouznadjji (NAHD) :	6 buts
6- Brahim Chenih (MCEE) :	5 buts
- Brahim Boudebouda (USMA) :	5 buts.

LIGUE 1 (U21)

L'ES Sétif garde les commandes

L'ES Sétif a gardé sa place aux commandes du championnat de Ligue 1 algérienne de football des moins de 21 ans (U21) après sa victoire sur le terrain de l'USM Bel Abbès (2-0), samedi pour le compte de la 17e journée.

Pour sa part, la JS Saoura n'a pas fait dans le détail lors de la réception du MO Béjaïa (3-0), et pris seule la deuxième place qu'elle partageait avec le MC Alger tenu en échec en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1).

L'USM Alger, le champion d'automne, a enchaîné une autre contre-performance, en concédant le nul à domicile contre la JS Kabylie (1-1), alors que l'ASM Oran a mis un terme à ses derniers mauvais résultats en allant s'imposer sur le terrain de NA Husseïn-Dey.

Au bas du classement, le MC El Eulma, qui avait accroché l'ex-leader, le MCA, lors de la précédente journée, a confirmé sa résurrection en s'offrant l'USM El Harrach (2-1). Les joueurs du Babiya quittent pour la première fois cette saison la dernière place qu'ils laissent au NAHD.

Résultats :

MC El Eulma - USM El Harrach	2-1
JS Saoura - MO Béjaïa	3-0
NA Husseïn Dey - ASM Oran	0-1
ASO Chlef - MC Alger	1-1
USM Bel Abbès - ES Sétif	0-2
USM Alger - JS Kabylie	1-1
MC Oran - CR Belouizdad	1-2
CS Constantine - RC Arbaâ	2-1

Classement :

	Pts	j
1- ES Sétif	34	17
2- JS Saoura	33	17
3- MC Alger	31	17
4- USM Alger	30	17
5- ASM Oran	27	17
-- ASO Chlef	27	17
7- MO Béjaïa	27	17
8- MC Oran	24	17
-- RC Arbaâ	24	16
10- USM El Harrach	23	17
11- CR Belouizdad	19	17
-- USM Bel Abbès	19	17
13- CS Constantine	18	17
14- JS Kabylie	15	17
15- MC El Eulma	15	17
16- NA Husseïn Dey	12	17

CAN 2015

Les Verts concentrés sur la préparation du Sénégal

Said Ben

Les lamentations, les critiques, les regrets terminés, la sélection algérienne se concentre désormais sur son dernier adversaire du groupe C » demain à 19 heures le Sénégal et ce, pour un ticket qualificatif aux quarts de finale de la CAN-2015 qui se déroule actuellement en Guinée équatoriale.

Pour les joueurs du sélectionneur Christian Gourcuff la donne est très simple : il faut gagner ce match contre le Sénégal sans se soucier des deux autres adversaires qui se disputent également les deux billets de ce groupe à savoir le Ghana et l'Afrique du Sud.

Leader avec 4 points au compteur, le Sénégal qui sera opposé à l'Algérie, n'aura besoin que d'un seul point pour valider son billet, alors que les Verts devront impérativement l'emporter. En cas d'un match nul, les Algériens devront attendre le résultat de l'autre.

tre match, Afrique du Sud - Ghana, où un succès des Bafana Bafana enverra les Verts en quarts de finale.

Après les critiques de la manière de jouer des Verts et le choix des systèmes et des joueurs par Gourcuff, place est donc à la concentration. Et personne ne sait si Gourcuff songe à effectuer quelques changements dans son effectif ou pas. L'heure est aux spéculations et il faut attendre le dernier moment pour connaître le onze entrant car faut-il le préciser également qu'il faut mettre les atouts de son côté. Cela peut dire que Gourcuff devrait attendre le dernier moment pour faire son choix à cause des éventuelles blessures ou imprévoirables.

D'ailleurs, l'attaquant Islam Slimani, est forfait pour le match face au Sénégal suite à une blessure contractée face au Ghana; il sera donc indisponible pour une durée de cinq jours.

Absent de la séance d'entraînement samedi au stade municipal de Mongomo, Slimani a passé une échographie qui a dévoilé une élongation à la cuisse contractée lors du match perdu face au Ghana vendredi.

"Slimani est forfait pour le match face au Sénégal et pourra éventuellement être de retour si l'Algérie se qualifie pour les quarts de finale", indique une source proche des Verts.

Les Verts se sont envolés hier pour Malabo, à bord d'un avion spécial, en vue du match décisif face au Sénégal, prévu demain (19h00 algérienne), dans le cadre de la 3e Journée (Gr C) de la phase de poules.

La sélection algérienne devrait effectuer une séance d'entraînement hier à l'heure du match, au Nuevo Stadium de Malabo.

Le « onze » rentrant et les spéculations

Aux dernières nouvelles et au sujet de l'effectif des Verts, le sélectionneur de l'équipe algérienne, Christian Gourcuff, compte titulariser l'attaquant Hély Soudani face au Sénégal.

Relégué au banc des remplaçants depuis l'arrivée du technicien français, Soudani devrait effectuer son retour dans le onze de départ, en remplacement d'Islam Slimani, forfait en raison d'une élongation à la cuisse qui nécessite un repos de cinq jours.



Soudani, deuxième meilleur buteur de la sélection derrière Slimani, serait épaulé, en attaque, par Ishak Belfodil. Ce duo sera appelé à faire preuve d'efficacité et de réalisme, d'autant que la victoire est impérative pour passer aux quarts de finale.

L'option Ryad Mahrez est également envisagée, à moins que Gourcuff ne décide de mettre le joueur de Leicester City (Angleterre) pour la deuxième fois. Gourcuff adopterait en effet, son schéma tactique initial avec deux milieux récupérateurs de métier (Bentaleb, Taider), reléguant ainsi Medhi Lacen au banc des remplaçants, contrairement au match perdu face au Ghana (1-0), où les trois joueurs ont été alignés d'entrée, même si Bentaleb a joué en tant que milieu gauche.

Concernant le comportement défensif, qui a retrouvé une certaine stabilité et cohérence lors du deuxième match face au Ghana, il sera reconduit avec une charnière centrale qui sera composée de Carl Medjani et Madjid Bougerra, alors que dans les couloirs il y aura Aissa Mandi et Faouzi Ghoulam.

On s'attendrait donc à une stratégie purement offensive de la part de Gourcuff pour chercher la victoire face aux Lions de la Teranga qui cherchent également à atteindre le même but...

S. B.

Slimani forfait face au Sénégal

L'attaquant de la sélection algérienne de football, Islam Slimani, est forfait pour le match face au Sénégal suite à une blessure contractée face au Ghana. Il sera donc indisponible pour une durée de cinq jours, a appris l'APS auprès d'une source proche de la formation des Verts.

Absent de la séance d'entraînement samedi au stade municipal de Mongomo, Slimani a passé une échographie qui a ajouté la source.

L'attaquant Islam Slimani n'était pas présent à l'entraînement, samedi matin, effectué sous la houlette du sélectionneur Christian Gourcuff.

Le absent du joueur du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise) a suscité beaucoup d'interrogations. Slimani avait été titularisé lors du premier match face à l'Afrique du Sud (3-1), avec à la clé, un but. Il a été remplacé par Ishak Belfodil dans le onze de départ.

Les Verts s'envoleront dimanche matin pour Malabo, à bord d'un avion spécial, en

vue du match décisif face au Sénégal, prévu mardi (19h00 algérienne), dans le cadre de la 3e Journée (Gr C) de la phase de poules. La sélection algérienne effectuera une séance d'entraînement dimanche soir (19h00, heure du match), au Nuevo Stadium de Malabo.



Aucune équipe qualifiée à l'issue de la deuxième journée

Aucune sélection nationale n'a réussi à valider son billet pour les quarts de finale de la CAN-2015 de football en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), à l'issue de la deuxième journée de la phase de groupes, clôturée samedi.

Le groupe D où figurent la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée, et le Cameroun reste le groupe le plus indécis.

Les quatre rencontres disputées jusqu'à cette poule, qualifiée du groupe de la mort par les observateurs, ont été soldées par un score de parité (1-1). Une première dans l'histoire de la compétition continentale.

Les quatre équipes totalisent deux points chacune et une différence de buts parfaite, ce qui fait que la prochaine journée prévue mercredi, s'annonce explosive

et décisive à plus d'un titre. Dans le groupe C, où figure l'équipe algérienne, les calculs seront importants en vue de la 3e journée, demain. Leader avec 4 pts au compteur, le Sénégal qui sera opposé à l'Algérie, n'aura besoin que d'un seul point pour valider son billet, alors que les Verts devront impérativement l'emporter. En cas d'un match nul, les Algériens devront attendre le résultat de l'autre match, Afrique du Sud - Ghana, où un succès des Bafana Bafana enverra les Verts en quarts de finale. La Tunisie, aux commandes du groupe B (4 pts) jouera aujourd'hui face à la RD Congo, qui compte 2 points. Un nul suffira aux Anglais de Carthage pour composer leur billet, alors que les trois autres équipes gardent intactes leurs chances pour figurer au prochain tour de cette 30e édition de

la CAN. Le groupe A, où figure le pays organisateur, la Guinée équatoriale, n'est pas en reste, puisqu'il n'a pas encore livré tous ses secrets, à une journée de l'épilogue.

Vainqueur lors de son premier match face au Burkina Faso (2-0), le Gabon a été surpris lors de sa deuxième sortie par le Congo (1-0). La Guinée équatoriale, auteur de deux matchs nuls, jouera «une finale» dimanche face au Gabon. L'autre opposition de cette poule, entre le Congo et le Burkina Faso, est qualifiée également de décisive, pour le passage au deuxième tour. Il faut remonter à la CAN 2002, disputée au Mali, pour assister à cette situation indécise dans les quatre groupes de la prestigieuse compétition africaine.

APS

La Tunisie jouera pour la gagne face au RD Congo, assure Leekens

Georges Leekens, le sélectionneur belge de la Tunisie qui n'a besoin que d'un nul face à la RD Congo lundi à Bata pour se qualifier aux quarts de finale, a assuré que son équipe jouera pour gagner son troisième et dernier match de la phase des poules de la Coupe d'Afrique des nations-2015.

«Si on pense qu'on est dans une situation favorable, on fait une erreur: il faut jouer le match pour le gagner», a déclaré Leekens lors d'une conférence de presse dimanche.

«On a bien étudié la RD Congo, ils ont de bonnes individualités, j'ai connu certains joueurs en Belgique comme Mbokani. Ils vont vite et sont athlétiques, ce ne sont pas nos forces, nous sommes plus techniques», a-t-il expliqué.

La Tunisie, qui a fait match nul lors de sa première sortie face au Cap Vert (1-1), est revenue de loin contre la Zambie lors de sa deuxième rencontre en réussissant à refaire son retard d'un but avant de l'emporter à l'arrivée (2-1). Une victoire lui ayant permis de prendre les commandes de son groupe B.

«Mes joueurs sont de très grands professionnels, ce ne sont pas les meilleurs joueurs du monde mais ils ont un esprit de combat, une générosité, un esprit positif, l'idée de ne jamais abandonner et croire jusqu'à la fin qu'on peut gagner», s'est-il félicité. Interrogé s'il comptait opter pour la défensive en renforçant son arrière-garde, il a répliqué : «La défense ça commence devant, avec le travail des attaquants.

On a joué avec trois systèmes en qualifications, et pour nous le plus important c'est jouer pour marquer. Le moral joue un grand rôle, on a souvent remonté des scores de 0-1, contre l'Egypte, le Botswana et dans la CAN contre la Zambie. Mentalement, il faut être fort». Dans l'autre match du groupe, le Cap Vert, qui compte deux points, sera opposé à la Zambie qui en détiennent un seulement.

ARSENAL VEUT GROSSKREUTZ

Kevin Grosskreutz, le milieu du Borussia Dortmund, ferait l'objet d'une offre d'Arsenal. Alors que son contrat expire dans 18 mois, Kevin Grosskreutz pourrait quitter le Borussia Dortmund. Le milieu de terrain du club de la Ruhr ferait en effet l'objet d'une offre d'Arsenal. Selon le Daily Star, le club londonien aurait proposé £3,7M à l'écurie allemande pour s'attacher les services du joueur de 26 ans. Grosskreutz pourrait se laisser séduire par ce nouveau défi afin de trouver un second souffle dans sa carrière.



FALCAO CHEZ LES CITIZENS ?

Alors même que Wilfried Bony n'est pas encore entré en action après avoir signé avec Manchester City, le club songe déjà à un autre attaquant pour alimenter son secteur offensif.

Suivant avec beaucoup d'intérêt l'actualité de Radamel Falcao dont l'avenir du côté de Manchester United semble plus que jamais compromis, les Skyblues auraient fait une proposition à l'ancien buteur de l'Atlético Madrid. Comme l'indique tododomadobeweb, cet intérêt, dont les contours restent pour l'instant inconnus, s'inscrit dans le cadre du mercato estival à venir. Plusieurs autres clubs en Europe s'intéresseraient au dossier du joueur colombien qui ne serait pas favorable à un retour en Ligue 1 si Louis van Gaal décida de ne pas le garder. Un dossier qui s'annonce chaud pour la fin de la saison si les Red Devils faisaient volte-face sur le rachat du joueur.

LE BAYERN RÉCUPÈRE BENATIA

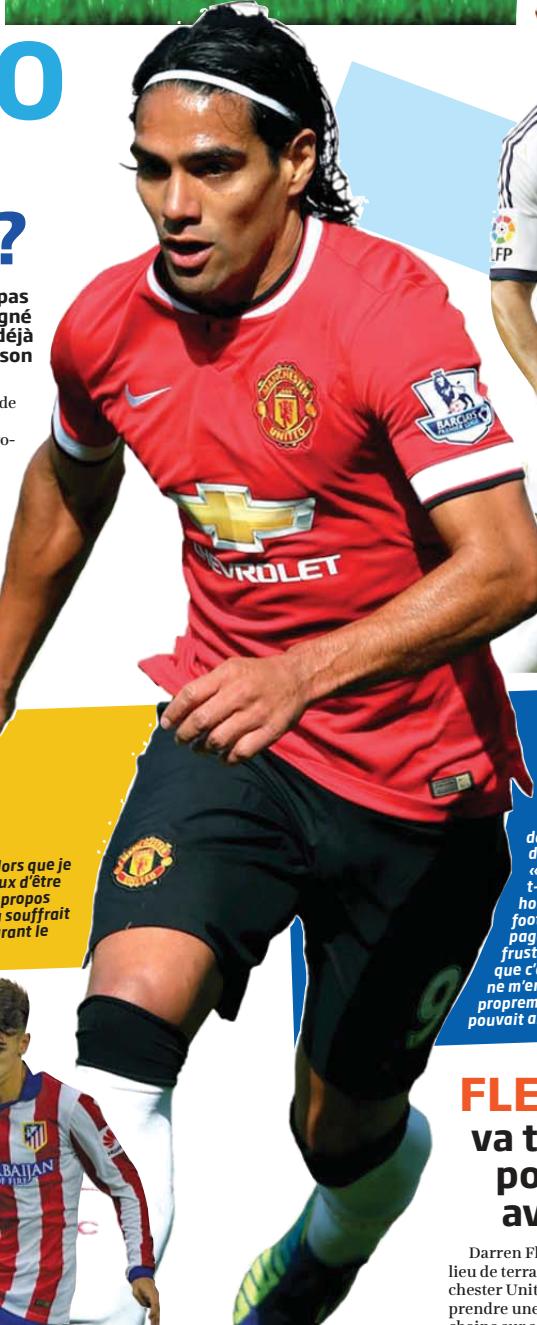
Mehdi Benatia a fait mercredi son retour à l'entraînement collectif du Bayern Munich. «C'était dur de regarder l'équipe s'entraîner alors que je travaillais seul, mais c'est fini et je suis heureux d'être de retour», a déclaré Mehdi Benatia dans des propos relayés par l'AFP. L'ancien joueur de l'AS Roma souffrait de douleurs dorsales et avait travaillé seul durant le stage du Bayern Munich à Doha.

GRIEZMANN FAIT GAGNER L'ATLETICO

L'Atletico Madrid a remporté le derby face au Rayo Vallecano, dans le cadre de la 20^e journée (3-1).

Un succès acquis grâce à un doublé de Griezmann (12^e et 22^e) avant que Manucho ne marque contre son camp (56^e).

L'attaquant français aura même pu inscrire un triplé après une superbe action individuelle mais sa frappe a été repoussée par la transversale (88^e). Au classement, l'Atletico conserve évidemment la 3^e place à 4 longueurs du leader, le Real Madrid.



MOURINHO SE SENT HUMILIÉ

«Cela ne m'était jamais arrivé», a reconnu l'entraîneur de Chelsea José Mourinho, après l'élimination «extrêmement embarrassante» de son équipe (4-2) à domicile contre Bradford (3^e div.), en 16^e de finale de la Coupe d'Angleterre. «Ce scénario se produit souvent dans ce pays», a-t-il relativisé, relevant cependant que «c'est une honte d'être éliminé, mais c'est la beauté du football», et saluant un adversaire qui «a écrit une page fantastique de l'histoire» de Bradford. «La frustration, ce n'est pas le bon mot. Je dirais plutôt que c'est une situation extrêmement embarrassante. Je ne m'en veux pas trop, car j'ai fait mon travail proprement. A la pause, je leur ai dit exactement ce qui pouvait arriver».

FLETCHER va trancher pour son avenir

Darren Fletcher, le milieu de terrain de Manchester United, devrait prendre une décision la semaine prochaine sur son avenir.

Darren Fletcher est à la recherche d'un nouveau challenge. L'emblématique milieu de Manchester United souhaiterait relancer sa carrière en trouvant une écurie qui lui offre un temps de jeu plus conséquent. Et les courtisans ne manquent pas. West Ham, West Bromwich ou encore Valence auraient coché son nom pour ce mercato hivernal. Selon le Daily Express, Fletcher devrait prendre sa décision la semaine prochaine. Affaire(s) à suivre...

RONALDO EXCLU POUR AGRESSION, DEMANDE PARDON

S'exprimant sur ses comptes Twitter et Facebook, le tout récent triple Ballon d'Or a présenté ses excuses au défenseur cordouan Edimar, à qui il a adressé un violent coup à la toute fin de cette rencontre de la 20^e journée du Championnat d'Espagne, récoltant un carton rouge direct. «Je demande pardon à tout le monde et en particulier à Edimar pour mon geste irréfléchi lors du match d'aujourd'hui», a écrit le Portugais, qui s'expose à une sanction disciplinaire de plusieurs matches. L'attaquant n'a pas arrangé son procès en arrogance en époussetant ostensiblement l'écusson de champion du monde des clubs sur son maillot au moment de sortir du terrain.



ALGÉRIE - ALLEMAGNE



Le Président Bouteflika reçoit le ministre allemand des Affaires étrangères

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, en visite de travail de deux jours en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Le chef de la diplomatie allemande est arrivé samedi à Alger pour une visite de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation composée de parlementaires, de représentants du monde des Affaires et de la Culture.

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de la Nouvelle Zélande en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu dimanche à Alger, M. Barnaby Richard Gerard Riley, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Nouvelle Zélande auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence au Caire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Fouad Bouattoura nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République tchèque

Le gouvernement de la République tchèque son agrément à la nomination de M. Fouad Bouattoura en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République tchèque, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

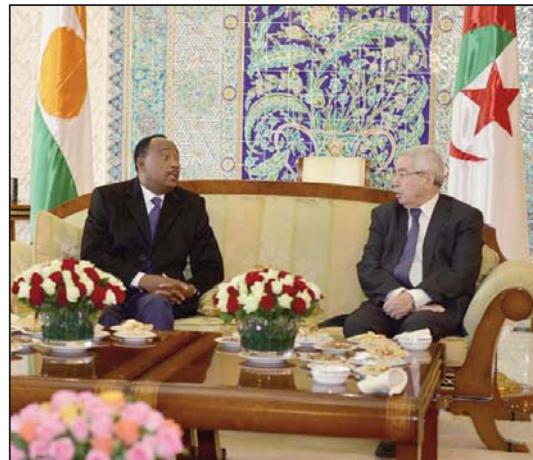
M. Naceur Boucherit nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République d'Ouzbékistan

Le gouvernement de la République d'Ouzbékistan a donné son agrément à la nomination de M. Naceur Boucherit en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Ouzbékistan, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. APS

ALGÉRIE - NIGER

Le président du Niger en visite d'Etat en Algérie...

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Le chef d'Etat nigérien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Les entretiens prévus entre les présidents des deux pays «consolideraient les fondements des relations séculaires de fraternité, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage qui existent entre l'Algérie et le Niger», avait

souligné un communiqué de la présidence de la République.

Outre les relations bilatérales, les deux parties se pencheront sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment pour le règlement des crises du nord Mali et de la Libye, ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier dans l'espace sahélien-sahélien.

... Il se recueille à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération nationale...

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, s'est recueilli dimanche au sanctuaire des martyrs à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale.

Il était accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et

africaines, Abdelkader Messahel.

Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le chef de l'Etat nigérien a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Il s'est rendu, par la suite, au musée national du Moudjahid où il a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie et signé le registre d'or.

Le président nigérien était arrivé peu auparavant à Alger pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

... Et visite le complexe de la SNVI de Rouiba

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, en visite d'Etat en Algérie, s'est rendu dimanche après-midi au complexe de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba (est d'Alger). Le président Issoufou était accompagné du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui.

Le président nigérien a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les entretiens prévus

entre les Présidents des deux pays «consolideront les fondements des relations séculaires de fraternité, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage qui existent entre l'Algérie et le Niger», avait souligné un communiqué de la présidence de la République.

Outre les relations bilatérales, les deux parties se pencheront sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment pour le règlement des crises du nord Mali et de la Libye, ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier dans l'espace sahélien-sahélien.

Sur les sentiers de la paix en Afrique

Boualem Branki

La coopération, le partenariat, le renforcement de l'amitié africaine restent un credo de la politique étrangère de l'Algérie, qui n'a de cesse de serrer les rangs et solutionner, par le dialogue, les conflits dans le continent.

La visite d'Etat de trois jours entamée hier par le président Mahamadou Issoufou du Niger procède de cette volonté de l'Algérie de rester, toujours, à l'écoute de l'Afrique, de ses peuples et dirigeants. Sous la conduite du Président Bouteflika, fin connaisseur des défis et des enjeux de l'Afrique, l'Algérie demeure un pilier solide pour la recontextualisation des relations de partenariat entre pays africains.

Les enjeux sécuritaires imposés par le terrorisme, le grand banditisme et le sous-développement dans une large bande de l'Afrique, dont le Sahel, interpellent à ce titre tous les Etats à plus de cohésion, d'union et d'entraide pour venir à bout de ces fléaux, dont le sous-développement n'est pas le moindre. Dans le nord du Niger comme celui au Mali, les enjeux du développement social sont importants, les besoins énormes et les perspectives difficiles. C'est justement sur ces trois niveaux que les plus hautes autorités algériennes, y compris celles de l'Armée nationale populaire, travaillent. D'abord pour aider les pays voisins et amis, comme le Niger, à trouver des solutions pacifiques aux différents politiques internes, tout comme une aide matérielle et technique pour éviter que ce pays ne soit la proie de prédateurs politiques et de terroristes de tout bord qui viendront à hypothéquer la sécurité du peuple nigérien. Et puis, l'Algérie a été de tout temps ce grand frère du Nord, toujours disponible pour aider à la réconciliation, au dialogue et à la paix et la sécurité partout en Afrique. Les efforts de l'Algérie dans le retour à la paix et la sécurité au Mali, tout particulièrement et ailleurs en Afrique, y compris sur le plan économique avec l'initiative du Népal, sont un exemple de cette extrême sollicitude des autorités algériennes envers les pays amis d'Afrique. A Alger, le président nigérien aura ainsi des entretiens axés justement sur les meilleurs moyens de consolider l'amitié entre les deux peuples, mais également des discussions sur la sécurité, la coopération et le développement des régions du nord du pays. La coopération en matière de lutte contre le terrorisme et les réseaux de trafics seront abordés, alors que sur le plan économique les responsables des deux pays vont défricher le terrain et le préparer à une ère nouvelle en matière de partenariat, y compris dans le volet formation.